



**HAL**  
open science

## **Paris, 5e arrondissement, Hôtel de Senlis, 7 rue Malebranche : rapport de fouille archéologique**

David Couturier, Caroline Bustos, Caroline Claude, Émilie Cavanna

### ► **To cite this version:**

David Couturier, Caroline Bustos, Caroline Claude, Émilie Cavanna. Paris, 5e arrondissement, Hôtel de Senlis, 7 rue Malebranche : rapport de fouille archéologique. DHHAP-Ville de Paris. 2025. <hal-05544046>

**HAL Id: hal-05544046**

**<https://hal.science/hal-05544046v1>**

Submitted on 9 Mar 2026

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License



Paris (75), 5<sup>e</sup> arrondissement

# Hôtel de Senlis

## 7 rue Malebranche

**David Couturier**

Avec les contributions de Caroline Bustos, Caroline Claude, Émilie Cavanna et Lola Sabardine

Avec la participation de Annie Lefèvre, Jean-Marc Séguier

### Rapport de fouille archéologique

Arrêté de prescription  
2023-311

Ville de Paris  
Direction des Affaires Culturelles  
Sous - Direction du Patrimoine et de l'Histoire  
Département d'histoire de l'architecture et  
d'archéologie de Paris  
11 rue du Pré  
75018 Paris  
Tél. 01 71 28 20 13

Décembre 2025  
Code DHAAP : 927  
Code INSEE : 75105  
Code Patriarche : 1012057

# Table des matières

<b>Section 1 : données administratives, techniques et scientifiques</b>	<b>3</b>
Fiche signalétique	4
Mots-clefs des thesaurus	5
Intervenants	6
Notice scientifique	8
État du site	8
Tableau récapitulatif des résultats	9
Localisation de l'opération	10
Extrait du cadastre	11
Arrêté de prescription	12
Arrêté de désignation	21
Projet scientifique d'intervention	27
<b>Section 2 : résultats</b>	<b>52</b>
<b>1 Du projet à l'intervention archéologique</b>	<b>53</b>
1.1 Circonstances de l'intervention	53
1.2 Déroulement de l'opération	55
1.3 Acquisition des données	56
1.4 Abréviations utilisées	57
<b>2 État des connaissances avant l'opération</b>	<b>57</b>
2.1 Contexte géologique	57
2.2 Contexte historique et données archéologiques	59
<b>3 Données de terrain</b>	<b>61</b>
3.1 Considérations stratigraphiques et phasage	61
3.2 Phase 1 : période médiévale	64
3.3 Phase 2 : les constructions du XIX <sup>e</sup> s. (première moitié ?)	68
3.4 Phase 3 : les aménagements récents	70
<b>4 Conclusion</b>	<b>70</b>
<b>5 Étude de la céramique médiévale (Caroline Claude, Inrap)</b>	<b>71</b>
<b>6 Évaluation de la céramique moderne et contemporaine (Caroline Bustos, DHAAP)</b>	<b>74</b>
<b>7 Évaluation de la terre cuite architecturale (Lola Sabardine, DHHAP)</b>	<b>77</b>
7.1 Méthodes de travail	78
7.2 Analyse des formes	79
7.3 Conclusion	89
<b>8 Une parcelle du faubourg Saint-Jacques (XIII<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècle), (Émilie Cavanna, DHAAP)</b>	<b>99</b>
8.1 Une fenêtre d'étude sur le faubourg Saint-Jacques (XIII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècle)	92
8.2 De la maison bourgeoise de faubourg à l'hôtel de tourisme (XVII <sup>e</sup> - XXI <sup>e</sup> siècle)	109
8.3 Conclusion	114
<b>Bibliographie</b>	<b>116</b>
<b>Table des illustrations</b>	<b>119</b>
<b>Section 3 : Inventaires techniques</b>	<b>121</b>
1 Inventaire des unités stratigraphiques	122
2 Inventaire du mobilier archéologique	123
3 Inventaire de la documentation archéologique	126

---

# **Section 1**

## **Données administratives, techniques et scientifiques**

# Fiche signalétique

## Localisation

### Région

Île-de-France

### Département

Paris (75)

### Commune

Paris

### Adresse

Hôtel de Senlis / 7 rue Malebranche, Paris 5<sup>e</sup>

## Codes

### Code INSEE

75105

### Numéro de dossier Patriarche

1012057

### Code DHAAP

927

## Coordonnées

### Géographiques (RGF 1993 - Lambert\_93)

X : 651747,054

Y : 6860898,485

### Coordonnées altimétrique NVP

Z : 55,60 m NVP

## Références cadastrales

Commune : Paris

Année : 2021

Section : BI

Parcelles : 35

## Aménagement

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

### Propriétaires du terrain

Hôtel de Senlis

### Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Hôtel de Senlis

### Nature de l'aménagement

Restructuration d'un hôtel de tourisme

## Opération

### Numéro de l'arrêté de prescription

2023-311 en date du 10 mai 2023

### Numéro de l'arrêté de désignation

du responsable de l'opération

2023-637 en date du 14 septembre 2023

### Date de la convention

18 avril 2019

### Opérateur d'archéologie

Pôle archéologique du département d'histoire de l'architecture et d'archéologie de

Paris (DHAAP)

### Responsable scientifique

David Couturier

### Dates d'intervention

Terrain : 18/09/2023 au 03/10/2023

Post-fouille : 06/03/2023 au 13/06/2025

### Surface prescrite

6,2 m<sup>2</sup>

### Ouverture au niveau du substrat

0 m<sup>2</sup>

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique
  - Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Protohistoire
  - Âge du Bronze
    - Ancien
    - Moyen
    - Récent
  - Âge du Fer
    - Hallstatt (premier Âge du Fer)
    - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
  - haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
  - Ère industrielle

## Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure de combustion
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Four à chaux
- Fossé
- Épandage lithique
- Épandage céramique
- St. indéterminée

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
  - NR : 1 Industrie osseuse
  - NR : 322 Céramique
  - Restes végétaux
  - NR : 97 Faune
  - Flore
  - NR : 36 Objet métallique
  - Arme
  - Outil
  - Parure
  - Habillement
  - Trésor
  - Monnaie
  - NR : 7 Verre
  - Mosaïque
  - NR : 153 Peinture
  - Sculpture
  - Inscription
  - NR : 739 TCA
  - NR : 5 Plâtre
  - Enduits
  - Os humains
- ### Études annexes
- Géologie
  - Datation
  - Anthropologie
  - Paléontologie
  - Archéozoologie
  - Botanique
  - Palynologie
  - Macrorestes
  - Céramologie
  - An. de métaux
  - Acq. des données
  - Numismatique
  - Conservation
  - Autre

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Dorothée Chaoui-Derieux, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
David Couturier, DHAAP	Chargé de mission	Responsable scientifique
Julien Avinain, DHAAP	Chef du pôle archéologique	Montage du projet et suivi scientifique
Laurent Favrole, DHAAP	Chef de service	

## Intervenants administratifs

Prénom nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Dorothée Chaoui-Derieux, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Julien Avinain, DHAAP	Chef du pôle archéologique	Montage du projet et suivi scientifique
Hôtel de Senlis		Maître d'ouvrage

## Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Opus	Entreprise de travaux publics	Évacuation des déblais

## Financement

Redevance archéologique

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
David Couturier, DHAAP	Chargé de mission	Responsable scientifique , travaux de fouille
Lola Sabardine, DHAAP	Technicienne d'opération	Travaux de fouille
Émilie Cavanna, DHAAP	Archéogéographe	Relevé topographique

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
David Couturier, DHAAP	Chargé de mission	Responsable scientifique, enregistrement des données, rédaction du rapport, infographie, coordination scientifique.
Lola Sabardine, DHAAP	Technicienne d'opération	Traitement du mobilier
Émilie Cavanna, DHAAP	Archéogéographe	Traitement du relevé de terrain
Jean-François Goret, DHAAP	Attaché de conservation	Gestion du mobilier
Lucie Altenburg, DHAAP	Restauratrice	Restauration et stabilisation des objets

## Collaboration

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Caroline Bustos, DHAAP	Céramologue	Étude de la céramique moderne
Émilie Cavanna, DHAAP	Archéogéographe	Étude documentaire
Caroline Claude, Inrap	Céramologue	Étude de la céramique médiévale
Annie Lefèvre, Inrap	Céramologue	Datation de la céramique du haut Moyen Âge
Lola Sabardine, DHAAP	Spécialiste	Étude de la TCA
Jean-Marc Séguier, Inrap	Céramologue	Datation de la céramique antique

## Notice scientifique

La fouille menée dans le sous-sol de l'hôtel de Senlis situé au 7-9 rue Malebranche, préalablement à la construction d'un bassin et sur une surface de 6,2 m<sup>2</sup> et une profondeur de 2 m, a permis de mettre en évidence une partie d'une stratigraphie qui apparaît en décalage complet avec les données du diagnostic situé à 9,50 m plus au sud. Ni les couches antiques, ni le terrain naturel n'ont été repérés. Des couches médiévales, datées pour la plus récente de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> s. - premier quart du XIV<sup>e</sup> s., ont été observées sur une épaisseur de 1,26 m (entre 54,76 m et 53,50 m NVP) sans que leur base ne soit atteinte, alors que sur le diagnostic, l'occupation contemporaine s'inscrit entre 57,29 m et 55,39 m. Cette distorsion est délicate à interpréter dans un contexte de fouille aussi restreint et ce, d'autant plus que l'enceinte de Charles V, matérialisée par un important fossé, est toute proche. Néanmoins, nous proposons de rattacher cette portion de stratigraphie médiévale à un comblement plus ancien et distinct du fossé d'enceinte installé au milieu du XIV<sup>e</sup> s. Au-dessus, on trouve un sol daté du XIX<sup>e</sup> s. qui se rapporte à la reconstruction du bâti implanté au XVII<sup>e</sup> s.

## État du site

La zone prescrite a été fouillée jusqu'à 2 m de profondeur (altitude de 53,50 m NVP).

## Tableau récapitulatif des résultats

CHRONOLOGIE	Nature de l'occupation	Mobilier
Moyen Âge	Comblement structure indéterminée	Céramique.
XIX <sup>e</sup> s. (première moitié ?)	Sol, TP	Céramique, TCA, ardoise, fer.
Deuxième moitié du XIX <sup>e</sup> s.	Couche de démolition	Céramique, verre, TCA, ardoise, fer, os animal.

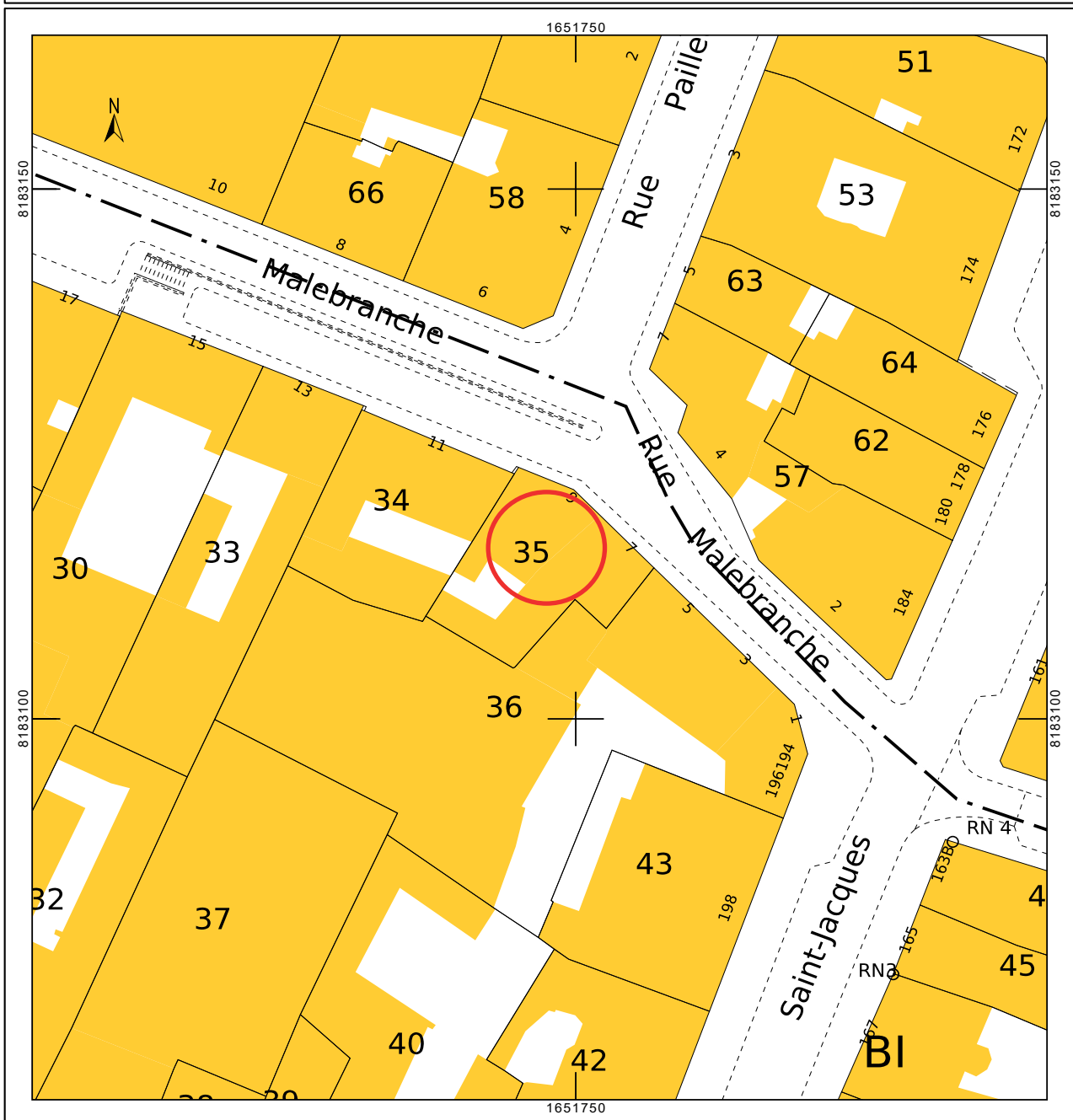
# Localisation de l'opération



Localisation de l'intervention au 1/25 000 sur le fond de plan de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme).

# Extrait du cadastre

Département : PARIS  Commune : PARIS 05	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : PARIS - POLE TOPOGRAPHIQUE 6 rue Paganini 75972 75972 PARIS Cedex 20 tél. 01.53.27.42.90 - fax 01.53.27.42.70 pole.topographique.paris@dgif.finances.gouv.fr
Section : BI Feuille : 000 BI 01  Échelle d'origine : 1/500 Échelle d'édition : 1/500  Date d'édition : 31/03/2021 (fuseau horaire de Paris)  Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics	Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr	



# Arrêté de prescription



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :  
Dorothee CHAOUI-DERIEUX  
01 56 06 51 80

dorothee.derieux@culture.gouv.fr

Références : CP0751052000026-19

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

Hôtel de Senlis

chez Monsieur PLASMANS  
12 Rue de Louvres

95380 CHENNEVIERES-LES-LOUVRES

À l'attention de M. Nicolas CHEVRON

PARIS, le 10/05/2023

**Objet :** Notification d'une prescription de fouille d'archéologie préventive  
**Références :** PARIS-5E-ARRONDISSEMENT (PARIS), Hôtel de Senlis / 7 rue Malebranché  
CP0751052000026  
Livre V du Code du patrimoine  
**P.J. :** Arrêté n° 2023-311 du 10 mai 2023 portant modification de prescription d'une fouille  
d'archéologie préventive

Monsieur,

Le diagnostic archéologique réalisé sur le terrain d'assiette du projet d'aménagement visé en référence a révélé la présence de vestiges archéologiques significatifs. J'ai l'honneur de vous transmettre l'arrêté ci-joint portant prescription d'une fouille archéologique pour ce projet d'aménagement.

Je vous informe qu'il vous revient d'assurer la maîtrise d'ouvrage de cette opération de fouille préventive. À ce titre, il vous appartient de mettre en œuvre la procédure prévue aux articles R.523-41 et suivants du code du patrimoine. J'attire votre attention en particulier sur deux points de cette procédure.

**En premier lieu**, il vous incombe de solliciter des offres auprès des opérateurs d'archéologie préventive.

Vous pouvez faire appel soit à l'établissement public – Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) – soit, dès lors que sa compétence scientifique est garantie par une habilitation ou un agrément délivré par l'État, à un service archéologique territorial, ou à toute autre personne de droit public ou privé.

La liste des opérateurs habilités ou agréés est accessible en ligne sur le site internet du ministère de la culture et de la communication à l'adresse suivante :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Archeologie/Les-operateurs-en-archeologie-preventive>

Si vous êtes une personne de droit privé, vous ne pouvez confier cette opération à un opérateur que vous ou vos actionnaires contrôlerez directement ou indirectement. Les documents énumérés à l'article R.523-50 du code du patrimoine pourront ainsi vous être demandés afin d'établir l'indépendance de l'opérateur à votre égard.

Si vous êtes soumis à l'ordonnance n°2015-899 du 25 juillet 2015 relative aux marchés publics, la passation du contrat de fouilles est régie par les textes relatifs aux marchés publics.

Dans tous les cas et en application de l'article R.523-43-1, l'ensemble des offres recevables devra être transmis au service régional de l'archéologie pour avis, avant la signature du contrat de fouille que vous serez amené à passer avec un opérateur. Ces offres doivent être conformes à l'arrêté de la Ministre de la Culture du 3 juillet 2017 fixant la liste des éléments constitutifs. Elles doivent en particulier comporter le projet scientifique d'intervention (PSI) qui détermine les modalités de réalisation de la prescription.

Je dispose d'un délai d'un mois à réception de l'ensemble des offres pour vous transmettre mon avis.  
Cette procédure a pour objet de vous accompagner dans la sélection de l'opérateur, de sécuriser la passation du contrat de fouille et de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique.

La procédure d'examen préalable des offres n'est toutefois pas applicable lorsque l'opération est confiée en régie à un service territorial habilité en application des articles R.523-43-1-II et R.543-46-II. Dans ce cas, vous devrez me transmettre le projet scientifique d'intervention établi par le service habilité, les conditions de sa mise en œuvre et les pièces justifiant des conditions d'emploi du responsable scientifique proposé. Cette transmission vaudra demande d'autorisation de fouille et sera instruite dans le délai d'un mois.

Dans le cas où aucun opérateur ne se porterait candidat à la réalisation de la fouille préventive ou ne remplirait les conditions pour la réaliser, vous avez la faculté de demander à l'INRAP d'y procéder en lui communiquant la prescription correspondante. Cet établissement disposera alors d'un délai de deux mois pour vous adresser un projet de contrat contenant les clauses prévues à l'article R.523-44 du code du patrimoine.

**En second lieu**, vous devez solliciter auprès de mes services une autorisation avant le démarrage de la fouille sur le terrain. À réception de votre demande, je disposerai d'un mois pour vous délivrer cette autorisation. Je vous rappelle qu'à défaut d'une transmission préalable de la ou des offres, le délai d'instruction d'autorisation de fouille est porté de un à trois mois en application de l'article R.523-46.

À cet effet, vous me transmettez le contrat daté et signé, conclu avec l'opérateur que vous aurez retenu. Ce contrat devra comporter les pièces prévues aux articles R.523-44 et R.523-45 du code du patrimoine.

Ce projet, qui détermine les modalités de réalisation de l'opération archéologique prescrite, notamment les méthodes et techniques employées et les moyens humains et matériels prévus, sera établi conformément au cahier des charges scientifiques annexé à l'arrêté de prescription de fouille.

L'opérateur devra également me proposer le nom d'un responsable scientifique d'opération qui sera l'interlocuteur et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique. Il sera désigné à la délivrance de l'autorisation de fouille.

Par ailleurs, je vous informe que, sous certaines conditions, le Fonds national pour l'archéologie préventive (FNAP) est susceptible d'apporter des financements pour la réalisation des fouilles. À cet effet, je vous invite à vous rapprocher de mes services et, le cas échéant, je vous rappelle que toute demande au titre du FNAP doit être présentée en même temps que la demande d'autorisation de fouille :

<http://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Documentation-juridique-textes-officiels/Le-Fonds-National-pour-l-Archeologie-Preventive-FNAP>

La décision ci-jointe peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,  
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane DESCHAMPS



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2023-311 du 10/05/2023

portant modification d'une prescription d'une fouille d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2020-08-17-010 du 17 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France en matière administrative ;

Vu l'arrêté n° 2023-036 du 13 avril 2023 portant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane DESCHAMPS, Conservateur régional de l'archéologie, et à Monsieur Jean-Marc GOUEDO, Conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° PC07510523V0006, permis de construire, déposé par – Monsieur Eric PLASMANS – pour le projet « 7 rue Malebranche » localisé à PARIS-5E-ARRONDISSEMENT, transmis par la Ville de Paris, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 7 mars 2023 ;

Vu l'arrêté n° 2023-242 du 04/04/2023 portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive (PARIS-5E-ARRONDISSEMENT, PARIS, 7 rue Malebranche) ;

Considérant que le précédent arrêté comportait une erreur dans la surface soumise à fouille.

**ARRÊTE**

**Article 1** - Une opération de fouille archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 7 rue Malebranche », sis en :

RÉGION : ILE-DE-FRANCE

- DEPARTEMENT : PARIS
- COMMUNE : PARIS-5E-ARRONDISSEMENT
- Cadastre : Section : BI, Parcelle(s) : 35

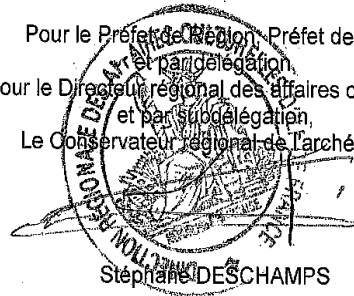
Réalisé par : Monsieur Eric PLASMANS

L'emprise soumise à la fouille, d'une superficie de 6 m<sup>2</sup>, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté (annexe 1).

**Article 2** - Le Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Eric PLASMANS.

Fait à *Paris*, le *12/05/2023*

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,  
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane DESCHAMPS



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale  
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Dorothee Chaoui-Derieux  
Tél : 01 56 06 51 80  
Courriel : dorothee.derieux@culture.gouv.fr

### CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE

de la fouille archéologique préventive sise à

**Paris 5<sup>e</sup> arrondissement**  
**Hôtel de Senlis - 7 rue Malebranche**

En application de l'article 2 de l'arrêté n° 2023-311 en date du 10/05/2023, la fouille préventive sera réalisée conformément au cahier des charges scientifique ci-après :

#### DONNEES SCIENTIFIQUES

##### **Contexte historique et archéologique**

La parcelle diagnostiquée, au n° 7-9 de la rue Malebranche dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, se trouve au cœur de la ville antique, sur le versant nord-ouest de la Montagne Sainte-Geneviève, dans l'*insula* située immédiatement au sud du forum (construit dans le 2<sup>e</sup> tiers / dernier quart du 1<sup>er</sup> siècle), et à proximité immédiate des thermes dits de la rue Gay-Lussac. Le projet se trouve sur le tracé supposé d'une voie decumane.

Pour la période médiévale, la parcelle se situe à l'extérieur de l'enceinte de Philippe-Auguste, à environ 30 m au sud du creusement du fossé. Le lotissement du secteur n'interviendra qu'au début du 17<sup>e</sup> siècle.

##### **Résultats des opérations archéologiques menées sur site**

Le diagnostic archéologique a été réalisé en juin 2021 sous la responsabilité de David Couturier (DHAAP), préalablement au projet de réaménagement d'un hôtel de tourisme, sur une emprise de 70 m<sup>2</sup>. En raison de la présence de réseaux dans la cour, l'opération a pris la forme d'un sondage en puits blindé de 2,30 x 1,70 mètres au sud-est de la parcelle, dans le contexte très particulier d'une chambre d'hôtel.

Le substrat a été reconnu à la cote 53,44 m NVP, en parfaite concordance avec les données de l'Inspection Générale des Carrières qui indiquaient à proximité immédiate l'apparition des alluvions anciennes à la cote 53,40 m NVP. Une stratification épaisse de 5,72 mètres a pu être reconnue, constituée de plusieurs occupations successives ; aucun paléosol n'a pu être identifié.

Les niveaux antiques ont été appréhendés à partir de 3,90 mètres de profondeur, et sont conservés sur une hauteur maximale de 1,80 mètre (jusqu'à 55,26 m NVP). Deux phases d'occupation ont pu être mises en évidence :

- la première phase (une succession de niveaux de sol dont un, à la base de la séquence, comporte des éléments de toiture en plâtre remployés) est datée du milieu du 1<sup>er</sup> siècle.

Cette fine couche d'occupation est surmontée d'un important apport de remblai contenant des fragments de terres cuites architecturales (dont un graffiti) ainsi que des éléments lapidaires (la fonction de certains blocs reste énigmatique), puis d'un nouveau sol, lui-même recouvert d'une nouvelle succession de niveaux de limons sableux gris, démontrant l'entretien d'un espace construit dès cette phase. Aucun élément ne permet cependant de statuer sur un espace extérieur ou intérieur.

- la seconde phase d'occupation antique est datée de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle / 1<sup>ère</sup> moitié du 2<sup>e</sup> siècle. Un creusement, entaillant la séquence précédente, a été partiellement observé ; son comblement se compose de deux phases dont la phase supérieure compte des éléments de torchis rubéfiés, manifestement étalés (attestant – outre un rejet lié à un incendie – la permanence d'une tradition de construction indigène), une planche carbonisée, des enduits peints, ainsi que de nombreux fragments de cruches (cuisine ? taverne ?). L'hypothèse d'un vide sanitaire est formulée dans le rapport. Le creusement est surmonté par une succession de niveaux de sols avec remblais intercalés, contenant du mobilier divers dont des métapodes de bovins, présents également dans les contextes postérieurs. Le sommet de la séquence est perturbé par un creusement mérovingien – ce qui pourrait expliquer l'absence de niveaux du 3<sup>e</sup> siècle (à nuancer également avec la présence d'éléments résiduels des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> siècles dans les niveaux supérieurs).

L'occupation antique est surmontée par une occupation datée du 6<sup>e</sup> siècle, caractérisée essentiellement par un vaste creusement (au moins 2,10 x 1,40 mètres), partiellement appréhendé dans le cadre du diagnostic : son remplissage comporte deux phases de comblement, dont une avec un très grand nombre de métapodes de bovins (130) et des blocs, dont un élément de lapidaire antique. Des rejets d'un atelier de potier sont bien attestés (lot homogène avec caractéristiques communes : traces de surcuisson, absence d'usure...). En revanche, l'hypothèse d'un atelier de travail de la matière dure animale pose question pour cette période : le nombre de rebuts plaiderait en faveur de cette hypothèse, mais le matériau (os plutôt que bois de cervidé, plus courant au premier Moyen Âge) interroge.

Enfin, une occupation des 14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles a pu être mise en évidence sur une épaisseur d'1,90 mètre, caractérisée par la présence de niveaux de jardins en lien avec le clos des Jacobins, puis par des niveaux témoignant d'un espace construit ; la présence en très grand nombre de fragments de godets en grès du Beauvaisis, associés à des sinots (consommation de produits extra-régionaux) plaide en faveur d'un lieu dédié à la boisson et de la présence d'une clientèle aisée. A noter également dans ces niveaux quelques tessons de céramiques funéraires ainsi que quelques ossements humains.

Enfin, une maçonnerie datée du 17<sup>e</sup> siècle a été appréhendée, sur laquelle un mur de la construction actuelle prend appui.

### **DESCRIPTION DU PROJET ARCHITECTURAL**

Le projet architectural prévoit la création d'un bassin d'une superficie de 6,2 m<sup>2</sup> dans l'emprise d'un niveau de sous-sol déjà existant de l'un des deux bâtiments sur rue. Le bassin sera creusé à partir de la cote 55,31 m NVP sur une hauteur de 1,70 m (cote de fond de travaux : 53,60 m NVP – soit le niveau d'apparition du substrat), à laquelle il faudra sans doute ajouter l'épaisseur du radier.

### **OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET METHOLOGIQUES**

#### **Objectifs de la fouille**

Bien que réalisé sur une emprise très réduite, le diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence une importante séquence stratigraphique, remontant au milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Au vu des cotes projetées du futur bassin, seuls les niveaux mérovingiens et antiques seront concernés par le terrassement.

La fouille aura donc pour objectif de compléter les observations stratigraphiques, et de mieux comprendre l'évolution fonctionnelle de ce secteur depuis le Haut-Empire. Pour la période mérovingienne, l'activité potière aperçue au diagnostic sera à replacer dans le contexte plus large d'une activité qui commence à être bien perçue dans les environs proches, et ce dès la période antique (fouille plus au sud du 115 bd Saint-Michel : lambeau de four de potier associé à de nombreux rebuts de cuisson ; fouille menée dans les années 1980 dans le jardin du Luxembourg, à l'ouest). De même, il s'agira d'appréhender plus finement l'activité de travail de la matière dure animale, et notamment son attribution chronologique : si les procédés d'exploitation artisanale de métapodes de bovins tels que vus au diagnostic sont bien connus pour le Haut-Empire, ils sont en revanche inédits pour la période mérovingienne.

### **Principes méthodologiques**

Comme précisé ci-dessus, l'emprise soumise à prescription de fouille concernera uniquement l'emprise du futur bassin projeté en sous-œuvre, soit une emprise de 6,2 m<sup>2</sup>. Le décapage archéologique ne pourra se faire qu'une fois la dalle béton déposée.

Toutes les structures devront être fouillées exhaustivement. Cette fouille devra impérativement privilégier l'intervention manuelle. Le recours à la mécanisation ne doit être envisagé que dans des cas très limités et seulement après acceptation du Service régional de l'archéologie. L'opérateur devra préciser dans son projet scientifique d'intervention (PSI) les modalités et les finalités d'utilisation de la pelle mécanique comme outil de fouille pour ce type de structures.

L'enregistrement détaillé des US et structures sera fait au fur et à mesure. Plans, coupes et photographies seront systématiquement établis pour l'ensemble du chantier et pour chaque structure.

Le détecteur de métaux devra être utilisé lors de l'opération, dès son démarrage et jusqu'à son achèvement sur le terrain, comme outil à part entière des opérations préventives au même titre, par exemple, que la pelle mécanique.

Des prélèvements seront effectués pour permettre les études complémentaires qui se révéleront nécessaires dans les structures qui en offrent l'opportunité : études de faune ou de flore, études paléo-environnementales, dépôts spécifiques...

Lorsque l'opérateur souhaite sous-traiter une prestation scientifique afférente à la fouille, il doit en faire la déclaration à l'Etat.

Dans le cadre de l'étude, l'intégralité des données de l'enregistrement sera informatisée. Le mobilier céramique fera l'objet d'une étude qui intégrera le comptage de la totalité des tessons et leur classement en fonction d'une typo-chronologie reconnue en Ile-de-France. Les éléments en verre seront étudiés. Le mobilier métallique sera stabilisé, radiographié et dessiné pour les pièces les plus intéressantes afin d'être étudié. Les restes de faune, feront l'objet d'une analyse adéquate. Les monnaies seront identifiées. La répartition spatiale de tous ces éléments sera abordée en fonction de la typologie et de la chronologie.

Le délai minimal de l'intervention sur le terrain se situera entre 2 et 3 semaines. En fonction de la densité de mobilier mis en évidence, une tranche optionnelle d'une semaine pourrait être envisagée.

### **RESPONSABLE SCIENTIFIQUE**

Le responsable scientifique devra être un archéologue spécialisé dans l'urbain, ayant une très bonne connaissance du contexte. Il devra s'entourer de spécialistes pour l'étude des différentes catégories de mobilier. Il veillera à prendre en compte les recherches déjà effectuées sur le secteur et à insérer les nouvelles données dans le corpus déjà réuni lors des études précédentes.

De même, il veillera à intégrer sa réflexion dans l'axe 9 de la programmation nationale de la recherche archéologique (« le phénomène urbain »).

Il informera de manière régulière par courrier ou messagerie électronique le conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération et de l'adéquation des moyens mis en œuvre pour la fouille (travaux de terrain et phase d'exploitation des données). Il prendra toutes les mesures conservatoires qui s'imposent pour le mobilier archéologique mis au jour. Il devra informer immédiatement le Conservateur régional de l'archéologie de toute découverte archéologique immobilière ou mobilière d'intérêt majeur et prendre les mesures conservatoires qui s'imposent.

L'opérateur devra fournir le nom, les qualifications et les expériences du responsable d'opération, de son équipe d'encadrement scientifique et des spécialistes.

Pour l'élaboration du projet scientifique d'intervention, l'opérateur prendra connaissance du rapport de diagnostic archéologique rédigé par David Couturier (DHAAP) responsable scientifique du diagnostic, consultable à la Direction régionale des affaires culturelles de région, Service régional de l'archéologie, selon les dispositions de la circulaire du 26 mars 1993.

### **RAPPORT DE FOUILLE : CONTENU ET DELAI PREVISIONNEL DE REMISE**

La fouille préventive comporte deux phases, une phase terrain et une phase d'étude. Ce n'est qu'à l'aboutissement de cette dernière et à la remise du rapport scientifique que la fouille préventive sera considérée comme achevée.

A l'issue de la phase terrain et dans un délai maximum de 2 mois, une réunion, qui regroupera le responsable d'opération et ses spécialistes, sera organisée afin de fixer les modalités pratiques de la phase d'étude.

En fonction de la densité et de la nature d'éventuelles structures qui pourraient apparaître suite au décapage, une tranche optionnelle pourra être envisagée pour la phase terrain, sur proposition de l'opérateur et accord du Service régional de l'archéologie.

Le rapport final d'opération devra intégrer les données du rapport de diagnostic et devra être rédigé selon les normes en vigueur (arrêté du 27 septembre 2004 sur les normes de contenu et de présentation) et rendu au Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France qui en enverra un exemplaire à l'aménageur. Le rapport devra être rendu dans un délai maximal de 2 ans après l'achèvement de la fouille. Le rapport et l'ensemble de la documentation constituée lors de l'opération devront être rédigés en français.

La documentation scientifique et le mobilier issus de l'opération archéologique seront remis à la DRAC d'Ile-de-France – SRA conformément aux dispositions de l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques.

### **DONNEES TECHNIQUES**

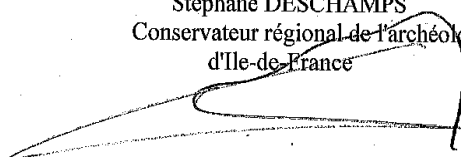
Le projet scientifique de l'opérateur devra notamment préciser :

- séparément la durée prévisionnelle des travaux de préparation et terrassement (décapage), de fouille et d'exploitation scientifique des données (en jours ouvrés) ;
- le nombre de journées/hommes attribuées à chacune de ces phases ;

- le nombre d'archéologues composant l'équipe et leurs compétences respectives. Pour l'équipe d'encadrement (responsable, responsables de secteurs, spécialistes), le nom, les qualifications et travaux antérieurs (expérience), en particulier en adéquation avec les objectifs scientifiques de la fouille ;
- les modalités de décapage proposées et le détail de la mise en œuvre (terrassement, évacuation, décapage fin ou en plusieurs phases...), ainsi que l'impact du choix de terrassement retenu sur l'emprise de fouille prescrite (rampes d'accès, contraintes techniques ou de sécurité particulières, traitement des limites de fouille et modalités éventuelles de confortement de ces limites, modalités d'évacuation ou de stockage des stériles puis des sédiments issus de la fouille...);
- les mesures techniques proposées afin d'assurer la protection de la fouille : mise en sécurité du site (clôture et gardiennage), protection des vestiges (couverture partielle en cas de fouille en période hivernale et/ou pour des structures particulièrement fragiles, assèchement des fonds de fouille si nécessaire, en anticipant les autorisations administratives...);
- les moyens appropriés à la sécurité des personnes, en particulier en cas de co-activité, de risque avérés de pollution ou du fait de contraintes particulières liées aux objectifs scientifiques de la prescription (fouille de cavités, de puits...);
- l'estimation du volume stratigraphique à fouiller (contexte urbain) afin de répondre aux objectifs scientifiques du cahier des charges ;
- si un échantillonnage est proposé, les modalités de sa mise en œuvre (mécanisation partielle, fouille partielle d'un échantillonnage représentatif...);
- la méthodologie adoptée pour la fouille et l'enregistrement des données ;
- la prise en compte des données paléoenvironnementales (objectifs, moyens, spécialistes et/ou laboratoires associés) ;
- les modalités de gestion de la documentation et du mobilier archéologique : l'opérateur proposera un protocole de tri et de traitement du mobilier conforme aux prescriptions établies par le service régional de l'archéologie de la Drac Ile-de-France tel que décrit dans l'annexe 3 ; pour mener à bien ce travail, l'opérateur devra faire figurer séparément, dans son projet scientifique et technique, les moyens (en particulier en journées/hommes) qu'il propose de consacrer à ce travail ;
- les modalités de prélèvement d'échantillon d'ADN sur sépulture : l'opérateur se référera aux règles de prélèvement figurant dans le protocole mentionné ci-dessus, en particulier dans son annexe 11.

Paris, le 10/05/2023

Stéphane DESCHAMPS  
Conservateur régional de l'archéologie  
d'Ile-de-France



# Arrêté de désignation



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :  
Dorothee CHAOUI-DERIEUX  
01 56 06 51 80

dorothee.derieux@culture.gouv.fr

Références : CP0751052000026-19

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

Monsieur David COUTURIER

10 Place du général de Gaulle

02310 Pavant

PARIS, le 14/09/2023

**Objet :** Notification d'arrêté d'autorisation de responsable scientifique de fouille archéologique préventive  
**Références :** PARIS-5E-ARRONDISSEMENT (PARIS), Hôtel de Senlis / 7 rue Malebranche  
CP0751052000026, code d'opération : 1012057  
**P.J. :** Arrêté n° 2023-637 du 14 septembre 2023 portant autorisation d'une fouille d'archéologie préventive

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous notifier votre désignation en qualité de responsable scientifique de l'opération de fouille archéologique préventive préalable au projet d'aménagement visé en référence. Vous trouverez ci-joint la décision relative à cette désignation.

Cette opération sera réalisée sous le contrôle scientifique et technique de mes services, qui pourront notamment réaliser des visites de contrôle ou réunions de chantier, dans les conditions fixées aux articles R.523-60 et R.523-61 du code du patrimoine.

Je vous rappelle que, aux termes de l'article R.523-22 du code du patrimoine, vous êtes mon interlocuteur et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique pendant toute la durée de celle-ci.

À ce titre, vous veillerez au respect des objectifs scientifiques de la prescription et à la mise en œuvre du projet d'intervention de l'opérateur validé par mes soins. Vous êtes tenu d'assurer la conduite effective de l'opération et votre présence sur le terrain est donc indispensable.

Conformément à l'article L. 546-1 du code du patrimoine, vous avez l'obligation, sous le contrôle scientifique et technique de mes services, d'assurer la conservation des biens archéologiques mis au jour et de prendre les mesures nécessaires à leur mise en état pour étude. Vous veillerez en outre à informer sans délai mes services en cas de découverte exceptionnelle.

Tout défaut de vigilance de votre part est susceptible d'engager votre responsabilité personnelle.

Il vous appartient également de prendre les décisions relatives à l'élaboration du rapport d'opération dont vous dirigerez la rédaction, dans le respect des normes fixées par les arrêtés des 16 et 27 septembre 2004.

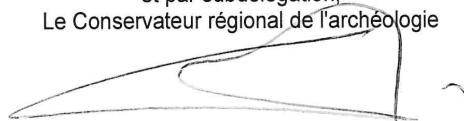
Enfin, je vous invite à m'informer sans délai de toute circonstance qui pourrait remettre en cause votre désignation.

La décision ci-jointe peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,  
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane DESCHAMPS



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2023-637 du 14/09/2023

portant autorisation d'une fouille d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu à réaliser des fouilles archéologiques préventives ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2020-08-17-010 du 17 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France en matière administrative ;

Vu l'arrêté n° 2023-065 du 7 juillet 2023 portant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane DESCHAMPS, Conservateur régional de l'archéologie, et à Monsieur Jean-Marc GOUEDO, Conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0751052000026, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – Hôtel de Senlis – pour le projet « Hôtel de Senlis / 7 rue Malebranche » localisé à PARIS-5E-ARRONDISSEMENT ;

Vu l'arrêté n° 2021-763 du 10 décembre 2021 portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive ;

Vu l'arrêté n° 2023-311 du 10 mai 2023 portant modification d'une prescription d'une fouille d'archéologie préventive ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Centre-Nord en date des 6, 7 et 8 décembre 2021 ;

Vu la demande d'autorisation reçue en préfecture de région le 14 septembre 2023 ;

Vu la proposition de désignation d'un responsable scientifique d'opération par le DHAAP ;

Considérant que le contrat transmis à l'appui de la demande d'autorisation permet de réaliser la fouille prescrite le 10 mai 2023.

**ARRÊTE**

**Article 1** - L'opération de fouille d'archéologie préventive susvisée est autorisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagement susvisé, situé comme suit :

- DEPARTEMENT : PARIS  
COMMUNE : PARIS-5E-ARRONDISSEMENT  
Lieudit ou adresse : 7 Rue Malebranche

Réalisé par : Hôtel de Senlis.

**Article 2** - Monsieur David COUTURIER est désigné responsable scientifique de l'opération de fouille archéologique préventive. L'opération est enregistrée sous le code : 12057.

**Article 3** - Le DHAAP exécutera la fouille conformément aux prescriptions imposées par les services de l'État, selon les objectifs scientifiques et les principes méthodologiques qu'il a fixés et ce, sous le contrôle de ses représentants.

**Article 4** - Le Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Hôtel de Senlis, à Monsieur David COUTURIER et au DHAAP .

Fait à PARIS, le 15/09/2021

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,  
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane DESCHAMPS

# Projet scientifique d'intervention



**Fouille archéologique**  
**Paris 5<sup>e</sup>, Hôtel de Senlis, 7 rue Malebranche**  
**Projet scientifique d'intervention**

Par David Couturier avec la collaboration de Julien Avinain

5 juillet 2023

Date prévisionnelle de démarrage : septembre 2023

## Table des matières

Fouille archéologique.....	1
Paris 5 <sup>e</sup> , Hôtel de Senlis, 7 rue Malebranche .....	1
Projet scientifique d'intervention.....	1
Table des matières.....	2
1 Introduction.....	3
2 Identification administrative de l'Opération .....	4
3 Organigrammes.....	4
4 Définition de l'opération de fouille.....	5
4.1 Présentation de la zone de fouille.....	5
4.2 Les conditions d'intervention.....	5
4.3 Constitution de l'offre.....	5
5 La caractérisation scientifique de l'opération archéologique .....	5
5.1 Le contexte archéologique et les données du diagnostic.....	5
5.2 Objectifs scientifiques .....	7
6 La méthodologie d'intervention proposée .....	8
6.1 Installations de chantier et cantonnements.....	8
6.1.1 Démarches et travaux préalables.....	8
6.1.2 Constitution de la base vie .....	8
6.1.3 Signalétique du chantier.....	8
6.1.4 Mesures environnementales du chantier.....	9
6.2 Contraintes du site .....	9
6.3 Les phases d'intervention.....	9
6.3.1 Présentation des phases.....	9
6.3.2 Le calendrier d'intervention .....	9
6.3.3 La phase préparatoire.....	9
6.3.4 Le décapage.....	10
6.3.5 La fouille.....	10
6.3.6 La phase d'étude et la réalisation du rapport.....	13
7 Les moyens .....	15
7.1 Répartition des moyens .....	15
7.1.1 La tranche ferme .....	15
7.1.2 La tranche conditionnelle liée au mobilier.....	15
7.1.3 Compétences de l'équipe.....	16
8 ANNEXE : CV du responsable d'opération .....	17

# 1 Introduction

Ce projet d'opération de fouille archéologique préventive vise à l'étude scientifique des vestiges menacés par le programme de réaménagement de l'hôtel de Senlis situé au 7 rue Malebranche, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris (**Fig. 1**). L'intervention envisagée répond à l'arrêté de prescription n° **2023-311** en date du 10/05/2023 émis par l'État (préfecture de la région Île-de-France, Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'Archéologie), dont les objectifs et les principes méthodologiques sont stipulés dans le cahier des charges scientifique annexé à la prescription.

Le Département d'Histoire de l'archéologie de Paris (DHAAP) prendra la responsabilité scientifique de l'opération. Les études spécialisées seront assurées par des spécialistes de l'Inrap.

Le présent projet scientifique d'intervention (PSI) rappelle les objectifs scientifiques de l'opération. Il détaille le mode d'intervention – de la phase de terrain à celle de la réalisation du rapport – et les conditions techniques de la mise en œuvre. Enfin, il quantifie les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à sa réalisation.

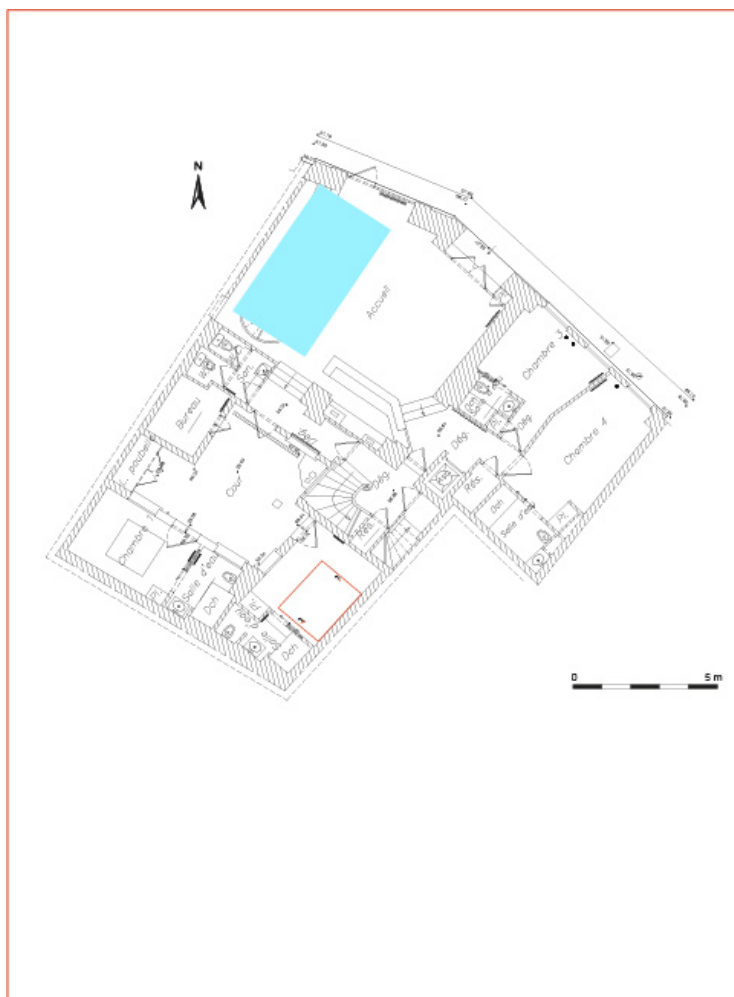


Fig. 1 : plan de l'Hôtel de Senlis avec localisation de l'emprise de fouille en bleu (en rouge le sondage de diagnostic)

## 2 Identification administrative de l'Opération

Région	Île-de-France
Département	Paris (75)
Commune	Paris 5 <sup>e</sup> arrondissement
Adresse	7 rue Malebranche
Cadastre	Section BI, parcelle 35
Surface totale à fouiller	6 m <sup>2</sup>
Maître d'ouvrage	SAS Hôtel de Senlis Paris
Contexte	Urbain
Nature actuelle	Stratifiée
Arrêté de fouilles préventives	n° 2023-311 en date du 10/05/2023
Numéro de site patriarce	1011502
Date du projet	05/07/2023
Arrêté de diagnostic archéologique	N° 2021-171 en date du 04/03/2021
Opérateur du diagnostic	Département d'histoire de l'architecture et d'archéologie de Paris (DHAAP)
Nom du responsable scientifique d'opération du diagnostic	David Couturier
Date de réalisation du diagnostic	14 juin – 02 juillet 2021
Date de l'avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) du centre-nord	06-08 décembre 2021

## 3 Organigrammes

### Service régional de l'archéologie d'Île-de-France

Stéphane Deschamps	Conservateur régional de l'archéologie
Dorothée Chaoui-Derieux	Conservatrice du patrimoine

### Ville de Paris, Direction des affaires culturelles

Thierry Balereau	Sous-directeur du patrimoine et de l'histoire
Émilie Drioux	Chargée de mission
Laurent Favrole	Chef du département d'histoire de l'architecture et d'archéologie
Cédric Abadie	Adjoint au chef du département d'histoire de l'architecture et d'archéologie
Julien Avinain	Chef du pôle archéologique
Émilie Lang	Cheffe du service développement et valorisation
Isabelle Shulman	Cheffe de projet au service Valorisation et Développement
Morad Menaa	Comptabilité & Budget & Achats & Logistique

## 4 Définition de l'opération de fouille

### 4.1 Présentation de la zone de fouille

Le projet de construction est relatif à un réaménagement de l'hôtel de Senlis situé aux 7-9 rue Malebranche.

L'emprise de la fouille concerne un bassin situé en sous-sol dans le bâtiment en front de rue et d'une surface de 6 m<sup>2</sup>.

Le diagnostic archéologique a mis en évidence une stratification qui atteint **5,72 m** d'épaisseur (base : 53,44 m NVP). Elle se divise en **trois périodes** :

- La composante antique, dont le sommet apparaît à 3,90 m de profondeur (55,26 m NVP), est conservée sur une hauteur de 1,80 m ;
- Une occupation du VI<sup>e</sup> s. ;
- Les vestiges médiévaux, datés des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., recouvrant plusieurs phases, totalisent une épaisseur de 1,90 m (sommet à 57,29 m NVP).

### 4.2 Les conditions d'intervention

L'intervention archéologique débutera après la démolition de la dalle de béton située sous le sol carrelé de l'actuelle salle de restauration. Cette dernière doit être vide de gravats et les déblais de fouille doivent pouvoir être évacués si le stockage en bags s'avère insuffisant.

### 4.3 Constitution de l'offre

L'offre du groupement est constituée d'une tranche ferme et d'une tranche conditionnelle. La durée précise de la tranche ferme de la fouille est fixée à 3 semaines de terrain.

La tranche conditionnelle concerne la phase d'étude. L'enclenchement de la tranche conditionnelle se fera sur demande de l'opérateur et après accord expresse de la Drac-SRA. Elle sera engagée en tout ou partie et en tant que de besoin, si le volume de mobilier est plus important que supposé. Cette tranche conditionnelle peut être sollicitée auprès de la Drac-SRA à tout moment de l'opération.

## 5 La caractérisation scientifique de l'opération archéologique

### 5.1 Le contexte archéologique et les données du diagnostic

Le projet de fouille portera sur l'étude d'une séquence urbaine complexe antique, avec une forte épaisseur stratigraphique (1,70 m). Les vestiges mis au jour au cours du diagnostic témoignent de l'évolution de l'espace urbain sur une très longue période comprise entre la première moitié du I<sup>er</sup> siècle et la période contemporaine.

#### La période antique

La parcelle est localisée au cœur de la ville antique (**Fig. 2**) Le projet se trouve dans l'*insula* située immédiatement au sud du forum. Selon Théodore Vacquer, cet îlot était divisé en trois parties par une voie cardinale et une voie décumane (**notice 1406**). Les thermes dits de la rue Gay-Lussac occupaient le sous-îlot situé à l'ouest. De nombreux vestiges ont été signalés aux extrémités occidentales des deux autres sous-îlots (nord et sud) disposés à l'est sur des parcelles correspondant aux 3-9 rue Le Goff (**notice 60**), 12-19 rue Malebranche

(**notice 1406**). Dans le sous-îlot nord-est délimité par un mur périphérique de 1 m de large, Théodore Vaquer mentionne des maçonneries formant des espaces distincts. Au sud, une galerie longe la voie décumane qui divise l'îlot tandis qu'au nord se trouvait une série de petites pièces, dont une munie d'un hypocauste. Les altitudes de leurs sols en bétons sont comprises entre 52,90 et 53,90 m. Dans le sous îlot sud-est, deux grands espaces ont été repérés. Dans l'un d'eux a été observée une pièce souterraine.

Quelques années plus tard, au même emplacement (3-9 rue Le Goff, 17-19 rue Malebranche, 11 rue Gay-Lussac et 16 rue Royer-Collart), Eugène Toulouze réalisa d'autres découvertes (**notice 1212**). Celles-ci, dont les résultats et l'interprétation restent discutés, sont de natures bien différentes. En premier lieu, l'archéologue évoque une stratigraphie de 9 m d'épaisseur (!). Ensuite, il mentionne la présence d'un artisanat de poterie gauloise auquel aurait succédé une fabrique de briques et poteries antiques (rue Malebranche et Royer-Collard), elle-même remplacée par des habitations. Enfin, l'auteur fait état d'une nécropole regroupant des squelettes trouvés près de la rue Royer-Colard et des incinérations en bordure de la rue Le Goff et près de la rue de la rue Malebranche. L'une des inhumations était antérieure à l'un des fours déjà mentionnés. La datation de ces découvertes n'est pas assurée : soit elles sont antérieures à l'urbanisation de Lutèce, soit elles sont attribuables à l'antiquité tardive.

La partie orientale de cette *insula* n'a en revanche jamais été reconnue. Le projet se trouve sur le tracé supposé de la voie décumane propre à cet îlot. Par ailleurs, un tronçon de l'aqueduc de Lutèce a été observé à l'angle de la rue Saint-Jacques (côté pair) et de la rue Malebranche (face au n° 2). Le sommet du radier se trouve à la cote de 54,33 m NVP (**notice 5**).

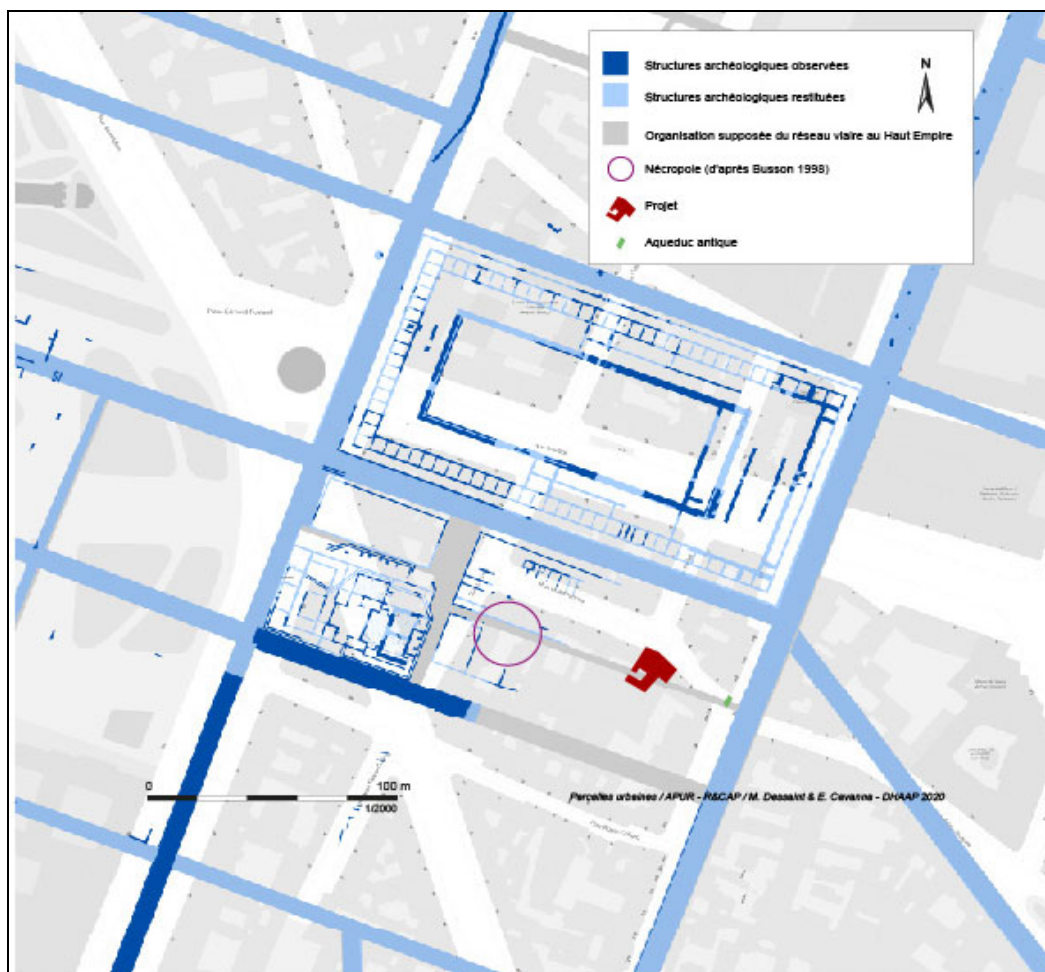


Fig. 2 : localisation de l'hôtel de Senlis (en rouge) sur la restitution du plan antique (le forum est au nord)

### Le Moyen-Âge

Pendant la période médiévale, le site se trouve en dehors de l'enceinte érigée par Philippe-Auguste sur la rive gauche, au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Le projet se tient à environ 30 m au sud du creusement du fossé (**Fig. 3**).

La rue Malebranche résulte de la réunion du tronçon oriental de l'ancienne rue Saint-Nicolas d'Enfer et du tronçon méridional de l'ancienne rue des Fossés Saint-Michel devenue par la suite Sainte Hyacinthe. Cette dernière était parallèle au tracé de l'ancien fossé défensif. Les deux voies remontent à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et ont été percées dans le clos extra-muros du couvent des jacobins. Cet espace de culture était planté de vignes. Le lotissement du secteur intervient au début du XVII<sup>e</sup> s.

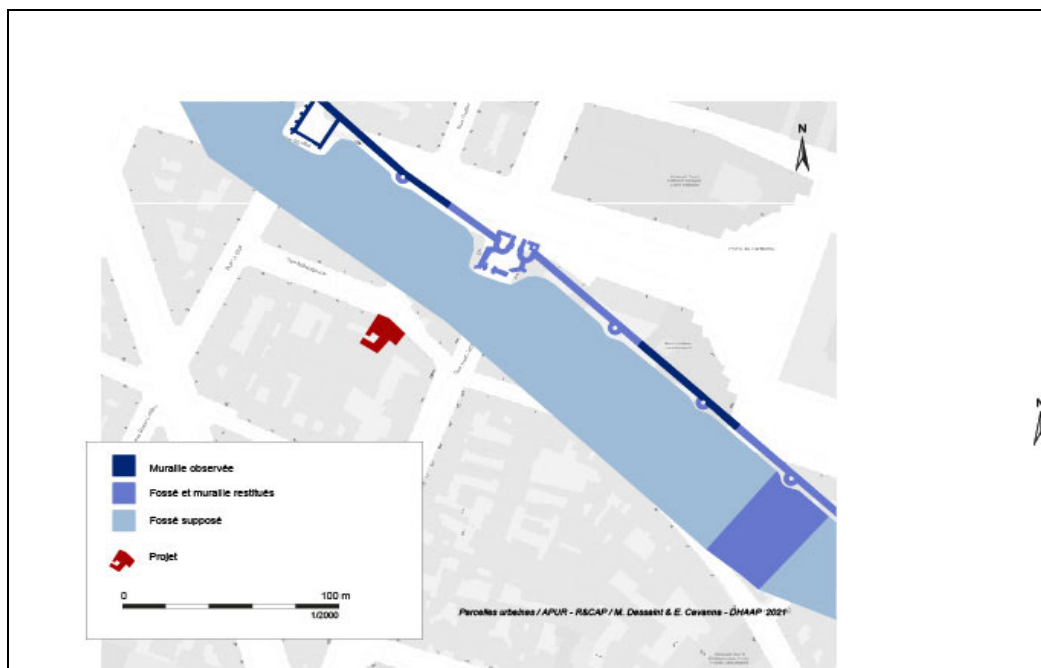


Fig. 3 : localisation de l'hôtel de Senlis dans la topographie médiévale

AVINAIN (J.), CHAOUI-DERIEUX (D.), CIVALLERI (H.), COLONNA (C.), PAROT (S.), SENG (C.), JEAN-FRANÇOIS (G.), CELLY (P.), DEBOUIGE (P.), CAVANNA (É.), HERMENAULT (L.), DESSAINT (M.), DESFORGES (G.), CADOR (H.), COSTA (L.), BUSSON (D.), FERREIRA (F.) – Corpus des découvertes archéologiques de Paris. 2023. (hal-04084856)

BERTY (Adolphe) et TISSERAND (Lazare-Maurice) – *Topographie historique du vieux Paris, Région occidentale de l'Université. Ouvrage commencé par feu A. Berty, continué et complété par L.- M. Tisserand.* Histoire générale de Paris. Paris : Imprimerie nationale, 1887, 659 p.  
 BORJON (M.) – Immeuble 7-9 rue Malebranche (Paris Ve), audit patrimonial, Groupe de Recherche Art Histoire Architecture et Littérature.  
 BUSSON (D.) – Paris. Carte archéologique de la Gaule. Paris, France : Académie des inscriptions et belles-lettres : Ministère de la culture : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : diff. Fondation Maison des sciences de l'homme.

## 5.2 Objectifs scientifiques

Conformément au cahier des charges scientifiques de la prescription, l'objectif de cette fouille est de compléter les observations stratigraphiques et de mieux comprendre l'évolution fonctionnelle de ce secteur depuis le Haut-Empire. Ces objectifs s'inscrivent bien évidemment dans les problématiques urbaines telles que définies dans l'axe 9, « le phénomène urbain » par le Conseil national de la recherche archéologique (CNRA).

Le sous-sol de ce secteur situé en périphérie immédiate du forum présente un fort potentiel archéologique. Toutes les périodes historiques sont concernées, dont le haut Moyen Âge, généralement peu représenté dans les fouilles de la rive gauche, et de nombreux thèmes de recherches seraient à considérer.

Pour l'Antiquité, l'objectif fixé sera de compléter les observations et de mieux comprendre l'évolution spatiale et fonctionnelle de ce secteur depuis le Haut-Empire : il s'agira ainsi d'appréhender autant que possible la structuration de l'îlot, de dégager éventuellement des éléments bâtis, et de comprendre son évolution au III<sup>e</sup> siècle notamment - période d'abandon des quartiers d'habitat dans ce secteur.

Pour la période mérovingienne, l'activité potière suspectée devra être confirmée et sera, le cas échéant, à replacer dans le contexte plus large d'une activité qui commence à être bien perçue dans les environs proches, et

ce dès la période antique (fouille plus au sud du 115 bd Saint-Michel : lambeau de four de potier associé à de nombreux rebuts de cuisson ; fouille menée dans les années 1980 dans le jardin du Luxembourg, à l'ouest). De même, il s'agira d'appréhender plus finement l'activité de travail de la matière dure animale, et notamment son attribution chronologique : si les procédés d'exploitation artisanale des métapodes de bovins tels que vus au diagnostic sont bien connus pour le Haut-Empire, ils sont en revanche inédits pour la période mérovingienne.

## 6 La méthodologie d'intervention proposée

### 6.1 Installations de chantier et cantonnements

#### 6.1.1 Démarches et travaux préalables

##### À la charge de l'aménageur

- La mise à disposition du terrain correspondant à l'emprise des fouilles. Celui-ci sera rendu libre de tous matériels, matériaux, stocks de terre, équipements et plus généralement de tous les éléments pouvant entraver le déroulement normal des opérations ou mettre en péril, la sécurité du personnel.
- La transmission des P.V. de consignations des réseaux.

##### À la charge de l'opérateur

- Le lancement de toutes les démarches administratives liées à l'accomplissement des travaux, objet du présent marché et notamment l'obtention des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT).
- La transmission au Coordinateur en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) du cadre du Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS). Il s'en suivra la prise d'un rendez-vous pour une visite d'inspection commune sur site avec les sous-traitants. Après cette dernière, le PPSPS sera finalisé une fois consigné les modifications nécessaires.

#### 6.1.2 Constitution de la base vie

La base vie sera installée dans l'hôtel même, des chambres étant mises à disposition par l'aménageur :

- Une chambre pour le vestiaire « hommes » ; une autre pour le vestiaire « femmes ». Des toilettes sont présentes à l'intérieur de celles-ci.
- Une chambre pour ranger le matériel et les outils et qui servira aussi de bureau.

Le mobilier archéologique sera transporté régulièrement dans les locaux du DHAAP pour traitement.

Pour les besoins ponctuels de branchement électrique et en eau, nous solliciterons l'aménageur pour utiliser ceux de l'hôtel.

#### 6.1.3 Signalétique du chantier

Une signalisation temporaire indiquant : « Chantier interdit au public », « Port du casque obligatoire » et « Port de chaussures de sécurité obligatoire » sera apposée.

Les documents liés à la sécurité seront affichés dans les locaux (chambres). La sécurité du chantier est assurée par le Bureau de prévention de la direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris. Le PPSPS sera rédigé par le DHAAP et sera communiqué à chaque intervenant ainsi qu'au coordonnateur SPS du maître d'ouvrage.

### 6.1.4 Mesures environnementales du chantier

La propreté du chantier sera assurée régulièrement par l'équipe de fouille. Aucun déchet ne sera rejeté sur le chantier de fouille, ils seront transportés régulièrement à la base vie. Aucun produit polluant, de quelque nature que ce soit, ne sera utilisé. Pour boire, les contenants réutilisables, fournis à chaque membre de l'équipe, seront préférés aux bouteilles en plastique jetables.

## 6.2 Contraintes du site

La fouille sera réalisée dans le respect des mesures de sécurité et de protection des mitoyens préconisé par le maître d'ouvrage en fonction de son propre projet et des contraintes archéologiques mises en évidence en concertation avec la Drac.

Des informations régulières seront données au maître d'ouvrage, sous plusieurs formes :

- des réunions hebdomadaires sur site en début de chantier ou bi-mensuelles par la suite,
- des visites régulières pour suivre l'avancement de la fouille et avec les explications des archéologues,
- des visites officielles pouvant être organisées à la demande du maître d'ouvrage.

## 6.3 Les phases d'intervention

### 6.3.1 Présentation des phases

L'opération archéologique est constituée de quatre grandes phases : la préparation, le décapage, la fouille proprement dite, et enfin l'étude du site.

La **préparation** vise à optimiser la mise en place logistique et le démarrage du chantier. Elle permet aussi de réunir tous les encadrants afin de finaliser la méthodologie répondant au mieux aux objectifs du chantier. Pendant cette étape seront mis en place les contrats des agents à durée déterminée.

Le **décapage** permet d'atteindre, après enlèvement des remblais superficiels, les niveaux et structures archéologiques objets de la prescription.

La **fouille** comprend le dégagement, l'enregistrement, le relevé photographique et graphique puis le démontage des vestiges.

Enfin, pendant la **phase d'étude** sont compilées toutes les informations recueillies durant la fouille. C'est à cette période que seront aussi réalisées toutes les expertises complémentaires puis que l'ensemble des résultats sera synthétisé. Cette étape qui se déroule entièrement en dehors du terrain se concrétise par le rendu du rapport final d'opération.

### 6.3.2 Le calendrier d'intervention

L'opération est prévue pour une durée totale de 16 jours. Elle intègre une période dite de préparation de **1** journée, planifiée de manière prévisionnelle en septembre 2023 et une période de **3** semaines dévolue à fouille et prévue de manière prévisionnelle en septembre 2023.

**Le strict respect de ce calendrier est bien évidemment conditionné par la bonne marche de l'opération de démontage de la dalle béton et aussi par la fluidité de l'évacuation des déblais si celle-ci s'avère nécessaire.**

### 6.3.3 La phase préparatoire

Avant tout préalable le maître d'ouvrage aura pris soin de solliciter l'autorisation de fouille auprès de la Drac. Avant l'intervention de terrain, une phase préparatoire sera réalisée par le responsable d'opération et l'équipe. Elle permettra de :

- s'assurer de la sécurité de l'intervention,
- vérifier la présence de réseaux actifs.,

- rédiger le PPSPS,
- s'assurer de l'accès au chantier,
- préparer l'installation de la base-vie dans les chambres de l'hôtel,
- mettre en place tous les moyens nécessaires à l'enregistrement des données,
- prévenir la Drac dans un délai minimal de cinq jours avant le démarrage effectif de la fouille.

### 6.3.4 Le décapage

Le sol actuel (carrelage sur dalle béton ferrailée), épais de 0,13 m selon l'étude de sol réalisée par l'entreprise Unisol en 2021, sera démonté par une entreprise choisie par l'aménageur et les déblais évacués.

### 6.3.5 La fouille

La fouille sera conduite sur l'ensemble de l'emprise accessible. La fouille des structures et des niveaux sera menée selon les principes d'une fouille stratigraphique en milieu urbain, en aire ouverte avec un enregistrement systématique des unités stratigraphiques et la réalisation d'un diagramme.

La fouille répondra aux préconisations du cahier des charges scientifiques de la prescription, à savoir : fouille, enregistrement et relevé des structures en creux, dégagement des murs et maçonneries, des sols et autres niveaux archéologiques. Ces vestiges seront fouillés selon leur nature et leur intérêt en répondant aux exigences de qualité de la discipline.

Les déblais pourront être stockés sur place dans la limite des contraintes de sécurité et de circulation et l'évacuation pourra être assurée au besoin à la charge de l'aménageur.

#### Les relevés

Tous les outils nécessaires aux relevés topographiques, altimétriques, graphiques, numériques, photogrammétriques seront disponibles sur le site.

Les relevés topographiques seront régulièrement réalisés à la demande du responsable d'opération par un topographe du DHAAP permettant d'enrichir et de préciser au fur et à mesure de l'intervention le plan-masse de l'ensemble du site. Ces plans seront, conformément au décret 2006-272 du 3 mars 2006, géoréférencés et pourront compléter la base documentaire.

La réalisation de dessin manuel à l'échelle du 1/20<sup>e</sup> – plans, coupes et élévations – s'effectuera à l'avancement de la fouille. Une campagne de relevés photo systématiques sera conduite pour obtenir des documents en trois dimensions, restituant la volumétrie des vestiges et de l'ensemble du chantier. Par ailleurs, les photographies redressées, réalisées quotidiennement sur place grâce à un logiciel dédié, seront utilisées comme fond de plan pour le relevé manuel, permettant ainsi un gain de temps substantiel

#### Le système d'enregistrement

L'enregistrement des données de fouille s'appuiera sur les principes de l'enregistrement stratigraphique dont les fondements ont été établis pour les sites archéologiques urbains dès les années 1970 et publiés par Edward Harris en 1979 (HARRIS (E. C.), *Principles of Archaeological Stratigraphy*, Londres : Academic Press, 1979). Le principe repose sur l'identification d'un élément de base, l'unité stratigraphique ou US, sa description, son rôle comme « contenant » de mobilier (les objets et inclusions sont obligatoirement rattachés à une unité stratigraphique) et sa position relative en privilégiant notamment les relations d'antériorité et de postériorité. La transcription de ces relations s'effectue sous la forme d'un graphe, communément appelé matrice de Harris ou diagramme stratigraphique. Ce dernier traduit la synthèse des relations chronologiques et permet de définir les séquences, phases et périodes d'un site.

Sur le site, l'enregistrement se fera sur un support de formulaires papier (cahier US) qui sera ensuite informatisé en post-fouille. Le système d'enregistrement informatisé dans lequel seront versées les données a été conçu par Paul Celly dans le cadre de plusieurs opérations archéologiques de l'Inrap à Paris. Il a ensuite été perfectionné

par Julien Avinain afin d'être intégré à l'outil métier mis en place au sein du DHAAP pour alimenter la base de données R&CAP. Ce système d'enregistrement est utilisé par le pôle archéologique de Paris sur tous les chantiers qui lui sont confiés

Ce système a été élaboré sur FileMaker Pro (**Fig. 4**). Il regroupe – tout en les intégrant – la base de données des US enregistrées sur le terrain, l'inventaire du mobilier et celui de la documentation (photographies et relevés de terrain). Par un système de liens entre les tables, le dispositif permet de rassembler sur un même écran toutes les informations d'une couche donnée (relations stratigraphiques, dimensions, caractéristiques sédimentaires) mais aussi le mobilier qu'elle contient et enfin les numéros des photos et des relevés sur lesquels elle figure.

Dans son utilisation en post-fouille, la fiche US dispose d'un automatisme qui permet de « remonter » ou « descendre » entièrement, et très rapidement, le diagramme stratigraphique en évitant les recherches fastidieuses.

Ce système permet donc d'adopter la méthode d'enregistrement appropriée à l'analyse stratigraphique requise pour l'archéologie urbaine tout en y associant une base documentaire. Cette interaction facilite l'analyse stratigraphique et la gestion d'une documentation dense.

**Fig. 4 : modèle de fiche US de terrain.**

### Le mobilier

Le DHAAP en tant qu'opérateur agréé applique l'arrêté du 16 septembre 2004 « portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ». Pour ce faire, il a mis en place des protocoles de traitement, de tri, de conditionnement et de conservation du mobilier archéologique qui sont appliqués dès le terrain jusqu'à son stockage définitif dans les locaux de la ville de Paris, sous le contrôle de l'état.

Tout le mobilier sera conservé. Néanmoins, les matériaux de construction en terre cuite ou en plâtre seront triés sur le chantier de fouille en fonction de leur état de conservation, de leur intérêt et de leur forme. Ainsi, les blocs de pierre, s'ils sont sculptés ou atypiques seront gardés, pour les autres, des relevés photo et métriques ainsi que des prélèvements pétrographiques seront réalisés sur place, mais les blocs ne seront pas forcément conservés.

Tous les contenants adaptés au stockage du mobilier archéologique mis au jour seront disponibles sur le chantier de fouille. La restauratrice du DHAAP enseignera les protocoles à appliquer à la conservation préventive des objets mis au jour. Le cas échéant, il/elle viendra effectuer les prélèvements sur le terrain.

Après découverte, le mobilier sera transporté selon des rotations régulières dans les locaux du DHAAP situés au 11 rue du Pré dans le 18<sup>e</sup> arrondissement. Là, le mobilier sera lavé par des techniciens issus de l'équipe de fouille, puis trié par type de matériau, identifié et conditionné (**Fig. 5 et 6**). Son état sanitaire sera évalué. La restauratrice du DHHAP interviendra, dans le cas où il nécessite une action conservatoire particulière : verre ou métal, organique. Les éléments issus de la fouille seront ensuite stockés et inventoriés. Ce dispositif devrait permettre de laver et d'inventorier l'ensemble du mobilier pendant la phase fouille et donc de lancer rapidement les études de mobilier.



Fig. 5 : salle de lavage et de conditionnement du DHHAP rue du Pré



Fig. 6 : salle de stockage du DHHAP rue du Pré

Sur la fiche d'inventaire R&CAP du mobilier, tous les types de matériaux sont quantifiés par nombre de fragments et par poids (**Fig. 7**). Apparaissent également les informations concernant le conditionnement

(nombre de sacs, numéro de contenant, ...). Après tri des US par matériaux et l'exportation vers un tableur, il est très simple d'obtenir des inventaires complets, accompagnés des informations nécessaires, chronologiques et autres, dans le cadre des études de mobilier. Il est aussi très aisé de constituer de cette manière les inventaires règlementaires tels qu'ils sont définis dans l'arrêté du 16 septembre 2004.

Le DHAAP assurera le suivi des mouvements du mobilier vers les spécialistes de l'inrap à partir de la base de données R&CAP.

Après étude, une fois retournés dans les locaux du DHAAP, les lots de mobilier seront étiquetés et conditionnés une dernière fois, avant stockage définitif. Ils seront entreposés dans des zones climatiques, humides ou sèches adaptées à chaque type de matériau.

Fig. 7 : exemple de fiche de mobilier.

### Suivi et fin de la fouille

Pendant toute la durée de la fouille et de l'étude, conformément au cahier des charges scientifiques de la prescription, des comptes-rendus hebdomadaires seront communiqués à la Drac. Transmis par courrier ou messagerie électronique, ils recouvrent les objectifs suivants :

- suivre l'état d'avancement du chantier,
- suivre l'adéquation des moyens mis en œuvre tant en phase fouille qu'en phase étude,
- signaler toutes découvertes archéologique, immobilière ou mobilière, d'intérêt majeur.

Dans le même temps, le responsable d'opération recevra l'agent de la DRAC en charge du dossier aussi souvent que ce dernier le souhaite, en général une fois par semaine.

À la fin de la fouille, le DHAAP remettra au maître d'ouvrage un procès-verbal attestant de la libération du terrain. Ce document sera transmis à la Drac et permettra à cette dernière d'établir l'attestation de fin de travaux.

### 6.3.6 La phase d'étude et la réalisation du rapport

La phase de post-fouille ou d'étude commence à l'issue de l'achèvement de l'opération sur le terrain. Celle-ci est déterminée par la date de délivrance de l'attestation de fin de travaux émise par la DRAC. Comme l'indique le

cahier des charges scientifiques de la prescription, la remise du rapport d'opération doit s'effectuer dans un délai maximal de deux ans.

Une réunion de programmation sera organisée au début de la phase d'étude, de façon à préciser et éventuellement ajuster les objectifs et les problématiques en fonction des découvertes effectuées, en concertation avec la Drac.

La mise en ordre des données intervient immédiatement à la fin de la fouille. Le premier travail de réflexion préalable à la rédaction du rapport sera la réalisation du diagramme stratigraphique afin d'avoir une vue synthétique du site. Une première ébauche de diagramme, en chronologie relative, sera réalisée en utilisant les relations stratigraphiques entre les unités (US), aidée de quelques éléments datables dès la fouille. Dans le même temps, les études spécialisées (céramique toutes périodes, archéozoologie, objet en métal, ...) seront conduites dans le but de préciser la chronologie et la nature des occupations. Après réception de ces études, le diagramme stratigraphique sera calé en datation absolue grâce aux plans anciens, à l'étude de la céramique, aux datations radiocarbone. Enfin, un découpage chrono-stratigraphique du site sera effectué en séquences, regroupées par phase puis par période.

L'étude s'attachera à mettre en perspective les problématiques définies dans le cahier des charges scientifiques de la prescription et à replacer le site dans son contexte, grâce aux découvertes anciennes et aux fouilles intervenues dans le secteur du forum.

## 7 Les moyens

**Durée terrain : 3 semaines.**

**Durée étude : 20 jours.**

### 7.1 Répartition des moyens

#### 7.1.1 La tranche ferme

Étapes	Moyens	Quantité
<b>Phase terrain</b>		
Phase de préparation	Un responsable d'opération (DHAAP)	1 jour
Fouille	Un responsable d'opération (DHAAP) , technicien de fouille	15 jours 15 jours
Topographie	Une topographe (Ville de Paris)	1 jour
Photographie	Un photographe (Ville de Paris)	3 jours
<b>Phase étude</b>		
Inventaire des vestiges et de la documentation de fouille Description des données de terrain, mise en phase, interprétation, synthèse des résultats avec les études spécialisées, dessin et dessin en 3 D, infographie, mise en page du rapport. Gestion des collections	Un responsable d'opération (DHAAP)	20 jours
Topographie	Une topographe (Ville de Paris)	1 jour
Restauration	Une restauratrice (Ville de Paris)	1 jour
Recherches documentaire	Une spécialiste (Ville de Paris)	1 jour
Études spécialisées	Un céramologue par période Un archéozoologue Un spécialiste des objets en métal (Inrap)	4032 euros

Fig. 8 : tableau récapitulatif des moyens compris dans la tranche ferme.

#### 7.1.2 La tranche conditionnelle liée au mobilier

Étapes	Moyens	Montant
Études spécialisées	Un céramologue par période Un archéozoologue Un spécialiste des objets en métal	3192 euros
Phase étude		

Fig. 9 : tableau récapitulatif des moyens compris dans la tranche conditionnelle traitant de l'anthropologie

### 7.1.3 Compétences de l'équipe

L'équipe en charge du projet sera constituée d'archéologues aux compétences variées et complémentaires. Certains seront présentes en permanence sur le chantier, d'autres interviendront sur demande de l'équipe (photographe, topographe), d'autres encore pourront travailler en permanence dans les locaux du DHAAP, comme le responsable des collections.

L'équipe sera constituée pour la durée de l'opération sur la base de :

- Un responsable scientifique d'opération, archéologue spécialiste de l'archéologie urbaine du DHAAP, David Couturier, CV en annexe. Il dirigera l'opération en élaborant la stratégie de fouille afin d'atteindre les objectifs scientifiques tout en respectant le cadre de l'opération défini par le maître d'ouvrage. Il sera l'interlocuteur privilégié du maître d'ouvrage, de l'agent de la Drac traitant du dossier et des services de communication de la Ville de Paris.
- Un technicien de fouilles. Il effectuera les travaux de fouille et d'évacuation des déblais. Il participera à la réalisation de relevés graphiques et photographiques et à l'enregistrement des données.
- Une archéogéographe-topographe du DHAAP réalisera régulièrement les relevés topographiques, Émilie Cavanna (CV en annexe).
- Un photographe du DHAAP complétera les relevés photographiques, Marc Lelièvre ou Pascal Sausseureau.

L'équipe fera appel à un volant de spécialistes pluridisciplinaires comprenant :

- Un céramologue de l'Inrap spécialiste pour la période antique : Emmanuelle du Bouëtiez de Kerorguen.
- Des céramologues de l'Inrap, spécialistes du Moyen-Age et de l'Epoque Moderne : Annie Lefèvre, Caroline Claude et François Renel.
- Un archéozoologue de l'Inrap : Stéphane Frère et un spécialiste de la matière dure d'origine animale travaillée : Jean-François Goret du DHAAP
- Un numismate du musée Carnavalet : Philippe Charnotet.
- Un spécialiste du lapidaire architectural antique : Filipe Ferreira.
- L'équipe disposera du support logistique constant du responsable des collections et de la restauratrice du DHAAP.

## 8 ANNEXE : CV du responsable d'opération

### CURRICULUM VITAE

David COUTURIER  
10, place du Général de Gaulle  
02310 PAVANT  
Tél : 07-62-05-75-81  
E-Mail : [david.couturier@paris.fr](mailto:david.couturier@paris.fr)

### FONCTION

---

Responsable d'opérations archéologiques en milieu urbain.  
Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de Paris  
(DHAAP)

### CURSUS

---

1990-1992	Université de Saint-Etienne (Loire) Maîtrise en Histoire ancienne Directeur de mémoire : M. Yves Perrin Titre du mémoire : L'évolution des croyances des Ségusiaves : rupture ou continuité ?
1987-1990	Université de Saint-Etienne (Loire) DEUG et Licence en Histoire

### PARTICIPATION À DES PROJETS DE RECHERCHES

---

- Programme Collectif de Recherche : Manifestations culturelles et pratiques funéraires à l'Age du Fer en Ile-de-France » (2004)  
Rédaction de notices
- Programme Collectif de Recherche : Meaux, archéologies d'un patrimoine (depuis 2007)  
Initiateur, puis co-responsable jusqu'en 2010 avec Danielle Magnan (Service Régional de l'Archéologie)

### ARTICLES ET PUBLICATIONS

---

- 2003 1** - Couturier D. avec la collaboration de B. Foucray, C. Munoz, P. Ouzoulias et P. Van Ossel 2003 - Luzarches, le Bosquet (Val-d'Oise). Les installations agricoles et les niveaux de l'Antiquité tardive, *Diocesis Galliarum*, Documents de travail n°6, 2003, p. 77-106.
- 2003 2** - Couturier D., Marion S. 2003 – Meaux Arpent Videron, Bulletin de l'Association pour l'Étude de l'Âge du Fer, n° 21, p. 39-40.
- 2008** Couturier D. 2008 - Nouvelle approche du réseau viaire de la ville de Meaux antique, *Revue Archéologique d'Ile-de-France*, n° 1, p.191-207.
- 2009** Couturier D. 2009 – La fouille du 23 boulevard Jean Rose à Meaux (77). Actes des Journées Archéologiques de 2007, p. 85-87.
- 2010 1** - Couturier D. 2010 - Couthon : l'action d'un révolutionnaire ingambe in Delattre V., Sallem R. (dir.), Décrypter la différence. La place des personnes handicapées au sein des communautés du passé, 2010, p. 189-190.
- 2** - Couturier D. 2010 - De la terre végétale ancienne et des fosses de plantation, pour une approche pragmatique en milieu urbain : l'exemple de Meaux (Seine-et-Marne), *Revue Archéologique d'Ile-de-France*, n° 3, p. 249-262.
- 2011** Bauchet O., Couturier D., Paccard P. 2011 - Les adductions de Meaux. Rapprochement des sources archéologiques et textuelles, *Archéopages*, avril 2011, p. 72-79.
- 2012 1** - Couturier D. *et al.* – Meaux : le site du Pôle Mère-Enfant (hôpital de Meaux), les mutations d'une zone urbaine antique, Actes des Journées archéologiques d'Île-de-France 2004, p. 91-94.
- 2012 2** -Couturier D. – Les fouilles préventives à Meaux durant les années 2002 à 2007, Bulletin de la Société Historique de Meaux et sa Région, n° 9, p. 47-50.
- 2013 1** - Couturier D. 2013 - La ville antique de Meaux in Hurard S. et Cottiaux R. (dir.), Fouilles et découvertes en Ile-de-France, p. 71.
- 2** - Couturier D. 2013 - Le réseau viaire (antique) ; L'habitat (antique) in J. Förstel et al., Meaux. Patrimoine urbain, (coll. Cahiers du patrimoine, n° 104), Paris : Somogy-Éditions d'art, p. 32-33 ; 34-35.
- 3** - Couturier D., Bauchet O. et Fronteau G. 2013 - L'approvisionnement en eau de la ville de Meaux antique : fouille d'un tronçon d'aqueduc à Villenoy (Seine-et-Marne) et premier bilan, *Revue Archéologique du Centre de la France*, tome 52, p. 231-261.
- 2014** Couturier D. 2014 - Les aqueducs de *Ia(n)tinum*-Meaux, Bulletin de la Société Historique de Meaux et sa Région, n° 11, p. 55-59.
- 2019** - Couturier D. 2019 – La fouille de Meaux, 62-72 rue Saint-Faron (sud de la rue de la Visitation) : aperçu des occupations successives,

Bulletin de la Société Historique de Meaux et sa Région, n° 16, p. 197-199.

- 2020** Couturier D. 2021 – De la frange de la ville antique à l’Hospice général : aperçu de l’occupation d’un secteur de la plaine Saint-Faron sur la longue durée, Bulletin de la Société Historique de Meaux et sa Région, n° 17, p. 35-49.
- 2021** Couturier D., Delozanne Ch., Séguier J.-M. 2021 – Une ville dans un méandre : rues et carrefours de Meaux antique, *Archéopages*, n° 48, p. 14-21.
- 2022** (À paraître) Couturier D., Goret J.-F. 2022 – Nouvelles données sur l’occupation de l’Île de la Cité à partir des opérations menées à l’Hôtel-Dieu, au Palais de Justice et à la Conciergerie, Actes des Journées archéologiques d’Île-de-France 2021.

### Projet de PUBLICATION en cours (2019-2022)

---

**Meaux/*Ia(n)tinum* : naissance d’une capitale de cité**

### EXPERIENCES DE TERRAIN, archéologie programmée et bénévolat

- 1992            **Sanctuaire antique, prospection**  
Comblessac et Carentoir (Morbihan)
- 1991            **Thermes gallo-romains**  
Moingt-Sainte-Eugénie (Loire), dir. O. Blin

### EXPERIENCES DE TERRAIN, archéologie préventive, technicien

- 13/11/19 – 27/11/2019    **Diagnostic en milieu rural**  
Mitry-Mory (Seine-et-Marne)  
Dir. John Cornu
- 07/10/19 – 12/11/2019    **Diagnostic en milieu rural**  
Tremblay-en-France (Seine-et-Marne)  
Dir. Laurence Bouquet
- 10/07/2018 - 16/11/2018    **Fouille en milieu urbain**  
Meaux (Seine-et-Marne), 1-9 rue Saint-Fiacre  
Dir. Christel Delozanne

- 27/03/2018 - 20/04/2018 **Fouille en milieu urbain**  
Chelles (Seine-et-Marne), 27-29 avenue de la  
Résistance  
Dir. Christelle Seng
- 25/01/2018 - 14/02/2018 **Fouille en milieu urbain**  
Meaux (Seine-et-Marne), 20 rue Tronchon  
Dir. Patricia Guichard-Panseri
- 04/11/15 - 05/02/2016 **Diagnostic en milieu rural**  
Dhuizy (Seine-et-Marne)  
Dir. Christelle Seng
- 14/09/2015 - 16/10/2015 **Fouille en milieu urbain**  
Meaux (Seine-et-Marne), lycée Moissan/chapelle  
Jean Rose  
Dir. Patricia Guichard-Panseri
- 06/07/2015 - 17/07/2015 **Diagnostic en milieu urbain**  
Meaux 41 rue de Châage (Seine-et-Marne)  
Dir. Christel Delozanne
- 18/05/2015 - 03/07/2015 **Fouille en milieu rural**  
La Chapelle Saint-Luc (Aube)  
Dir. Arnaud Rémy
- Décembre 2013 **Diagnostic en milieu péri-urbain**  
Meaux (Seine-et-Marne), 5 boulevard du  
Mémorial américain  
Dir. Christel Delozanne
- Octobre 2008 **Diagnostic en milieu péri-urbain**  
Meaux (Seine-et-Marne), barrage de Meaux  
Dir. Olivier Bauchet
- 19/07/2006 - 21/07/2006 **Diagnostic en milieu urbain**  
Coulommiers (Seine-et-Marne)  
Dir. Nathalie Paccard
- 10/07/2006 - 31/07/2006 **Fouille en milieu urbain**  
Melun (Seine-et-Marne), 8 rue de la Rochette  
Dir. Patricia Guichard-Panseri
- 21/06/2006 - 25/06/2006 **Diagnostic en milieu urbain**  
Coulommiers (Seine-et-Marne)  
Dir. Nathalie Paccard
- 22/02/06 - 24/02/06 **Diagnostic en milieu urbain**  
Coulommiers (Seine-et-Marne)  
Dir. Nathalie Paccard
- 24/11/2003 - 28/11/2003 **Diagnostic en milieu urbain**  
Quincy-Voisins (Seine-et-Marne)  
Dir. Laure Pecqueur

- 16/04/2003 – 16/06/2003 **Fouille habitat du Néolithique ancien**  
Luzancy (Seine-et-Marne) le Pré des Bateaux  
  
Dir. Yves Lanchon
- 15/03/2000 - 25/02/2001 **Fouille villa gallo-romaine**  
Compans (Seine-et-Marne), Le Poteau du Mesnil  
Dir. J.-M. Séguier
- 05/07/1999 - 16/11/1999 **Fouille thermes gallo- romains**  
Vanves (Hauts-de-Seine), 1 place Delattre de  
Tassigny  
Dir. : X. Peixoto
- 08/08/1994 - 31/08/1994 **Fouille d'un bâtiment semi-enterré gallo-romain**  
Riorges (Loire), rue P. Dubreuil  
Dir. M.-O. Lavendhomme  
Rédaction du rapport
- 06/06/1994 - 05/08/1994 **Évaluation et fouille villa gallo-romaine**  
Opération A 16 (tronçon nord) ; Tigny-Noyelles  
(Pas-de-Calais)  
Dir. F. Lemaire.
- 01/03/1994 - 31/05/1994 **Fouille cimetière médiéval à contemporain**  
Wasquehal (Pas-de-Calais)  
Dir. L. Debs
- 16/06/1993 - 30/06/1993 **Évaluation**  
Roanne (Loire), Impasse du Champ de Foire  
Dir. M.-O Lavendhomme  
Participation à la rédaction du rapport.
- Prospection**  
Contournement routier de Saint-Germain-  
Lepinasse (Loire)  
Dir. M.-O Lavendhomme
- 01/08/1992 - 15/06/1993 **Fouille villa gallo-romaine et occupation médiévale**  
R.N. 24 Porcaro (Morbihan), la Démardais  
Dir. O. Blin  
Participation à la rédaction du D.F.S.

**EXPERIENCES DE TERRAIN, archéologie préventive, responsable de secteur**

---

- 04/05/1999 - 09/06/1999 **Évaluation en milieu urbain**

Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), Quartier  
Grammont  
Dir. E. du Bouettiez

18/02/1999 - 19/04/1999 **Fouille occupation néolithique et voirie gallo-romaine**

Compans (Seine-et-Marne), Le Poteau du Mesnil  
Dir. J.-M. Séguier

16/11/1998 - 07/02/1999 **Évaluation en milieu rural**

Compans (Seine-et-Marne), Le Poteau du  
Mesnil  
Dir. J.-M. Séguier

01/07/1998 - 15/11/1998 **Évaluation en milieu rural**

Aéroport de Roissy, piste nord  
Dir. A. Navecth-Domin

01/01/1998 - 30/06/1998 **Étude de la fouille de la villa gallo-romaine**

Tremblay-en-France(Seine-Saint-Denis), le  
Nouret  
Dir. C. Marcille  
Traitement des données de fouille et participation  
à la rédaction du DFS

09/06/1997 - 30/11/1997 **Fouille villa gallo-romaine avec aqueduc**

Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), le  
Nouret  
Dir. C. Marcille

01/12/1997 - 31/12/1997 **Fouille agglomération gallo-romaine**

01/11/1996 - 08/06/1997 Jouars-Pontchartrain (Yvelines)  
(rapport) Dir. O. Blin  
01/09/1994 - 31/10/1996  
(terrain)

## **EXPERIENCES DE TERRAIN, archéologie préventive, responsable d'opération**

---

### **Depuis 2020**

#### **11 interventions à Paris**

2020 39 ter rue de Gay-Lussac (diagnostic)  
4 bd du Palais / Cour de la Police judiciaire  
(diagnostic)  
4 bd du Palais / Cour de la Conciergerie  
(diagnostic)  
Invalides (découverte fortuite)

2021 20 rue Cujas (diagnostic)

7 rue Malebranche (diagnostic)  
 Conciergerie (diagnostic)  
 Église Saint-Merry (découverte fortuite d'une dalle funéraire)

2022 Fouille et analyse d'un carottage réalisé par l'IGC sur le parvis de Notre-Dame  
 Jardin des Tuileries (découverte fortuite d'une maçonnerie)  
 20 rue Cujas (Fouille, juin-décembre)

#### 2002-2019

#### 72 diagnostics et 9 fouilles à Meaux, dans sa périphérie ou en Seine-et-Marne

2019 **Diagnostic en milieu urbain**  
 Meaux, 42 rue Saint-Faron

2019 **Diagnostic en milieu urbain**  
 Meaux, Grand Hôpital de l'Est Francilien

2018 **milieu urbain** **Surveillance de travaux (diagnostic) en**  
 Meaux, 18 rue des Ursulines

2018 **Diagnostic en milieu urbain**  
 Lagny, boulevard Gallieni

2018 **Diagnostic en milieu péri-urbain**  
 Meaux, rue d'Orgemont

2017/2018 **milieu urbain** **Surveillance de travaux (diagnostic) en**  
 Meaux, Cinéma Majestic

2017 **Diagnostic en milieu urbain**  
 Meaux, 65 rue Saint-Fiacre

2016 **Fouille en milieu urbain**  
 Meaux, 62-72 rue Saint-Faron

2016 **Diagnostic en milieu urbain**  
 Meaux, 20 rue Barigny

2015 **Diagnostic en milieu péri-urbain**  
 Meaux, 3 route de Varreddes

2014 **Fouille en milieu urbain**  
 Meaux, 1 rue Camille Guérin

2014 **Diagnostic en milieu urbain**  
 Meaux, 25 impasse du Clos Saint-Faron  
 Meaux, 20 rue de Châage

2013 **Diagnostic en milieu urbain**  
 Meaux, 39 rue Saint-Faron lots A et B

- 2012 **Fouille en milieu urbain**  
Rue du Rond des Fées, lots A et B
- 2012 **Diagnostic en milieu urbain**  
Meaux, 18 rue Tronchon  
Meaux, 20 rue Tronchon  
Meaux, 63 rue Alfred Maury  
Meaux, 4 rue de Châage  
Meaux, 1 rue Camille Guérin  
Meaux, Lycée Moisan (Chapelle Jean Rose)  
Meaux, 7 rue Paul Bert
- 2012 **Diagnostic en milieu péri-urbain**  
Meaux, boulevard du Mémorial américain (lot A)
- 2011 **Diagnostic en milieu péri-urbain**  
Meaux, 32 Alexandre Volta ZI Nord - lot B
- 2011 **Diagnostic en milieu urbain**  
Meaux, 6-8 rue Saint-Fiacre, Centre hospitalier  
(Plateau médico-technique)  
Meaux, rue du Rond des Fées lots A et B
- 2010 **Diagnostic en milieu urbain**  
Meaux, 48 rue Alfred Maury
- 2009 **Fouille en milieu rural**  
Villenois, aqueduc gallo-romain
- 2009 **Diagnostic en milieu urbain**  
Meaux, 117, rue de Châage (parcelle sur rue et  
jardin)  
Meaux, Ecole Tronchon/rue Tronchon  
Meaux, 43 bis boulevard Jean Rose  
Meaux, 79 rue Saint-Faron  
Meaux, Centre hospitalier/sud du chemin de  
l'Hospice
- 2008 **Diagnostic en milieu urbain**  
Meaux, Centre hospitalier/Accélérateur de  
particules  
Meaux, Centre hospitalier/Bâtiment Accueil-Bloc-  
Réanimation-Urgences-Laboratoire  
Meaux, 41, rue de Châage (restaurant scolaire)  
Meaux, ZAC Luxembourg lots D4 et D6
- 2008 **Diagnostic en milieu péri-urbain**  
Meaux, Musée de la Grande Guerre  
Meaux, CESAP/secteur la Grosse Pierre
- 2007 **Fouille en milieu urbain**  
Meaux, 25 rue Saint-Fiacre  
Meaux, surveillance de travaux autour du Palais  
épiscopal
- 2007 **Diagnostic en milieu urbain**

Route de Varredes  
Meaux, Arpent Videron

**Période 1999-2002**  
**Douze évaluations et deux fouilles**

Jun 2002 Charles Vaillant	<b>Évaluation en milieu rural</b> Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), rue
Mai 2002 Anglais	<b>Évaluation en milieu rural</b> Dammary-les-lys (Seine-et-Marne), La Fosse aux
Avril-mai 2002	<b>Évaluation en milieu rural</b> Herblay et Pierrelaye (Val-d'Oise), 11ème Avenue
Septembre 2001 <b>rural</b> mars 2002	<b>Fouille établissement gallo-romain en milieu</b> Luzarches (Val-d'Oise), Le Bosquet
Août-septembre 2001	<b>Évaluation en milieu rural</b> Saint-Aubin (Essonne)
Jun 2001	<b>Évaluation en milieu rural</b> Sivry-Courtry (Seine-et-Marne), Lotissement Industriel PHISA
Mai-juin 2001 lot A4	<b>Évaluation en milieu rural</b> Lieuxaint (Seine-et-Marne), ZAC Université Gare
Avril 2001	<b>Évaluation en milieu rural</b> Flacourt (Yvelines), La Fosse Corbin
Février-mars 2001	<b>Évaluation en milieu rural</b> Ecuelles (Seine-et-Marne), Charmoy
Janvier 2000	<b>Évaluation en milieu rural</b> Tigery (Essonne), ZAC des Fossés Neufs
Novembre-décembre 1999 <b>rural</b>	<b>Fouille bâtiment gallo-romain en milieu</b> Ecuelles (Seine-et-Marne), Charmoy
Jun-juillet 1999	<b>Évaluation en milieu rural</b> La Boissière Ecole (Yvelines), Station d'épuration
Avril-mai 1999 Blanc	<b>Évaluation en milieu rural</b> Marolles-Sur-Seine (Seine-et-Marne), Le Carreau
Avril 1999 Corbusier	<b>Évaluation en milieu urbain</b> Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), Lycée le

## EXPERIENCES DE TERRAIN, surveillance de travaux/sondage

---

2009	Meaux, 41 rue De Châage (collège Sainte-Marie)
2008 (Seine-et-	Sondage dans l'aqueduc gallo-romain de Villenoy Marne), 46 bis rue Sadi Carnot Responsable : O. Bauchet
2008 Châage et	Meaux, rues Gilbert Pivain, Alfred Maury, de Camille Guérin
2007	Meaux, en face du 89 rue de Châage Meaux, en face du 33 rue Saint-Faron
2004	Meaux, 5 rue Georges Lugol

## EXPERIENCES DE TERRAIN, archéologie préventive, expertise

---

06/01/2014 – 10/01/2014 (étude) 06/12/2013 (terrain)	<b>Diagnostic en milieu rural / aqueduc gallo-romain</b> Coupvray (Seine-et-Marne), ZAC de Coupvray Dir. Eddy Séthian
---	---

## VALORISATION

---

Avril – septembre 2015	<b>Conception d'une exposition temporaire</b> pour le musée de Meaux : « La pierre dans tous ses éclats » (19 septembre-15 novembre 2015). Réalisation avec la collaboration de Solène Bonleu et de Nathalie Gomes de la scénographie, d'une plaquette et d'un diaporama.
------------------------	---

## LANGUES

---

Anglais	Maîtrise convenable
Allemand	Niveau Lycée

## COMPETENCES INFORMATIQUES

---

Microsoft Office, Adobe Illustrator et In Design, File Maker Pro, QGIS, Photoscan

## PERMIS DE CONDUIRE

---

Permis B voiture

CACES catégorie 1 depuis 2005

### **RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

---

Née le 16 août 1969 à Feurs (Loire). Nationalité française, marié, 4 enfants

## 2. Résultats

# 1 Du projet à l'intervention archéologique

## 1.1 Circonstances de l'opération

La fouille fait suite au diagnostic réalisé en 2021 à l'intérieur de l'hôtel de Senlis situé au 7-9 rue Malebranche dans le 5<sup>e</sup> arrondissement.

L'établissement se compose de deux immeubles contigus alignés sur la rue et reposant sur un niveau de cave. Au sud se trouve une cour en milieu de parcelle entourée par une coursive au nord et un troisième immeuble en L au sud. Les travaux projetés prévoyaient initialement, outre des modifications affectant les cloisonnements et les élévations des bâtiments actuels, la création d'un sous-sol, sur une surface de 70 m<sup>2</sup>, au droit du bâtiment sur cour.

Le diagnostic (**Fig. 1**), effectué sous la forme d'un sondage de type puits blindé (2,30 m x 1,70 m), a été réalisé à partir du niveau de rez-de-chaussée à l'intérieur d'une chambre du bâtiment en L situé au sud de l'établissement. Il a révélé une stratification urbaine d'une épaisseur de 5,72 m (base 53,44 m NVP). La composante antique, dont le sommet apparaît à 3,90 m de profondeur (55,26 m NVP), est conservée sur une hauteur de 1,80 m. Elle comporte deux phases : à partir du milieu du I<sup>er</sup> s., des aménagements de type sol se succèdent, avec des apports de remblais intercalés, sans que l'on puisse préciser leur situation spatiale. Le plus ancien est construit avec des fragments d'éléments de toiture en plâtre remployés. Une deuxième phase débute à partir de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. et de la première moitié du siècle suivant. Une couche de rejets de fragments de torchis rubéfiés, qui semblent avoir été étalés, pourrait témoigner d'un incendie. Les nombreux fragments de cruche pourraient suggérer un espace particulier (cuisine ? taverne ?). Une nouvelle série de sols traduit le dynamisme de l'aménagement urbain du secteur jusqu'au II<sup>e</sup> s. On retrouve en tout cas la succession de sols avec des remblais intercalés. Les rebuts de taille d'objets en os, issus de métapodes de bovins, évoquent un rejet d'un atelier. La céramique associée à l'occupation du VI<sup>e</sup> s., qui se superpose à celle antique, présente des caractères matériels particuliers qui pourraient suggérer que nous sommes en présence de rejets d'un atelier de potier. D'autres indices ont également été observés en périphérie sud (115, boulevard Saint-Michel) et ouest (jardin du Luxembourg) de notre reconnaissance. L'artisanat potier antique occupait aussi les mêmes secteurs. Les nombreux rebuts de taille d'objets en os, de même nature que précédemment, sont résiduels comme le confirme la datation radiocarbone effectuée (Lyon-20403(SacA-70503) et qui a donné les intervalles 127-253 et 290-320.

L'occupation médiévale, datée des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., comprend plusieurs phases, totalisant une épaisseur de 1,90 m (sommet à 57,29 m NVP ; base à 55,39 m). Des terres représentent une première occupation du sol de type jardin que l'on peut associer à la présence du clos des Jacobins. Elle est datée du XIV<sup>e</sup> s. Un creusement pourrait traduire un changement dans la nature de l'occupation à partir du XV<sup>e</sup> s. Surtout, la mise en place d'un sol pourrait matérialiser une rupture. Il a livré de la céramique qui évoque la présence d'un espace dédié spécifiquement à la boisson. Cette donnée pourrait suggérer que, si le lotissement du secteur intervient au début du XVII<sup>e</sup> s., une ou des constructions pourrait le précéder sans que l'on puisse préciser le lien avec le clos des Jacobins. L'apport de couches de remblai constitue la dernière transformation médiévale de cet espace. Une maçonnerie pourrait témoigner du bâti du XVII<sup>e</sup> s. sur lequel s'appuie un mur de la construction actuelle.

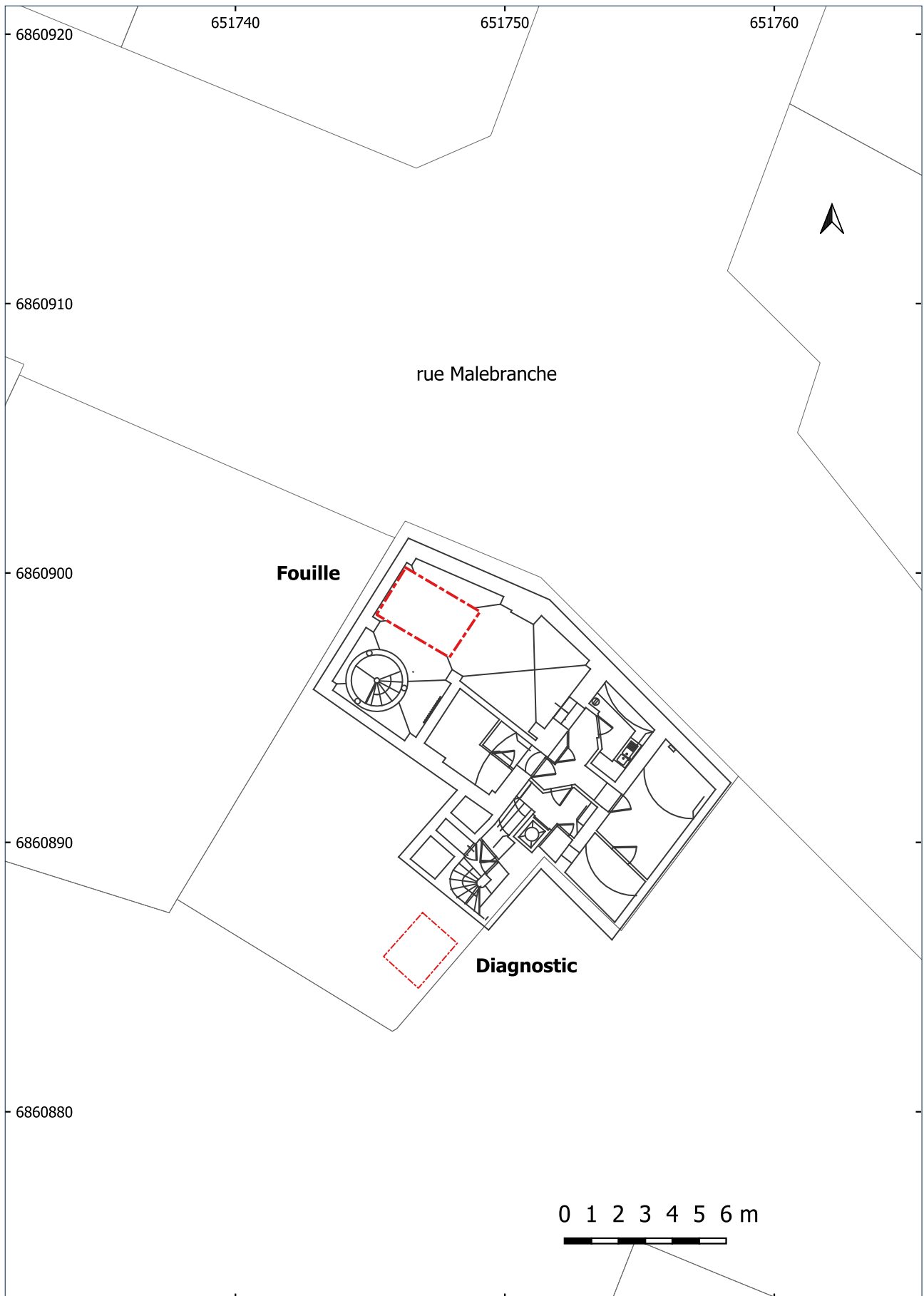


Fig. 1 : Localisation du diagnostic et de la fouille du 7 rue Malebranche. Plan : D. Couturier, DHAAP.

Finalement, le projet d'aménagement a été modifié avec d'une part, la suppression de la construction en sous-sol et d'autre part, la création d'un bassin dans la partie sur cave en front de rue. La prescription archéologique répond donc au projet de création du bassin d'une superficie de 6,2 m<sup>2</sup> à partir de la cote 55,31 m (55,60 NVP) et sur une hauteur de 1,70 m avec en sus la hauteur du radier.

La fouille a été prévue pour une durée de deux semaines avec une équipe constituée d'un responsable d'opération assisté par un technicien.

## 1.2 Déroulement de l'opération

La fouille a commencé le 18 septembre 2023 après démolition de la dalle de béton ferrailée constituant le niveau de circulation actuel du sous-sol (Fig. 2). Les déblais de fouille ont été stockés au sud de l'emprise (Fig. 3) et évacués en partie quand la place manquait. Lorsque la cote de fond de fouille a été atteinte, nous avons sollicité un approfondissement. Finalement, nous avons obtenu la possibilité de poursuivre jusqu'à 2 m de profondeur. À partir de là, deux tests ont été effectués avec une tarière manuelle (Fig. 4). L'opération s'est terminée le 3 octobre 2023 (Fig. 5).



Fig. 2 : L'emprise après démolition de la dalle de béton. Photo : D. Couturier, DHAAP.



Fig. 3 : Stockage des déblais de fouille à l'arrière de l'emprise. Photo : D. Couturier, DHAAP.



Fig. 4 : Test à la tarière manuelle. Photo : L. Sabardine, DHAAP.



Fig. 5 : Vue prise de l'est en fin d'opération. Photo : D. Couturier, DHAAP.

### 1.3 Acquisition des données et traitement des données

La documentation produite est limitée eu égard à la faible hauteur reconnue.

US	29
photos numériques	84
minutes	7
dont photogram.	4

Fig. 6 : La documentation de l'intervention. Tableau : D. Couturier, DHAAP.

En ce qui concerne la documentation graphique, deux types de relevés ont été produits : des relevés manuels et des ortho-images générées après photogrammétrie qui ont réalisés par l'un des photographes du DHAAP (Pascal Sausserau). Nous parlerons par commodité de côté « nord » pour la face nord-est de l'emprise, du côté « sud » pour la face sud-ouest, etc.

À l'issue de la phase terrain, le mobilier a été lavé et enregistré dans la base de données R&CAP. Le mobilier métallique a été pris en charge par Lucie Altenburg (restauratrice DHAAP) et radiographié.

Les études de la céramique ont permis de dater les différentes occupations et de participer à la construction du phasage. Les tessons antiques résiduels ont été datés par Jean-Marc Séguier (Inrap) ; les éléments médiévaux ont été étudiés par Caroline Claude (Inrap) ; les éléments récents ont été confiés à Caroline Bustos (DHAAP). Lola Sabardine (DHAAP) a expertisé les éléments de TCA.

## 1.4 Abréviations utilisées

Les abréviations suivantes peuvent être utilisées lors de la description des niveaux archéologiques ou du mobilier :

- US = unité stratigraphique
- TCA = terre cuite architecturale
- CB = charbon de bois
- fgt = fragment
- HMA = haut Moyen Âge
- IMB = *imbrex*
- TP = trou de poteau
- TPI = tuile plate
- NMI = nombre minimum d'individus
- NR = nombre de restes
- TEG = *tegula*
- XIIIB/XIVa = deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> s./premier quart du XIV<sup>e</sup> s.

## 2 État des connaissances avant l'opération

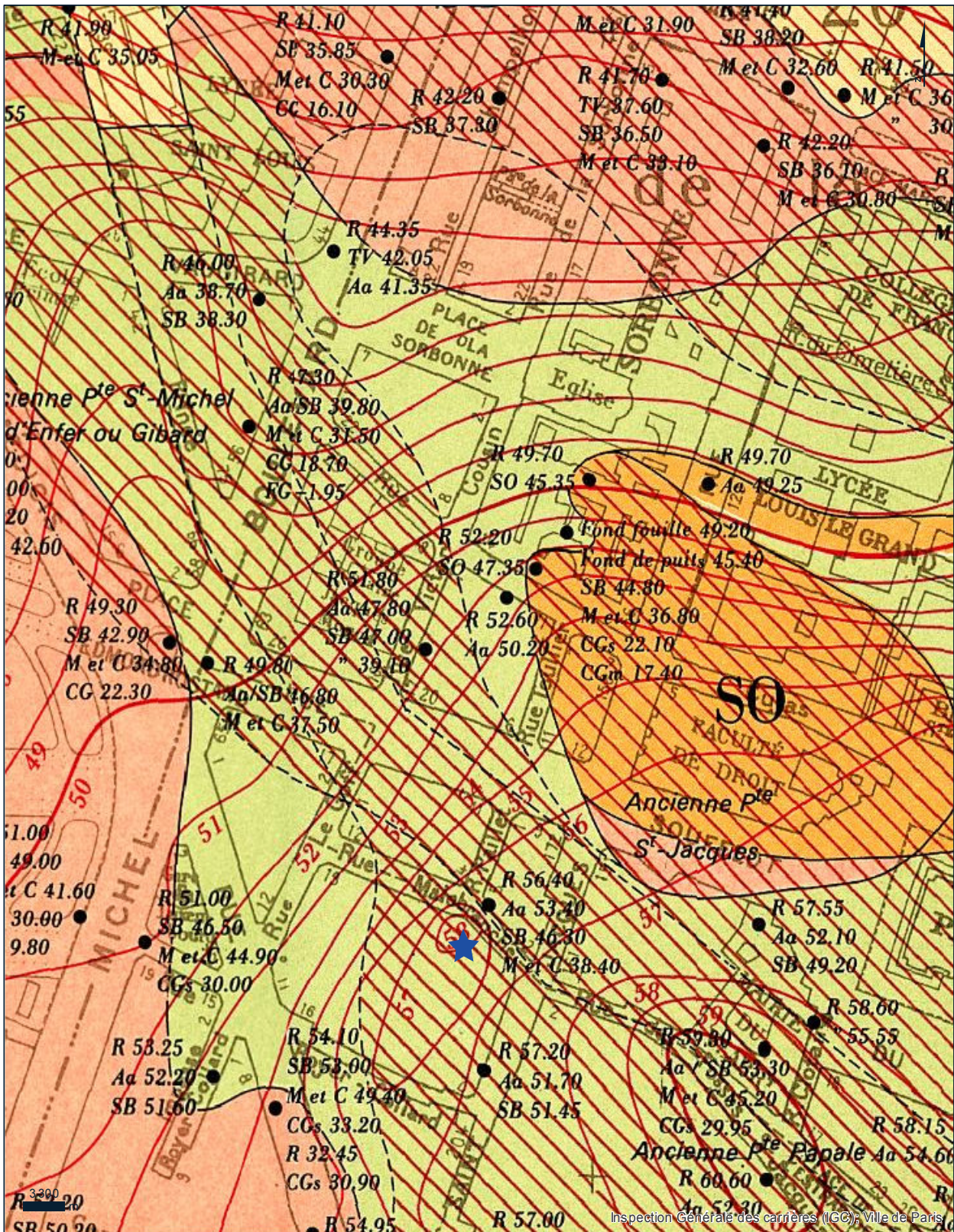
### 2.1 Contexte géologique

La parcelle se situe sur le versant nord-ouest de la Montagne Sainte-Geneviève à l'altitude de 58 m NVP au niveau de la voirie, mais autour de 59 m au niveau de la cour intérieure situé au sud.

Les données de l'*Atlas des Anciennes Carrières et Géologique* (IGC) indiquent la présence d'un sondage à l'angle des rues Malebranche et Paillet. Les remblais modernes ont une épaisseur de 3 m. Ils surmontent les alluvions anciennes constituées de sables et de graviers qui se situent à 53,40 m NVP (**Fig. 7**). En dessous, on trouve successivement les sables de Beauchamp (SB) à 46,30 m et les marnes et caillasses à 38,40 m.



### IGC - Atlas des Anciennes Carrières et Géologique



	Remblais
	Alluvions anciennes
	Sables et Grès de Beauchamp (Bartonic supérieur)
	Marnes et Caillasses (Lutétien)
	Localisation de la parcelle diagnostiquée

Publication : Ville de Paris - 27/04/2021  
Échelle : 1/2257

Fig. 7 : Extrait de l'Atlas des Anciennes Carrières et Géologique. Plan : IGC.

## 2.2 Contexte archéologique et historique

La parcelle est située au centre de la ville antique. Le projet se trouve dans l'*insula* située immédiatement au sud du forum. Selon Théodore Vacquer, cet îlot était divisé en trois parties par une voie cardinale et une voie décumane. Les thermes dits de la rue Gay-Lussac occupaient le sous-îlot situé à l'ouest (Fig. 8 ; Busson 1998 : 85, notice R&CAP 72<sup>1</sup> ; 214-215, notice 274). De nombreux vestiges ont été signalés aux extrémités occidentales des deux autres sous-îlots (nord et sud) disposés à l'est sur des parcelles correspondant aux 3-9 rue Le Goff, 12-19 rue Malebranche. Dans le sous îlot nord-est délimité par un mur périphérique de 1 m de large, Théodore Vaquer mentionne des maçonneries formant des espaces distincts. Au sud une galerie longe la voie décumane qui divise l'îlot tandis qu'au nord se trouvaient une série de petites pièces, dont une munie d'un hypocauste. Les altitudes de leurs sols en bétons sont comprises entre 52,90 et 53,90 m. Dans le sous-îlot sud-est, deux grands espaces ont été repérés. Dans l'un d'eux a été repéré une pièce souterraine (Busson 1998 : 214-215, notice 274).

<sup>1</sup> Les numéros de notice se rapportent à l'inventaire R&CAP (Référentiel et Cartographie de l'Archéologie Parisienne) (Avinain et al. 2023).

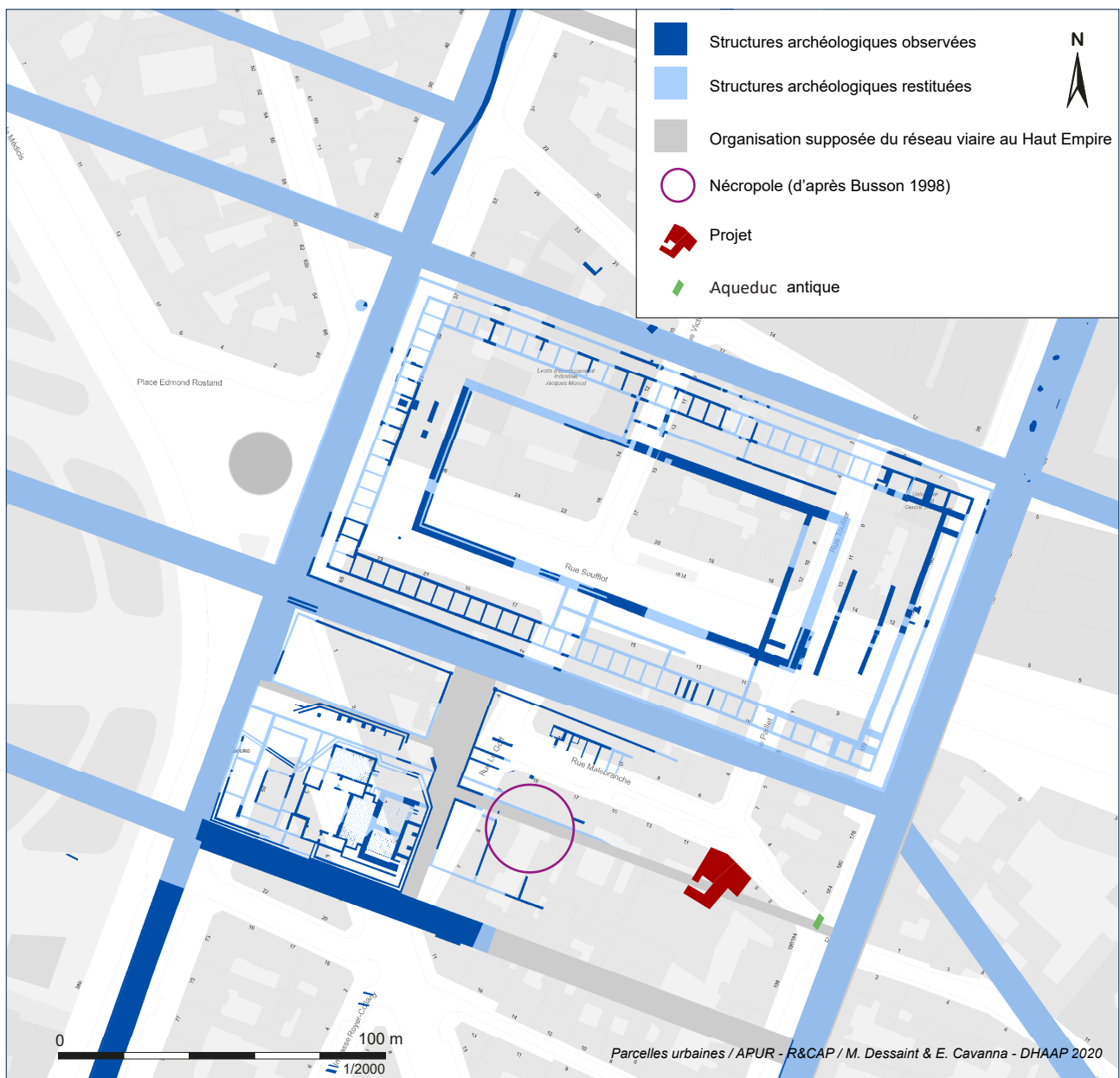
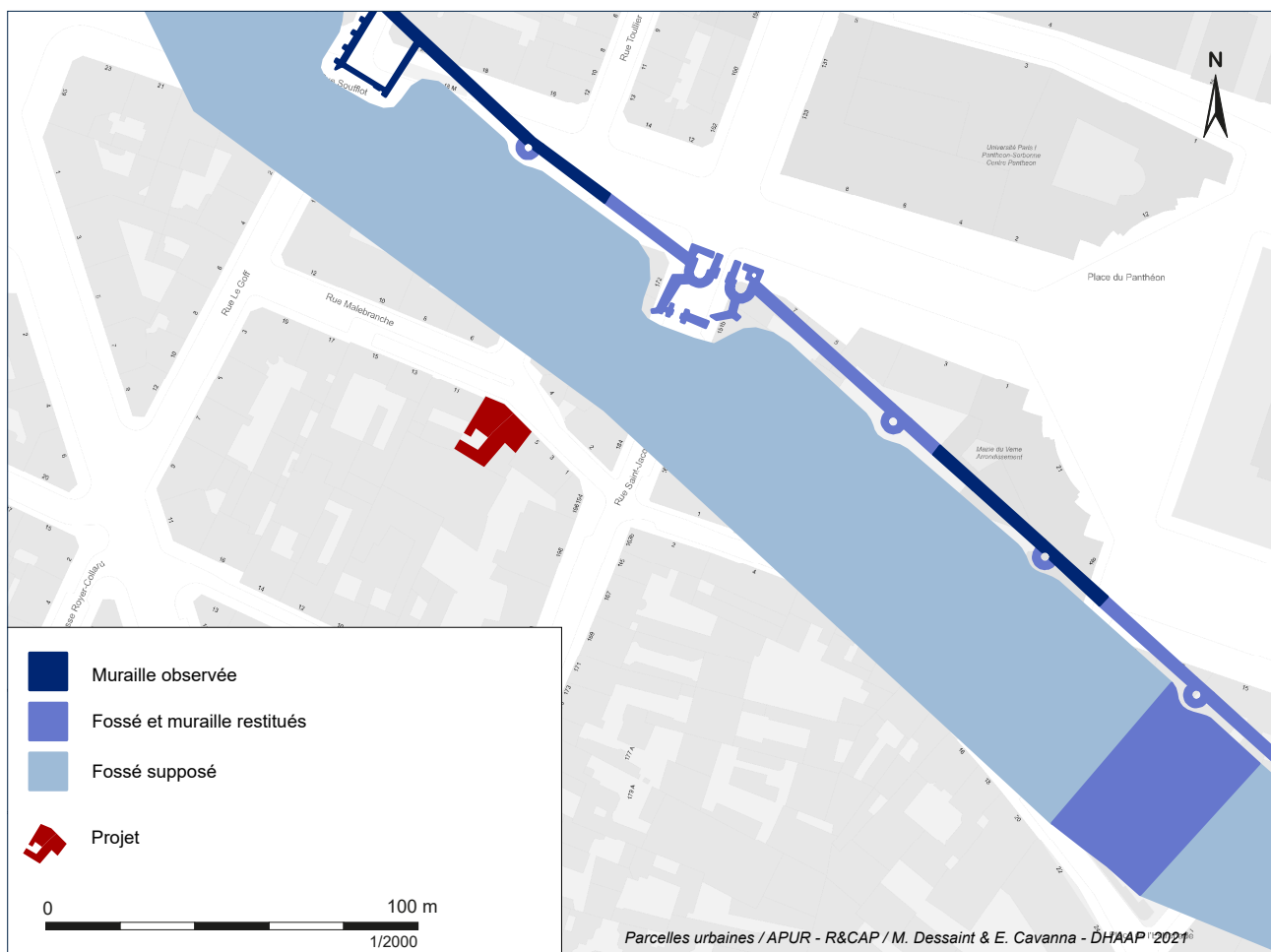


Fig. 8 : Contexte archéologique antique. Plan : R&CAP.

Quelques années plus tard, au même emplacement (3-9 rue Le Goff, 17-19 rue Malebranche, 11 rue Gay-Lussac et 16 rue Royer-Collart), Eugène Toulouze réalise d'autres découvertes. Celles-ci, dont les résultats et l'interprétation restent discutés, sont de natures bien différentes de celles de Théodore Vacquer. En premier lieu, l'archéologue évoque une stratigraphie de 9 m ! Ensuite, il mentionne la présence d'un artisanat de poterie gauloise auquel aurait succédé une fabrique de briques et poteries antiques (rue Malebranche et Royer-Collart), elle-même remplacée par des habitations (**Busson 1998** : 60 : notice 36, 215-216, notice 275). Enfin, l'auteur fait état d'une nécropole regroupant des squelettes trouvés près de la rue Royer-Colard et des incinérations en bordure de la rue Le Goff et près de la rue de la rue Malebranche (**Fig. 8**). L'une des inhumations était antérieure à l'un des fours déjà mentionnés. La datation de ces découvertes n'est pas assurée : soit elles sont antérieures à l'urbanisation de Lutèce, soit elles sont attribuables à l'antiquité tardive (**Busson 1998** : 215-216, notice 275).

La partie orientale de cette *insula* n'a en revanche jamais été reconnue. Le projet se trouve sur le tracé supposé de la voie décumane propre à cet îlot. Par ailleurs, un tronçon de l'aqueduc de Lutèce a été observé à l'angle de la rue Saint-Jacques (côté pair) et de la rue Malebranche (face au n° 2). Le sommet du radier se trouve à la cote de 54,33 m NVP (**Busson 1998** : 14).

Pendant la période médiévale, le site se trouve en dehors de l'enceinte érigée par Philippe-Auguste rive gauche, au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Le projet se tient à environ 30 m au sud du creusement du fossé (**Fig. 9**).



**Fig. 9** : Plan de l'enceinte de Philippe-Auguste. Plan : R&CAP.



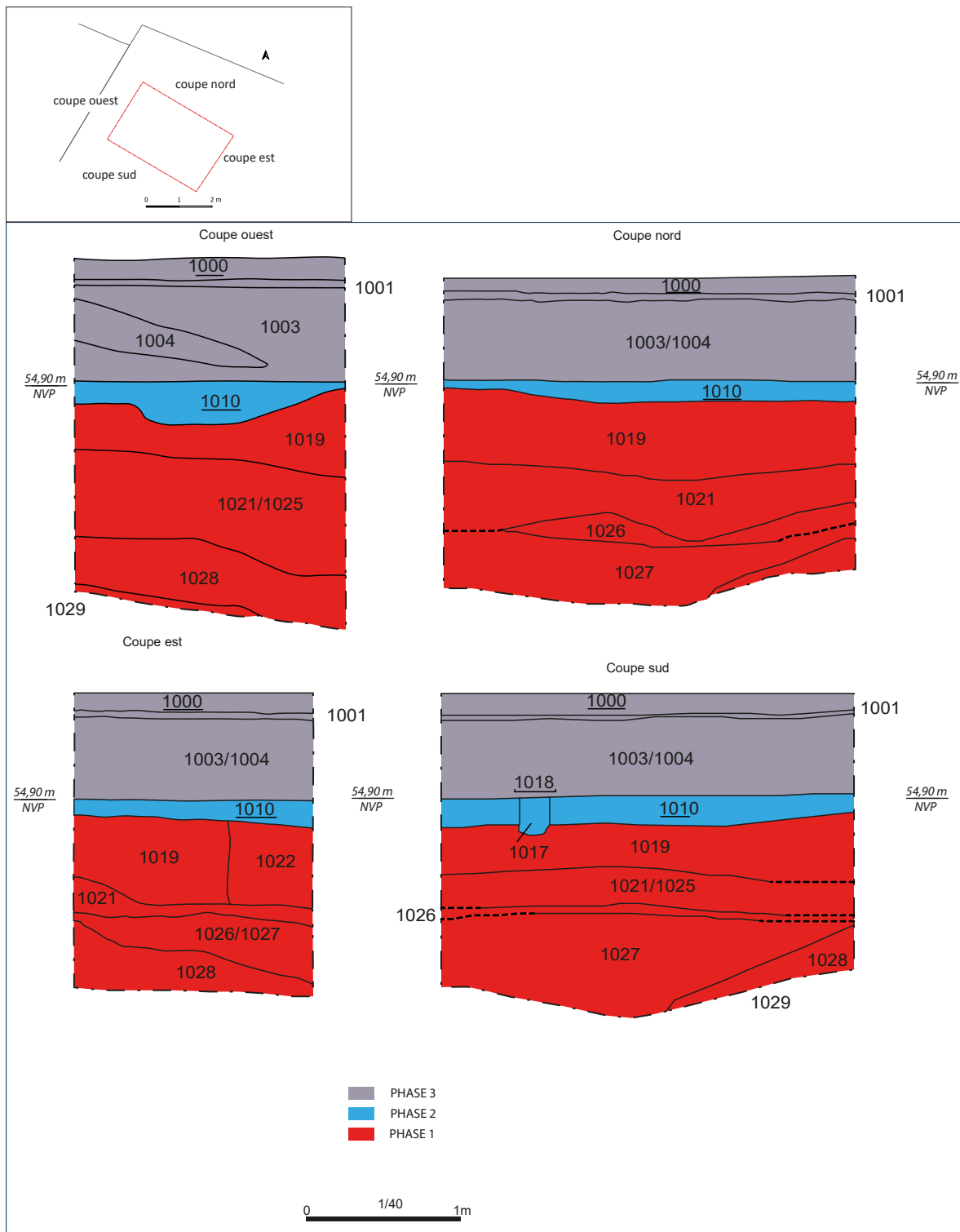


Fig. 11 : Coupes des parois de l'ouverture. Photo : D. Couturier, DHAAP.

Malgré la limitation de la reconnaissance de la stratigraphie, trois ensembles se dégagent nettement tant au niveau de la nature de la stratification qu'en ce qui concerne les éléments de datation (Fig. 14, page 64).

- **phase 1** : les couches médiévales dont le sommet conservé se situe à 54,76 m ;
- **phase 2** : les constructions du XIX<sup>e</sup> s. ;
- **phase 3** : les aménagements récents.

La présentation graphique (diagramme et coupes) intégrera le code couleur ci-contre (Fig. 13).

datation	phase
XIIIB/XIVa	1
XIX <sup>e</sup> s.	2
XIXB	3

Fig. 13 : Code couleurs associé aux différentes occupations. Tableau : D. Couturier, DHAAP.

À noter la présence d'une perturbation (US 1023) contre la paroi sud (cf. Fig. 23 et 24, p. 69 et 70) qui a livré deux tessons des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. (US 1024). La faible surface reconnue ne permet pas de valider la reconnaissance d'une structure à part entière.

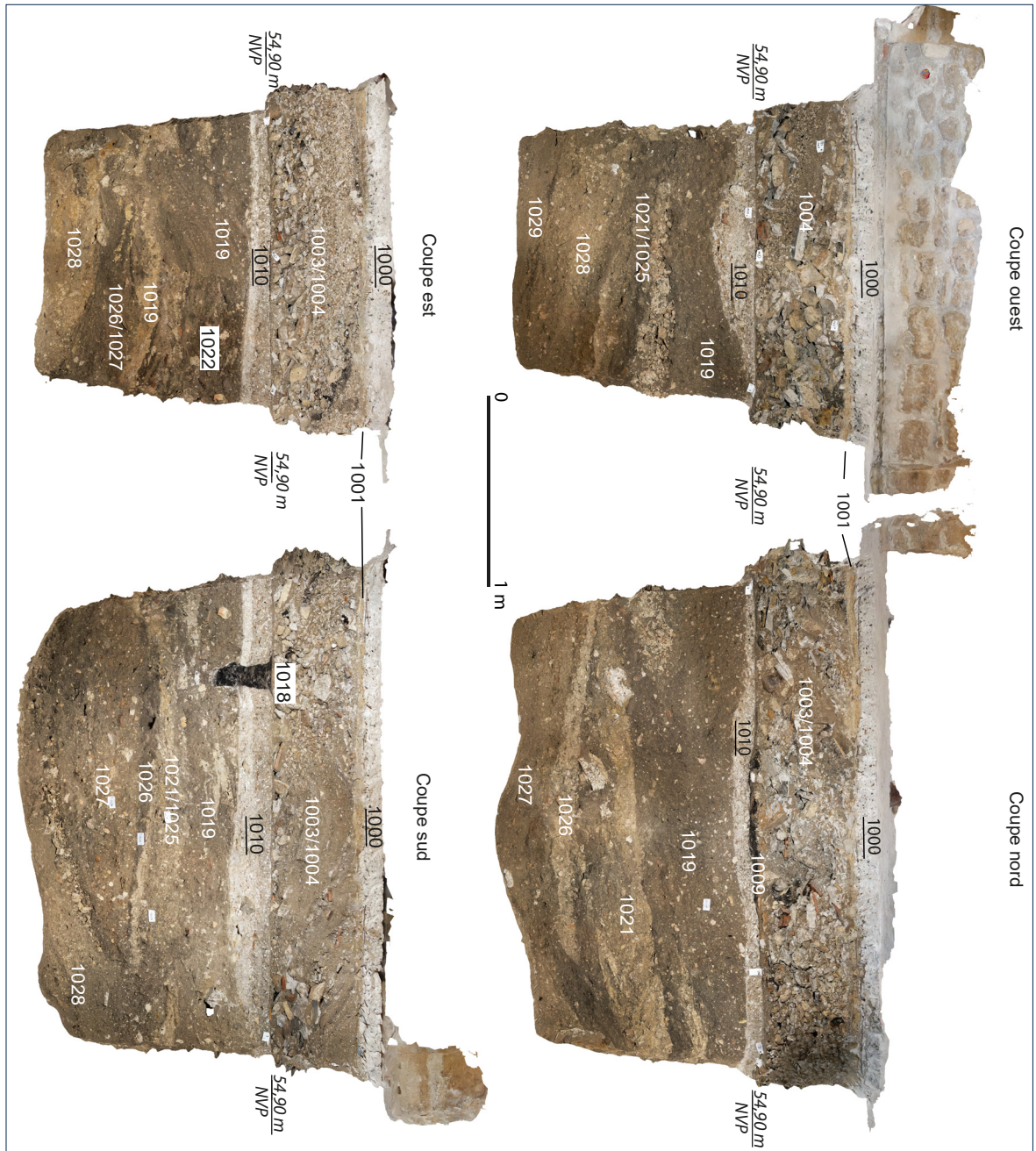


Fig. 12 : Ortho-images des parois de l'ouverture. Photo : P. Sausserau, DHAAP ; DAO : D. Couturier, DHAAP.

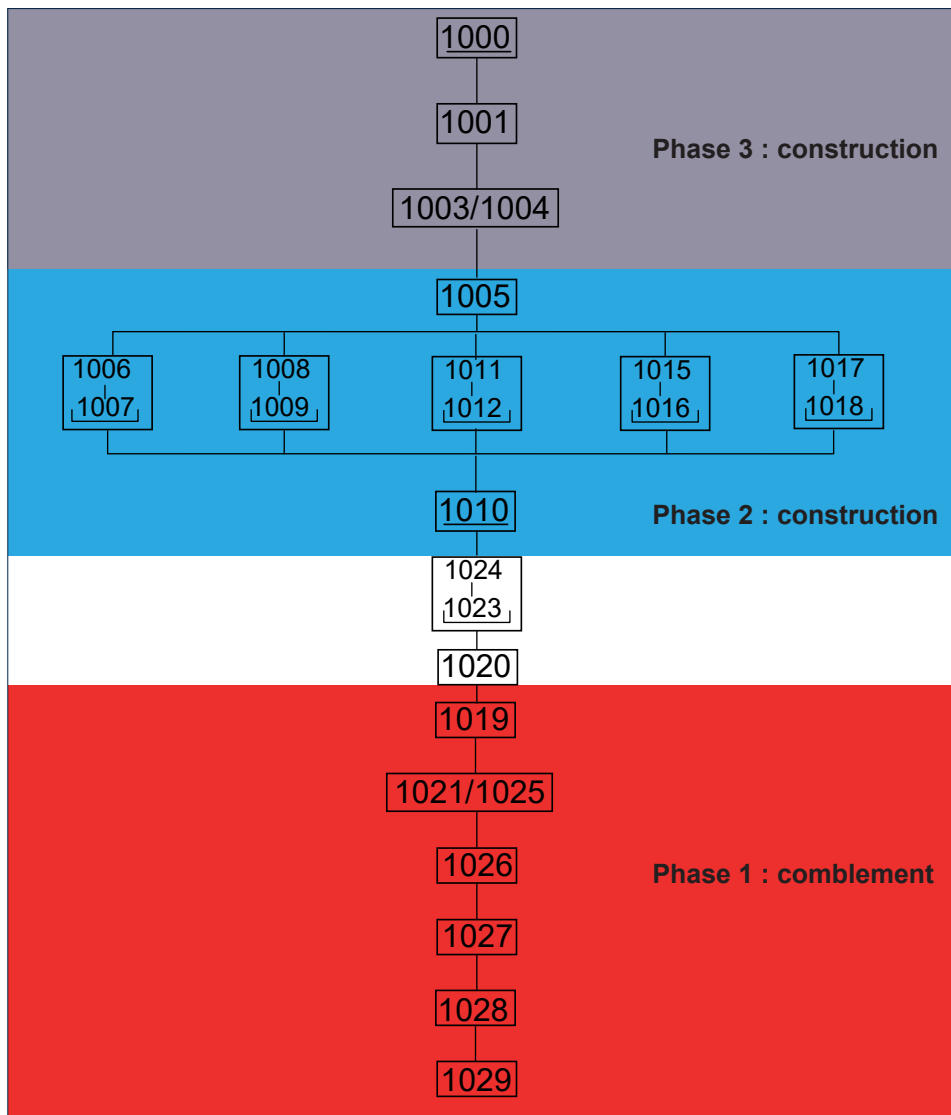


Fig. 14 : Diagramme stratigraphique. DAO : D. Couturier, DHAAP

### 3.2 Phase 1 : période médiévale

La base de la stratigraphie reconnue comprend une série de couches sur une hauteur maximale de 1,30 m (de 53,50 à 54,76 m NVP) que nous interprétons comme des remblais.

**US 1029 :** la fouille s'est interrompue, côtés sud et ouest, au contact d'une strate de limon beige brun qui a été reconnue sur une très faible épaisseur et qui n'a pas livré de mobilier. Néanmoins, malgré cette absence, nous l'intégrons à l'ensemble.

**US 1028 :** limon sableux gris (épaisseur : 0,30 m dans la coupe ouest).

**US 1027 :** limon sableux gris noir avec cailloutis et blocs avec une épaisseur maximale de 0,7 m dans la coupe sud.

**US 1026 :** fine couche de limon sableux brun foncé à noir dont l'épaisseur augmente vers l'est.

**US 1021/1025 :** limon sableux grisâtre avec gravats de mortier.

**US 1019 :** limon sableux brun foncé avec cailloutis, nodules de mortier antique, fragments de TCA et quelques blocs.

**US 1020 :** nodules de calcaire jaune pilé qui forme une interface avec la phase postérieure.

Le mobilier de ces couches comporte une large part d'éléments résiduels antiques. On trouve des fragments de TCA, qui sont très largement représentés et qui ont été l'objet d'un ramassage systématique, des enduits peints (**US 1019, 1021, 1025, 1026, 1027, 1028**), voire des fragments de terre crue de type torchis. Pour la céramique, la résidualité ne concerne pas seulement les tessons antiques mais également des tessons du HMA qui rappellent (**US 1019**) l'occupation du VI<sup>e</sup> s. mise en évidence lors du diagnostic. À noter que les tessons antiques les plus récents (III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s.) sont postérieurs aux occupations perçues dans le diagnostic (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s.).

Les restes de TCA comprennent 56 % de *tegulae* et 33 % d'*imbrices* (cf. infra 7). En ce qui concerne les pâtes, 9 groupes ont été distingués. Aucune tuile plate n'est présente.

La couche la plus basse (**US 1028**), qui a livré du mobilier, est datée du XIV<sup>e</sup> s. Le faible échantillon céramique (NR : 3) est à relever. Les couches supérieures ne démentent pas cette attribution et la strate la plus récente (**US 1019**), plus largement fournie (NR : 33) apporte une importante précision chronologique (XIIIB/XIVa).

La situation topographique de cet ensemble compris entre 54,76 m et 53,50 m (base reconnue et non réelle) s'inscrit dans un dénivelé de 2.53 m sur une distance de 9,50 m par rapport aux couches médiévales du diag perçues entre 57,29 et 55,39 m (**Fig. 15**). Nous proposons d'associer ces couches à une phase de remblaiement datable au plus tard du premier quart du XIV<sup>e</sup> s. L'absence du terrain naturel surmonté par des couches antiques pourrait suggérer qu'elles participent du comblement d'un creusement.

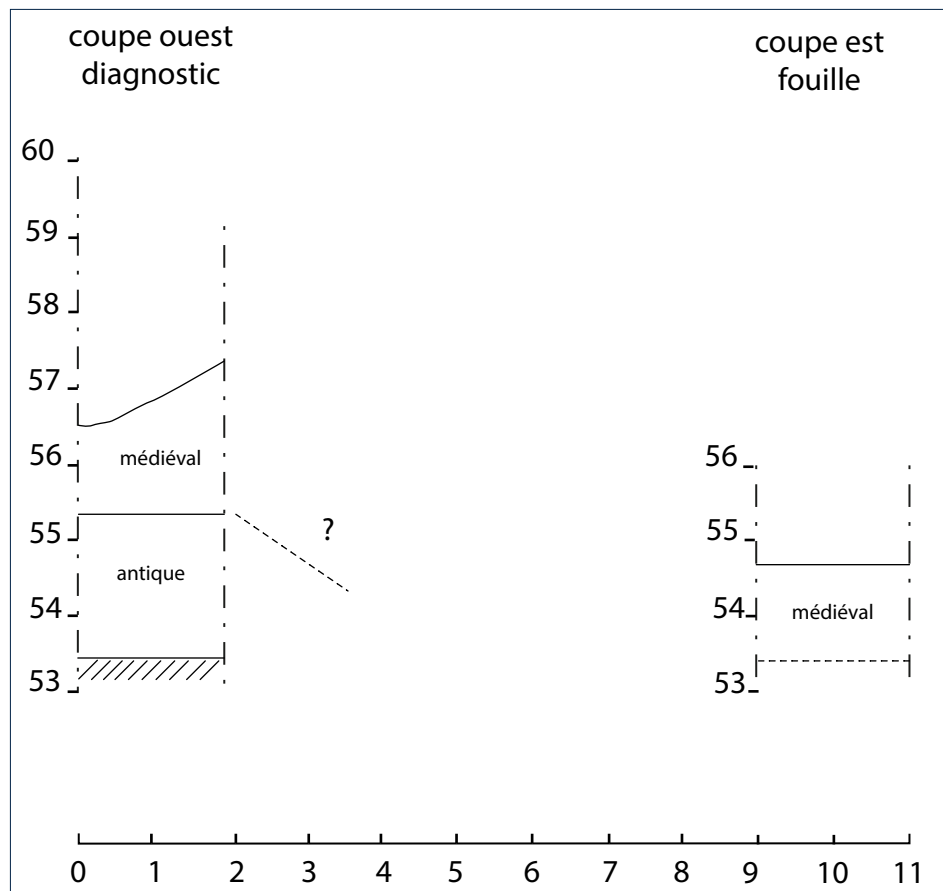
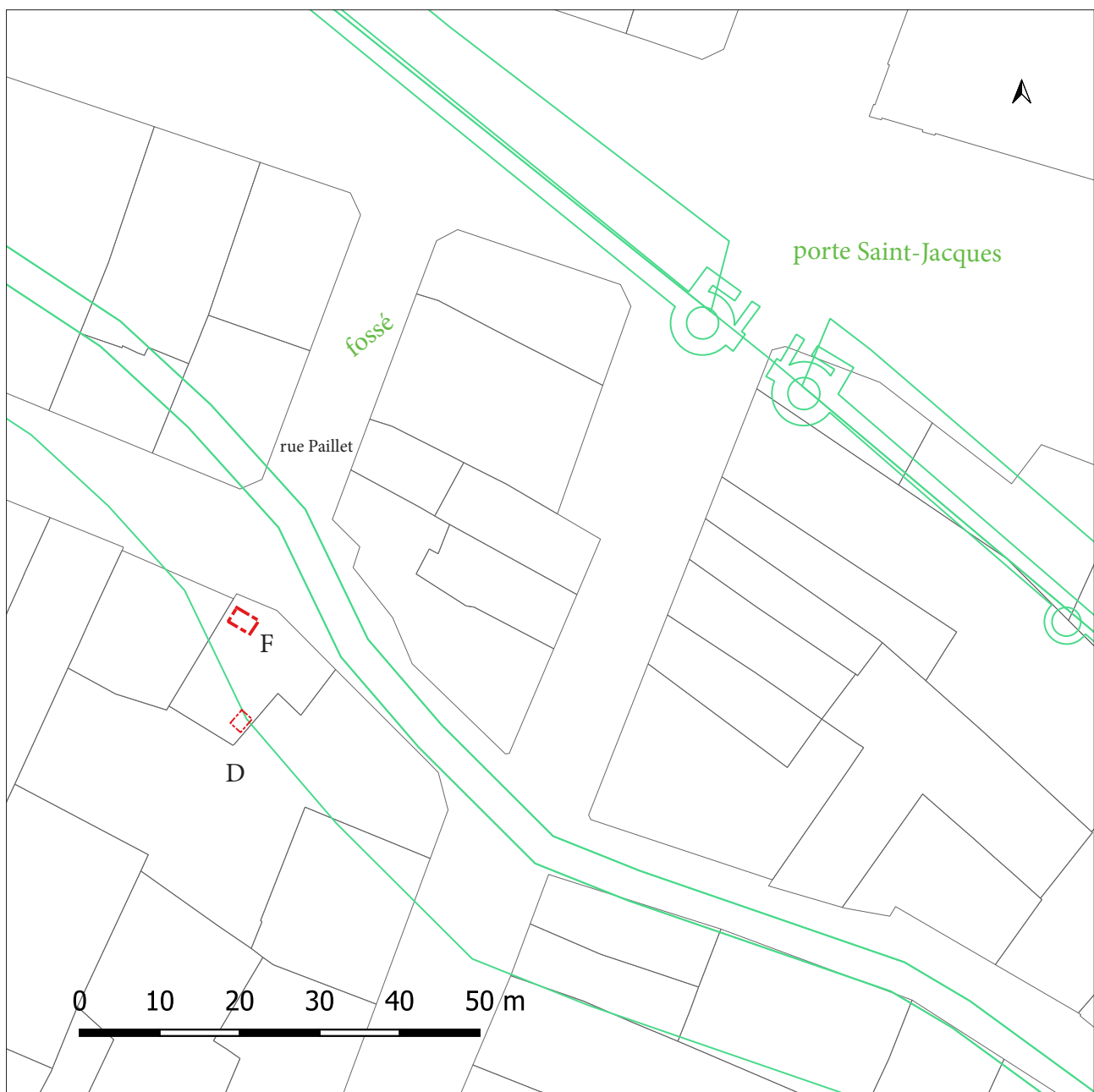


Fig. 15 : Comparaison des données chrono-stratigraphiques du diagnostic et de la fouille. DAO : D. Couturier, DHAAP.

Le recalage du plan de localisation de la fouille montre que l'on se situerait sur la frange externe de l'aménagement de l'enceinte dite de Charles V qui constitue sur la rive gauche un renforcement de celle de Philippe Auguste avec la mise en place à partir de 1356 d'un large fossé bordé par un chemin côté extérieur (**Faucherre, Bethé 2013** : 121 et cf. *infra* 8) (**Fig. 16**). L'important dénivelé que l'on constate aujourd'hui dans la rue Paillet (**fig. 17**) pourrait traduire l'empreinte du fossé comblé de l'enceinte de Charles V dans la topographie actuelle. Selon Bonnardot, le colmatage du fossé est effectué en 1665 (**Bonnardot 1852-1853** : 271), mais l'étude documentaire (cf. *infra* 8) nous apprend que le lotissement débute dès 1586-1587 y compris sur le fossé. La porte Saint-Jacques fut démolie en 1684 (**Ibid.** : 273).



**Fig. 16** : Emprises de la fouille (F) et du diagnostic (D) et le tracé de l'enceinte (en vert) sur le fond parcellaire actuel. DAO : D. Couturier, DHAAP avec tracé de l'enceinte fourni par Alpage.



Fig. 17 : Altimétries actuelles de la rue Paillet. DAO : D. Couturier, DHAAP.

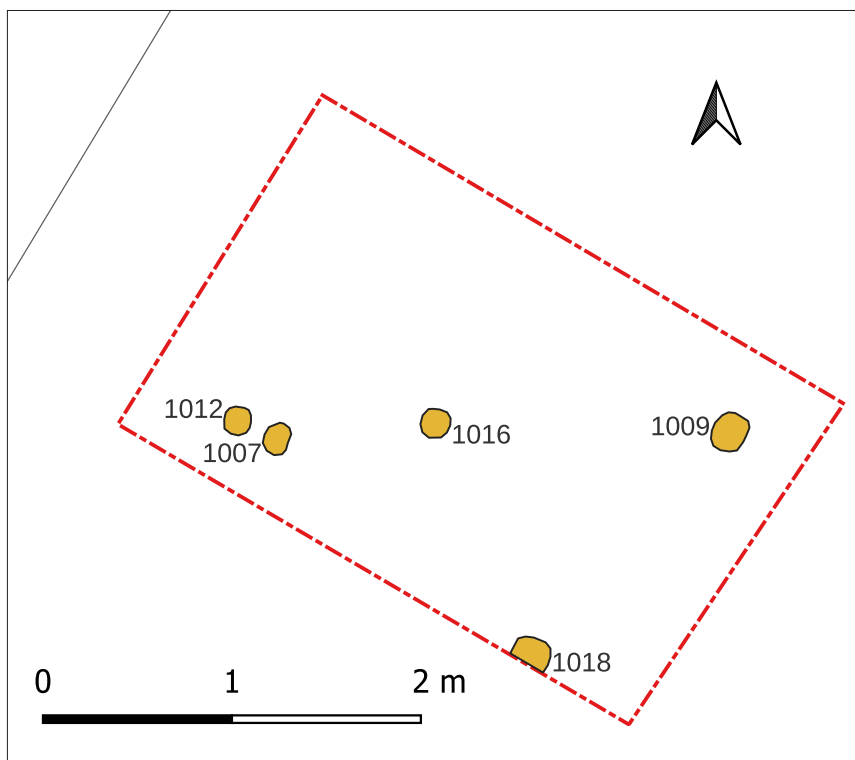
Quoi qu'il en soit, les couches fouillées ne semblent pas se rattacher au comblement du fossé de l'enceinte dite de Charles V. Elles sont mises en place antérieurement et le creusement qu'elles comblent est difficilement identifiable en l'état du fait de sa reconnaissance trop partielle.

### 3.3 Phase 2 : les constructions du XIX<sup>e</sup> s. (première moitié ?)

Au-dessus de la couche **1020**, on trouve un sol constitué d'un agrégat de blocs et de cailloutis liés au plâtre (**US 1010**) reconnu sur toute l'emprise (**Fig. 18** et cf. **Fig. 11** et **12**) à une altitude située à 54,90 m, soit 0,65 m sous le niveau de sous-sol actuel (**US 1000**). Son épaisseur varie de 5 cm (coupe nord) à 22 cm (coupe ouest). Son démontage a permis de collecter du mobilier comprenant des fragments de TCA dont des tuiles plates, des éléments en fer et de la céramique datée du XIX<sup>e</sup> s. Cinq trous de poteaux (**US 1007**, **1009**, **1012**, **1016** et **1018**) sont installés dans le sol **1010** (**Fig. 19**) dont quatre ont été dégagés intégralement ; **1018** se situant dans la coupe sud. Leurs dimensions sont indiquées dans le tableau ci-contre (**Fig. 20**).



**Fig. 18** : Le sol 1010 et les trous de poteaux. Cliché : D. Couturier, DHAAP.

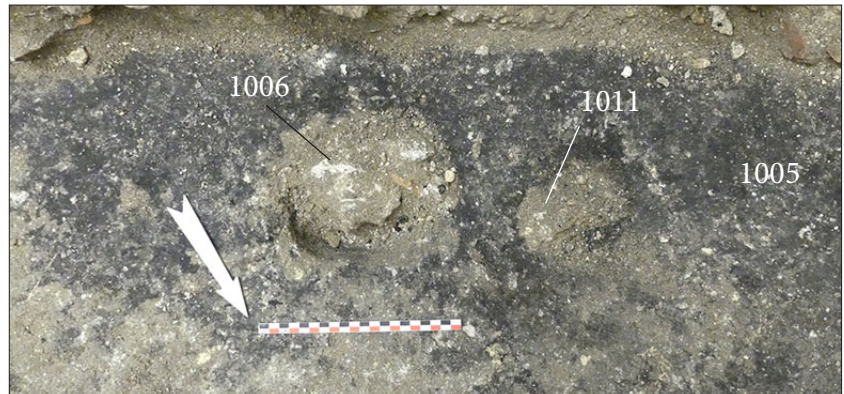


**Fig. 19** : Plan des trous de poteaux. DAO : D. Couturier, DHAAP.

TP	diam.	h. cons.
<b>1007</b>	16	14
<b>1009</b>	18	18
<b>1012</b>	10	8
<b>1016</b>	13	10
<b>1018</b>	17	12

**Fig. 20** : Dimensions des trous de poteaux.  
Tableau : D. Couturier, DHAAP.

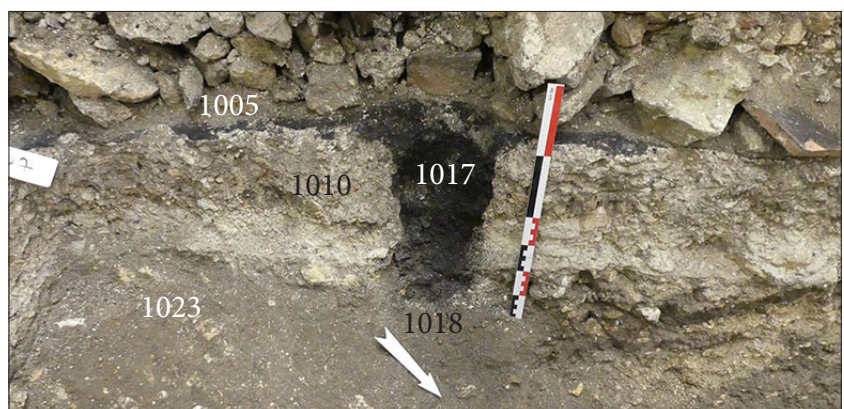
Aucun élément de calage n'a été mis en évidence. Leur remplissage fait apparaître deux ensembles : les creusements **1007**, **1009**, **1012** sont comblés avec du limon sableux brun à gris (respectivement **US 1006**, **1008** et **1011** ; **Fig. 21** et **22**) tandis que le comblement de **1016** et **1018** (**US 1015** et **1017** ; **Fig. 23**) est charbonneux. Leur organisation n'est pas flagrante et on observe la proximité immédiate des poteaux **1007** et **1012**. La couche d'occupation (**US 1005**) qui recouvre le sol **1010** est également constituée d'une fine strate de charbon et n'a pas livré de mobilier (cf. **Fig. 21**, **22** et **23**).



**Fig. 21** : Les comblements 1006 et 1011 des trous de poteaux 1007 et 1012. Cliché : D. Couturier, DHAAP.

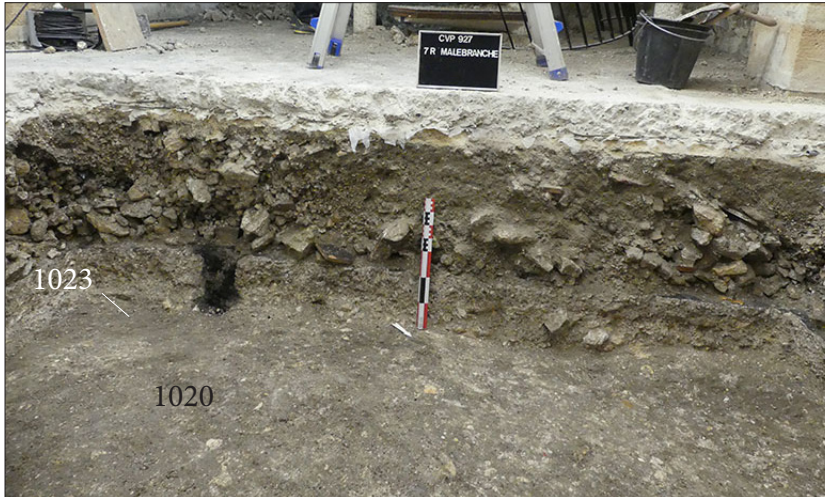


**Fig. 22** : Le comblement 1008 du trou de poteau 1009. Cliché : D. Couturier, DHAAP.



**Fig. 23** : Le comblement 1017 du trou de poteau 1018 de même nature que la couche d'occupation (US 1005) du sol 1010. Cliché : D. Couturier, DHAAP.

Ces aménagements sont à relier à la reconstruction intervenue en 1825 (**Borjon et al. 2020** : 15) et témoignent de son ampleur : aucune trace de la cave du XVII<sup>e</sup> s ne semble conservée, en particulier au niveau du sol. À moins de considérer la couche antérieure **1020** comme un reliquat de ce sol (**Fig. 24**). Néanmoins, aucun élément mobilier ne vient étayer cette hypothèse et d'autre part, la compacité de cette couche pourrait être générée par la mise en place du sol postérieur (**US 1010**). En outre, l'absence de contact entre l'emprise de fouille et les maçonneries périphériques (cf. **Fig. 5**, p. 58) n'a pas permis de vérifier d'éventuelles traces d'arrachement, voire de reprises des maçonneries.



**Fig. 24** : La couche 1020 et la perturbation 1023 (pseudo-remplissage 1024) en plan. Cliché : D. Couturier, DHAAP.

### 3.4 Phase 3 : les aménagements récents

Au-dessus de l'occupation **1005**, on trouve un ensemble hétérogène de remblais (**US 1003/1004**) épais de 0,50 m (cf. **Fig. 11** et **12**). Il se compose de gravier ou de limon sableux brun noir (**US 1004**) ou de gravats (plâtre, blocs calcaire, gravier ; **US 1003**). L'imbrication des deux couches varie d'une coupe à l'autre, aussi nous avons choisi de les regrouper. La céramique est datée de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> s. Cet apport est recouvert par une fine couche de sable (**US 1001**) qui est surmonté par un sol en béton ferrailé (**US 1000**) de 15 cm d'épaisseur constituant le niveau de circulation actuel du sous-sol.

## 4 Conclusion

La fouille menée dans le sous-sol de l'hôtel de Senlis situé au 7-9 rue Malebranche, préalablement à la construction d'un bassin et sur une surface de 6,2 m<sup>2</sup> et une profondeur de 2 m, a permis de mettre en évidence une partie d'une stratigraphie qui apparaît en décalage complet avec les données du diagnostic situé à 9,50 m plus au sud. Ni les couches antiques, ni le terrain naturel n'ont été repérés. Des couches médiévales, datées pour la plus récente de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> s. / premier quart du XIV<sup>e</sup> s, ont été observées sur une épaisseur de 1,26 m (entre 54,76 et 53,50 m) sans que leur base ne soit atteinte, alors que sur le diagnostic l'occupation contemporaine s'inscrit entre 57,29 m et 55,39 m (cf. **Fig. 15**). Cette distorsion est délicate à interpréter dans un contexte de fouille aussi restreint et ce, d'autant plus que l'enceinte de Charles V, matérialisée par un important fossé, est toute proche. Néanmoins, nous proposons de rattacher cette portion de stratigraphie médiévale à un comblement plus ancien d'une structure non identifiée dans le cadre de cette opération et distincte du fossé d'enceinte installé au milieu du XIV<sup>e</sup> s. Au-dessus, on trouve un sol daté du XIX<sup>e</sup> s. qui se rapporte à la reconstruction du bâti implanté au XVII<sup>e</sup> s.

## 5 Étude de la céramique médiévale (Caroline Claude, Inrap Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRA-HAM), UMR 6273)

Suite à la fouille menée à l'Hôtel de Senlis, 72 tessons de céramique nous ont été confiés pour étude. Parmi ceux-ci, un correspond à une panse en commune orangée résiduelle de la période antique (en **US 1020**), 25 tessons relèvent du haut Moyen Âge et plus précisément de l'époque mérovingienne et 46 des XIII<sup>e</sup> à début XIV<sup>e</sup> siècles (**Fig. 25**).

Le mobilier du haut Moyen Âge<sup>1</sup> est résiduel au sein des **US 1019, 1020, 1021, 1022, 1026, 1027** et **1028**. Il s'agit de fragments en pâte granuleuse à fines

US	NR	Datation	HMA	MA	GR
1019		HMA (6e) et 13B14a	14	33	
1020	3	GR + 11e + 13e	1	1	1
1021	1	HMA	1		
1022	4	14e	1	3	
1025	1	12e		1	
1026	7	HMA et 14e	5	2	
1027	6	HMA (méro) et 13e	3	3	
1028	3	14e		3	

**Fig. 25** : Répartition et datation du mobilier céramique. Tableau : C. Claude, Inrap.

ou petites inclusions. Aucune trace d'usage telle que des traces de feu sur les surfaces extérieures n'a été observée.

Les éléments caractéristiques renvoient à la période mérovingienne.

Nous avons ainsi en **1026**, une panse de forme ouverte à carène ; en **1027**, 2 bords dont un pot (**Fig. 26** : 4) et une cruche (non dessinable).

Le lot alto-médiéval le plus conséquent, soit 14 tessons, provient de l'**US 1019** – datée entre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Parmi ces 14 tessons en pâte granuleuse claire, nous avons 3 bords appartenant selon toute vraisemblance à des pots. Deux présentent une lèvre fine, saillante, de section rectangulaire (1019.1 & 1019.2, **Fig. 26** : 1-2) et un autre montre un profil en amande (1019.3, **Fig. 26** : 3). Ces bords sont caractéristiques du VI<sup>e</sup> siècle (**Lefèvre, Claude en cours**). Notons également en 1021 un fond de grande taille, d'au moins 15 cm de diamètre et épais d'1,5 cm.

Ces différents fragments de bord font écho à ceux mis au jour lors du diagnostic archéologique datés de la même période (**Couturier 2021**: 54).

<sup>1</sup> Avec la participation d'A. Lefèvre, Inrap

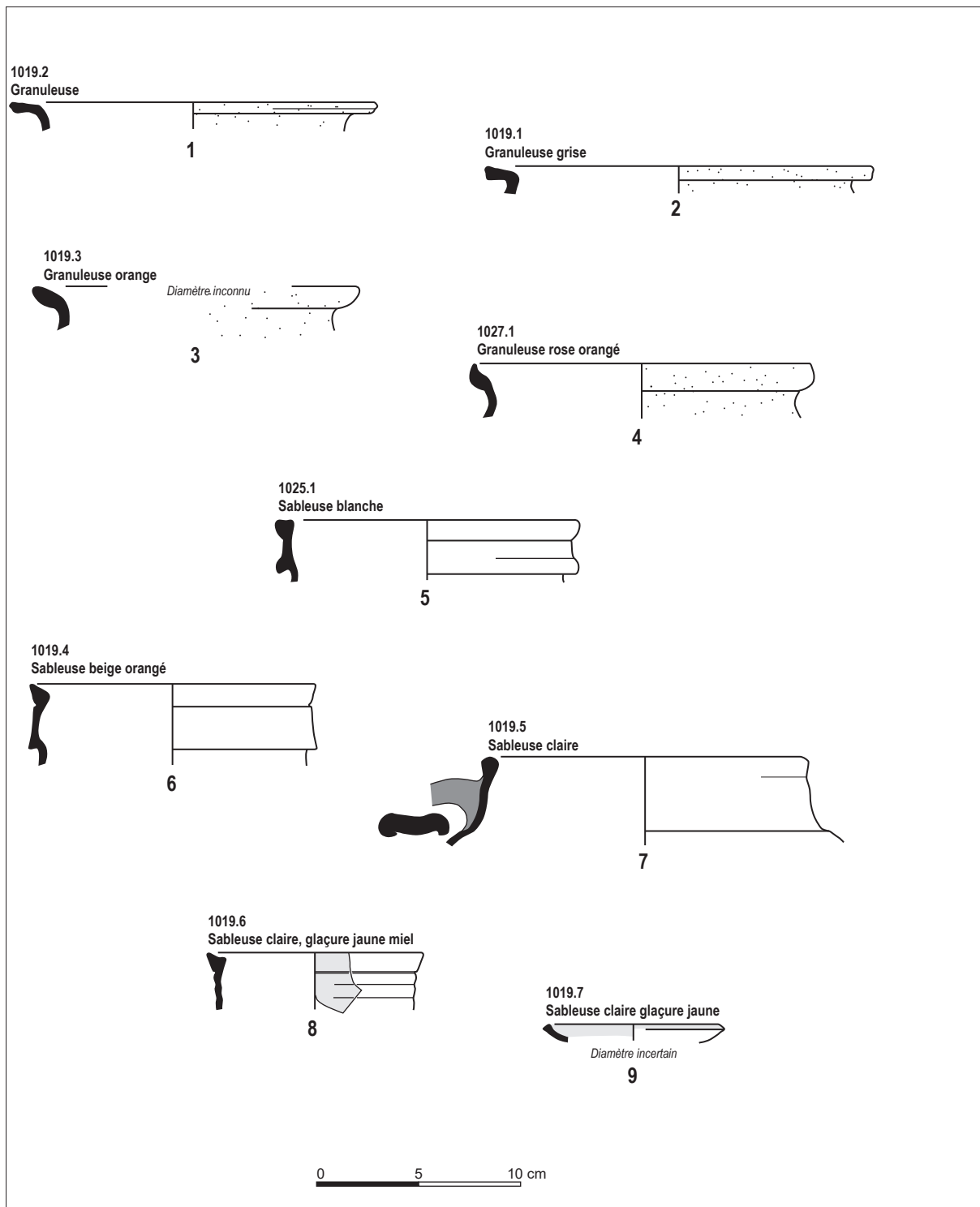


Fig. 26 : Le mobilier céramique. DAO : C. Claude, Inrap.

L'US 1025 contient un bord d'oule à col en bandeau en pâte sableuse fine claire tirant vers le blanc (Fig. 2 : 5). Le bandeau est moyennement haut, avec une lèvre débordante et une arête inférieure marquée. On retrouve ce type de bandeau à Paris autour du 3<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> siècle comme dans le puits 5 du parvis Notre Dame (**Nicourt 1986**, 175). Un fond en pâte rouge portant des traces de feu et trouvé dans l'US 1027 pourrait également être daté du XII<sup>e</sup> siècle.

Le reste du mobilier est daté entre le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle.

L'US 1019 comportait un lot de tessons caractéristiques de cette phase. Ainsi, l'observation minutieuse des 33 petits fragments de céramique médiévaux a permis d'identifier la plupart d'entre eux.

Ont été ainsi reconnus un fragment de bord d'ouïe à col en bandeau haut en pâte beige orangé (**Fig. 26** : 6) et un bord droit de coquemar à lèvre finement ourlée (**Fig. 26** : 7) dédiés à la cuisson ou à la conservation des denrées. Des éléments de pichets, pour le service du vin, sont à noter : un bord à lèvre triangulaire souligné de fines moulures et à glaçure jaune miel (**Fig. 26** : 8) ainsi que des panses recouvertes d'une glaçure verte ou jaune. Ont été aussi identifiés une panse de tirelire en pâte rose orangé et glaçure jaune, une panse de lampe à glaçure interne, une panse de tasse à glaçure verte. Mentionnons également un petit bord de forme ouverte à glaçure jaune interne (**Fig. 26** : 9) ayant peut-être appartenu à un réservoir de lampe.

Bien que très fragmentaire, nous avons ici un assemblage emblématique de ce que l'on peut trouver à Paris, que ce soit en contexte de production comme dans la tessonière des Bernardins (**Hurard et al. 2011**) qu'en contexte de consommation (**Renel en cours**) entre le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle.

En **1027**, nous avons une panse de pichet à glaçure verte et une seconde appartenant à un pichet décoré de bande rouge sous une glaçure jaune (**Fig. 27**) relevant de la même période.



**Fig. 27** : Tesson de pichet décoré de bande rouge sous une glaçure jaune et tesson de pichet à glaçure verte. Cliché : C. Claude, Inrap.

Les quelques tessons recueillis lors de la fouille menée rue de Malebranche se rapprochent de ceux étudiés lors du diagnostic archéologique. L'absence de traces d'usage sur les tessons mérovingiens pourrait aller dans le sens de vestiges mobiliers d'un artisanat tout proche. Le XII<sup>e</sup> siècle, attesté ici par 2 tessons, n'avait pas été reconnu précédemment.

En revanche, nous n'avons pas retrouvé de tessons ayant appartenu à des vases funéraires alors que cela avait été le cas lors du diagnostic. Le mobilier du bas Moyen Âge relève ici exclusivement d'une occupation domestique.

La chronologie du mobilier ne paraît pas dépasser le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Cela diffère aussi en cela du diagnostic puisque nous y avons identifié une occupation au XV<sup>e</sup> siècle caractérisée par de nombreux récipients en grès du Beauvaisis destinés à la consommation des liquides.

## 6 Évaluation de la céramique moderne et contemporaine (Caroline Bustos, DHAAP, UMR 7041 ArScAn équipe Gamma)

La céramique moderne et contemporaine découverte sur le site de l'Hôtel de Senlis, rue de Malebranche a été mise au jour dans 5 unités stratigraphiques (**US : 1003, 1004, 1006, 1010 et 1024**) regroupant un total de 40 tessons pour un minimum de 6 individus. Les lots sont généralement peu conséquent allant de 1 à 24 tessons, l'US **1003** étant la mieux dotée. Globalement ce mobilier est daté entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle (**Fig. 28**). Étant donné la faible quantité de mobilier, la céramique sera présentée par US par ordre croissant et se limitera à une description succincte des différents éléments.

US	Nature de l'US	NR	NMI-bord	Proposition de datation
1003	Remblai	24	6	2 <sup>nd</sup> moitié du XIX <sup>e</sup> s.
1004	Remblai	2	0	XVIII <sup>e</sup> - XIX <sup>e</sup> siècles
1006	Remplissage	1	0	Moderne - Contemporaine
1010	Sol	12	0	XIX <sup>e</sup> siècle
1024	Perturbation	2	0	XVIII <sup>e</sup> - XIX <sup>e</sup> siècles

**Fig. 28** : Répartition de la céramique par US et proposition de datation. Tableau : C. Bustos, DHAAP.

L'US **1003** a livré 24 tessons pour un minimum de 6 bords. Cet assemblage se compose de faïence à cœur blanc (4 NR, dont 1 fond), à cœur beige (2 NR) et beige tendre (1 NR). Le premier groupe est le seul doté de quelques éléments de forme dont 2 assiettes (**Fig. 29** : 1003.1 et **Fig. 29** : 1003.3) et un bol (**Fig. 2** : 1003.2). Parmi les faïences brunes destinées généralement au domaine de la cuisine, on dénombre 2 fragments du même fond de jatte ou marmite de type Vallauris comportant une glaçure orange interne caractéristique et fréquent dans les contextes du XIX<sup>e</sup> siècle (**Fig. 29** : 1003.4), un fond épais de « cul-noir » (**Fig. 29** : 1003.5) et deux fragments de panse globulaire à glaçure brune sur les faces interne et externe (**Fig. 29** : 1003.6). La porcelaine dure produite industriellement à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle se limite à 2 fragments de récipients à paroi verticale (**Fig. 29** : 1003.7 et 1003.8) dont d'un est doté d'une revêtement externe marron et d'une anse latérale. Ce vaisselier est associé à de la terre cuite architecturale, dont 7 fragments de canalisation, comportant 3 bords distincts, dont l'un est recouvert d'une glaçure verte interne (**Fig. 29** : 1003.9 et 10). Auxquels s'ajoute deux fragments de carreau ou carrelage en faïence blanc cassé comportant des traces de mortier sur la face interne (**Fig. 29** : 1003.11) et 1 fragment de terre cuite architecturale indéterminé. Les quelques caractères typologiques et techniques observés au sein de cette US apparaissent comme homogènes d'un point de vue chronologique et permettent d'attribuer ce lot dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement dans la seconde moitié de ce siècle.

L'US **1004** est dotée de 2 tessons en céramique, dont 1 fragment de fond de type Vallauris à glaçure orange interne et 1 fragment de panse de céramique à pâte saleuse claire et glaçure verte interne. En l'absence de formes distinctes, ces éléments peuvent être attribués avec prudence aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

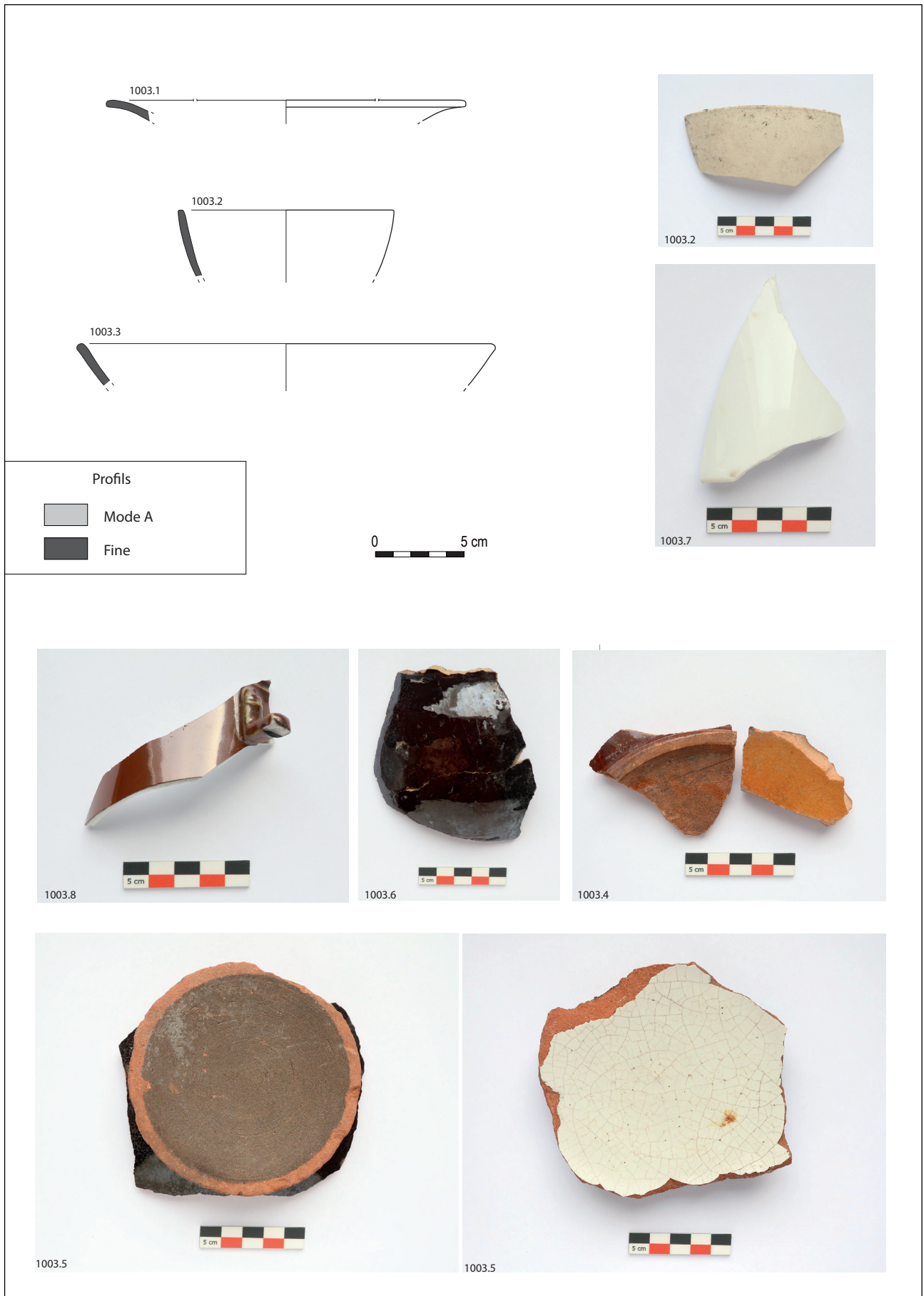


Fig. 29 : La céramique de l'US 1003 (seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle). DAO : C. Bustos, DHAAP.

L'US 1006 comporte un seul fragment de céramique à pâte sableuse beige pouvant appartenir à un pot horticole ou une canalisation comportant des traces de concrétions blanches sur les surfaces interne et externe. Cet élément peut être attribué aux époques modernes et contemporaines sans plus de précision.

L'US 1010 regroupe 12 tessons, dont 4 fragments de terre cuite architecturale. La céramique associe de la faïence à cœur beige, dont un fragment d'assiette à décor interne peint de motifs floraux simples bleu (Fig. 30 : 1010.1) et un fragment de panse brûlée (Fig. 30 : 1010.2). Pour la céramique culinaire on retrouve deux fragments de « cul-noir » (Fig. 30 : 1010.3) et un fragment de céramique à pâte sableuse beige et glaçure vert clair interne (Fig. 30 : 1010.4). Ces quelques éléments peuvent être datés du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'US 1024 associe 2 tessons, l'un appartenant au type Vallauris et un second à pâte sableuse clair et glaçure verte interne. Ces éléments peuvent être attribués aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, sans plus de précision.

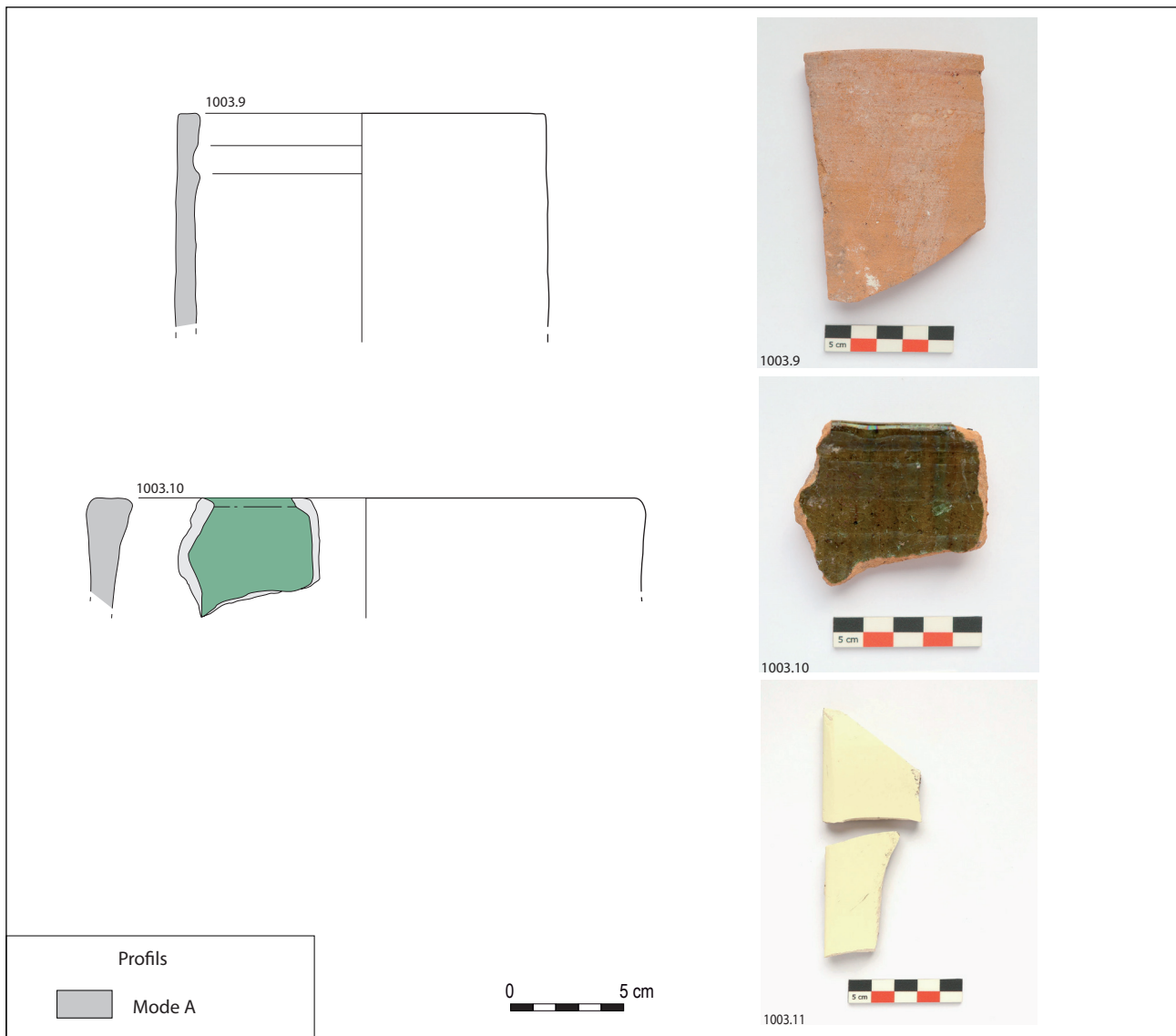


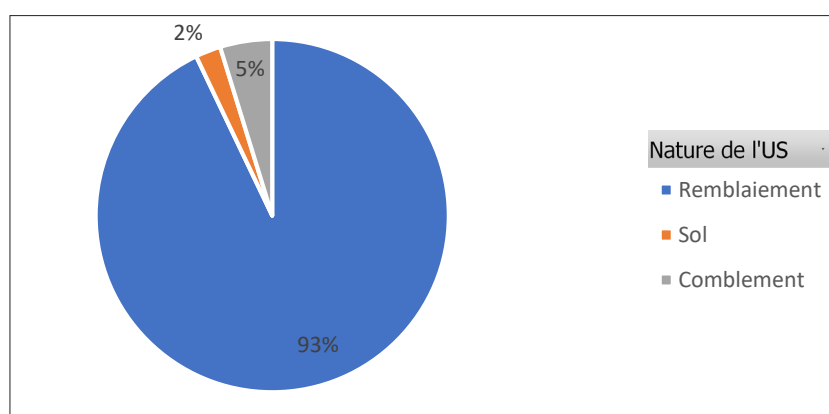
Fig. 30 : La céramique de l'US 1010 (XIX<sup>e</sup> siècle). DAO : C. Bustos, DHAAP.

## 7 Évaluation de la terre cuite architecturale (Lola Sabardine, DHAAP)

La fouille réalisée en sous-sol de l'Hôtel de Senlis, rue Malebranche (V<sup>e</sup> arr.) a livré 734 fragments de terre cuite architecturale (TCA). En regard de l'emprise réduite de la fouille, et la faible quantité de céramique retrouvée, il s'agit d'un lot relativement important. Ces fragments sont répartis en neuf unités stratigraphiques (US), qui s'échelonnent en trois phases datées de la fin du Moyen Âge à l'Époque contemporaine (**Fig. 31**). Les couches médiévales ont cependant fourni plus de 90 % du corpus. À l'exception de l'US 1010 qui correspond à un sol, l'ensemble de ces US constituent des niveaux de remblais et de complements (**Fig. 32**).

US par phases	Somme de NR	% de NR
Phase 1 - XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup>	695	95%
1019	367	50%
1021	48	7%
1022	35	5%
1025	61	8%
1026	61	8%
1027	79	11%
1028	44	6%
Phase 2 - XVII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup>	17	2%
1010	17	2%
Phase 3 - XX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup>	22	3%
1003	22	3%
<b>Total général</b>	<b>734</b>	<b>100%</b>

**Fig. 31** : Répartition de la TCA par phases chronologiques et unités stratigraphiques (% du NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.



**Fig. 32** : Répartition de la TCA par type de contexte (% du NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.

La taille réduite de la fouille a permis d'opter pour un ramassage systématique de la TCA, choix rarement effectué en raison des contraintes logistiques soulevées par ce matériau. Cette étude est donc l'occasion d'évaluer le niveau de conservation général de la TCA en un contexte donné, ainsi que la part de fragments à même de fournir des informations probantes.

Parmi les 734 fragments inventoriés, plus du tiers (37 %) est composé d'éclats sans face conservée, ou de fragments de taille trop réduite. Ces éléments ont été seulement comptés et sont exclus de la suite de l'étude. Seuls 4 individus sont archéologiquement complets. Les 63 % restants sont fragmentaires (Fig. 33). Parmi les 460 éléments fragmentaires, 34 % conservent au moins un bord, 18 % au moins un angle, les 48 % restants sont de simples panses (Fig. 34).

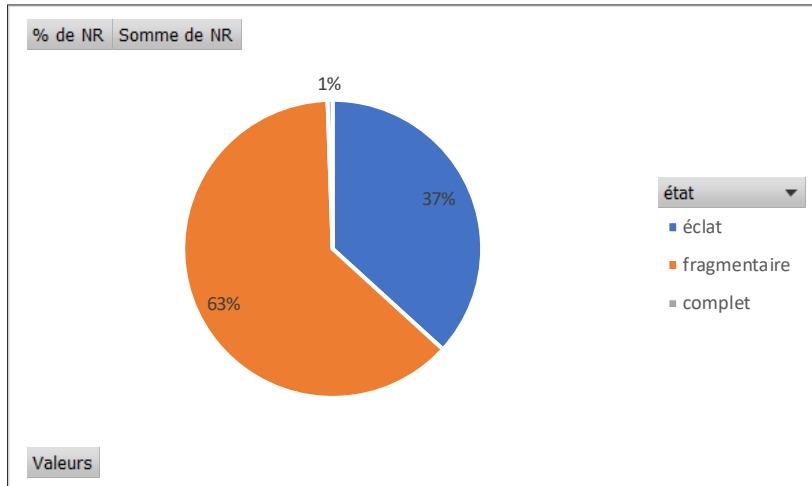


Fig. 33 : État de conservation de la TCA (% du NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.

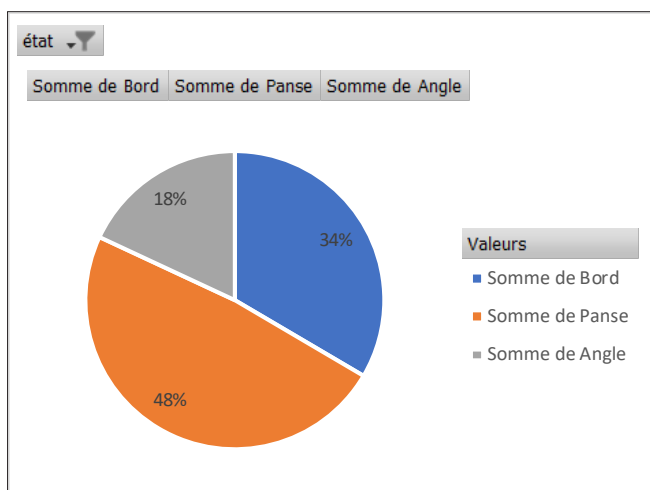


Fig. 34 : Part de fragments conservant au moins un bord ou un angle (% du NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.

Cette étude fait état de la diversité des formes retrouvées sur le site, en lien avec le phasage et la stratigraphie. La forte fragmentation du corpus tout comme la situation exclusivement résiduelle de la TCA limitent fortement les possibilités d'analyse. Aucune réflexion d'ordre chrono-typologique n'a ainsi pu être développée.

## 7.1 Méthodes de travail

L'intégralité des fragments a été étudiée par le biais d'un système d'enregistrement unique, pensé pour pouvoir traiter dans un même temps des éléments particulièrement hétérogènes. L'inventaire a été réalisé en s'inspirant de travaux existants (Bontrond 2013, Clément 2013, Ferdière 2012, Delencre 2016).

Chaque fragment a été répertorié par US, en prenant en compte son type, son état et sa pâte. Les bords, panses, angles, perforations, crochets ou boutons ont été comptabilisés. Des données métriques générales ont été recueillies pour chaque fragment, a minima l'épaisseur. Les longueurs ou largeurs n'ont été enregistrées que lorsqu'elles étaient complètes. Les traces éventuelles de mortier ou de rubéfaction ont aussi été relevées. Des données spécifiques ont ensuite été récoltées en fonction de chaque type de TCA, elles seront détaillées au fur et à mesure. Les données quantitatives sont exprimées en nombre de reste (NR), le nombre minimum d'individu et le poids n'ont pas été pris en compte. Un échantillonnage des pâtes a été réalisé afin de caractériser différentes productions.

## 7.2 Analyse des formes

Les éléments de toiture antique constituent l'essentiel du corpus : les *tegulae* comptent pour 56 % suivies des imbrices pour 33 %. Les autres formes retrouvées (briques, carreaux, *tegula mammatae*, tomettes et tuiles plates) sont présentes en quantité anecdotique (Fig. 35). Enfin, 15 fragments n'ont pu être identifiés.

Deux éléments présentent des marques distinctives : un fragment d'*imbrex* a été partiellement percé (trou non traversant) tandis qu'un élément non identifié (tubulure ?) présente des traces de peignage (Fig. 36).

état	(Plusieurs éléments)
Type de TCA	% de NR
Brique	1,9%
carreau	1,5%
<i>imbrex</i>	33%
<i>tegula</i>	56%
<i>tegula mammatae</i>	0,2%
tomette	2,4%
tuile plate	0,9%
ind.	3%
Total général	100%

Fig. 35 : Répartition de la TCA par type (% de NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.



Fig. 36 : Deux fragments présentant des marques distinctives. Cliché : L. Sabardine, DHHAP.

## 7.2.1 Les éléments de toiture antiques

### o Les pâtes de *tegulae* et *d'imbrices*

L'échantillonnage des pâtes a été réalisé par simple examen visuel. Les fragments n'ont pas été systématiquement cassés pour vérifier la nature de la pâte. Il a cependant été possible de discriminer 9 groupes différents, à partir de la couleur, de la nature et de la quantité des inclusions. Sur 195 restes pour lesquels le groupe de pâte a pu être défini, le groupe 5 est largement majoritaire : 53 % des fragments présentent une pâte sableuse et homogène orange, dont le cœur peut tendre au gris. Le groupe 2 compte pour 16 % du corpus. Il est constitué de pâtes beiges à orange caractérisées par la présence de nombreuses et importantes inclusions d'argilite créant un aspect tacheté. Enfin le groupe 3 rassemble les pâtes sableuses beiges, fines et homogènes qui constituent 14 % des *imbrices* et *tegulae*. Les autres pâtes ne sont présentes qu'en quantité anecdotique (**Fig. 37**).

Type	(Plusieurs éléments)		
Groupe de pâtes	Somme de NR	Somme de NR	
G1		3,6%	7
G2		15,9%	1
G3		13,8%	31
G4		1,5%	27
G5		53,3%	3
G6		5,1%	104
G7		2,6%	10
G8		3,6%	5
G9		0,5%	7
Total général		100,0%	195
	Couleur	Aspect	Inclusions
Groupe 1	Jaune	Grossière	Nombreux oxydes de fer Sable
Groupe 2	Beige à orange	Semi-fine	Nombreuses inclusions d'argilite Inclusions blanches Sable
Groupe 3	Beige	Fine à semi fine Très homogène	Rares oxydes Sable
Groupe 4	Rouge	Grossière	Nombreuses inclusions d'argile (effet marbré) Rares oxydes
Groupe 5	Orange (cœur parfois gris)	Semi-fine Homogène	Sable
Groupe 6	Brune	Fine Très homogène	Sable Oxydes Rares inclusions blanches
Groupe 7	Brune	Grossière Friable	Argilite Oxydes
Groupe 8	Rouge	Semi-fine Homogène Très sableuse	Sable Inclusions blanches Oxydes
Groupe 9	Rouge à brun	semi-fine	Très nombreux oxydes noirs

Fig. 37 : Description et répartition des groupes de pâtes utilisées dans la fabrication des *imbrices* et *tegulae*. Tableau : L. Sabardine, DHHAP.

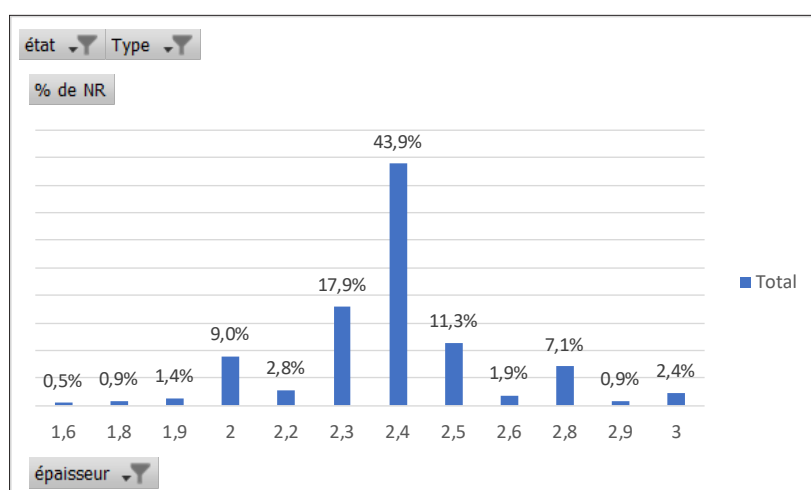
### 7.2.1.1 Les tegulae

La tegula est une tuile plate rectangulaire ou trapézoïdale munie de rebords sur les grands côtés. Elle est généralement pourvue d'encoches d'emboîtement situées aux angles supérieurs et inférieurs, qui servent de système de blocage des tuiles entre elles et contribuent à créer un espace de recouvrement nécessaire pour l'étanchéité de la toiture. La *tegula* est fabriquée par moulage, dans un gabarit en bois sans fond, permettant une production rapide de formes standardisées.

À l'exception d'un individu retrouvé dans l'**US 1003**, l'ensemble des fragments de tegulae sont issus des couches de la fin du Moyen Âge (**1019** à **1028** ; **Fig. 38**). Aucune mesure complète n'a pu être recensée, sinon l'épaisseur. Cette dernière présente une importante variabilité, de 1,6 cm à 3 cm. Pour autant, 90 % des épaisseurs relevées sont comprises entre 2 cm et 2,6 cm (**Fig. 39**).

état	(Plusieurs éléments)
Type	tegula
Phase et US	Somme de NR
Phase 1 - XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup>	261
1019	114
1021	14
1022	10
1025	29
1026	22
1027	51
1028	21
Phase 3 - XX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup>	1
1003	1
<b>Total général</b>	<b>262</b>

**Fig. 38** : Répartition des tegulae par phase et US (% de NR).  
Tableau : L. Sabardine, DHHAP.



**Fig. 39** : Épaisseur des tegulae. Tableau : L. Sabardine, DHHAP.

Lorsque cela était possible, les bords ont été étudiés en prenant en compte des données typologiques. En effet, les types d'encoches avant des *tegulae* ou encore que l'épaisseur maximale (avant) du bord peuvent fournir des indications chronologiques (Clément 2013, p. 33-56). L'étude typologique des rebords est cependant rendue plus complexe par l'absence de critères prédéfinis qui se prêteraient à une étude systématique en contexte préventif.

Dans le cas de la fouille rue Malebranche, parmi les 262 fragments de *tegulae*, 94 comportent un bord, parmi lesquels seuls 46 rebords ont pu être identifiés ; 23 autres comportent un angle pour 17 encoches identifiées. En d'autres termes, sur 262 fragments de *tegulae* identifiés, seuls 63 présentent une information potentiellement exploitable d'un point de vue chrono-typologique.

Deux fragments d'un même bord (Fig. 40, 1025-2) fournissent l'occasion de souligner l'évolution formelle que subissent les rebords, qui vont en s'épaississant du haut vers le bas de la tuile. Aussi, l'aspect trapu ou élancé d'un bord ne peut être pris en compte dans l'établissement d'une typologie. Nous avons pu cependant distinguer cinq types de rebord différents (Fig. 40).

Le type 1 rassemble les bords de forme rectangulaire, dont les deux arêtes sont marquées. Le type 2 présente une arête extérieure marquée et une arête intérieure arrondie. Le type 3, à l'inverse, donne à voir une arête extérieure effacée. Le type 4 est de forme arrondie. Le type 5 est en forme de S, l'arête extérieure étant creusée au doigt. Le type 2 est largement majoritaire, représentant 44 % des rebords de *tegulae*. Les types 4 et 5 représentent respectivement 16 et 20 % des individus (Fig. 41).

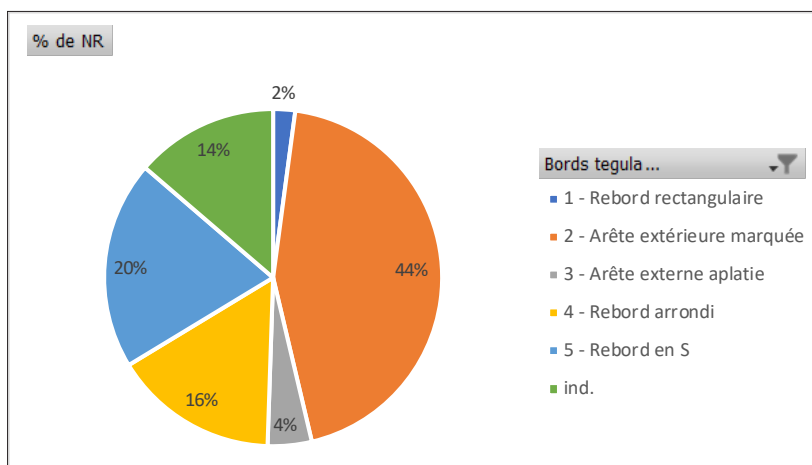


Fig. 41 : Répartition des tegulae par type de bord (% de NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.

En ce qui concerne les encoches avant, elles sont essentiellement de type « droite recoupée », c'est-à-dire formées en deux temps (Fig. 42, 1026-1). Le retrait dans l'épaisseur du bord est formé lors du moulage, tandis que la découpe triangulaire est réalisée ensuite à la main. À une reprise l'encoche est simplement triangulaire (Fig. 42, 1028-1). La forme droite recoupée constituerait une forme de transition entre la forme droite et la forme triangulaire, plus tardive (Clément 2013, p. 53). Enfin, 12 fragments présentent des encoches arrière (Fig. 42, 1019-5a et 5b).

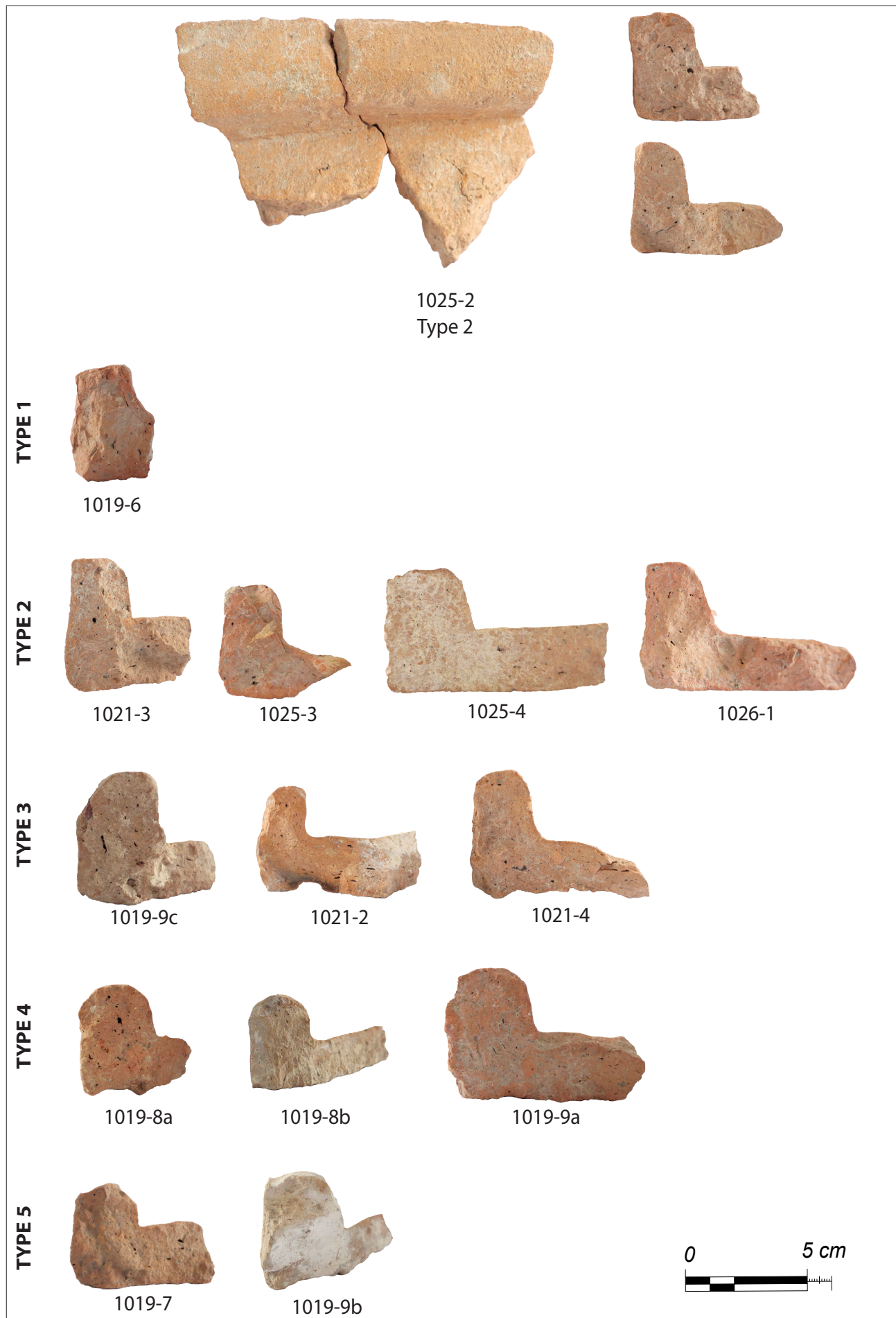


Fig. 40 : Types de bords de *tegulae*. Cliché : L. Sabardine, DHHAP.



Fig. 42 : Encoches de *tegulae*. Cliché : L. Sabardine, DHHAP.

### 7.2.1.2. Les imbrices

Les imbrices sont des tuiles cintrées de forme trapézoïdale ou rectangulaire. L'extrémité supérieure de la tuile est généralement plus étroite que la partie inférieure. Ce sont des éléments fort simples et relativement fragiles, ce qui rend leur étude peu féconde : peu d'individus sont retrouvés complets ; peu de signes distinctifs permettent l'établissement d'une chrono-typologie. Dès le Moyen Âge, leur épaisseur baisse considérablement pour atteindre des valeurs comparables à celles des tuiles canal actuelles. En région parisienne cependant, ce type de couverture disparaît au cours du premier Moyen Âge pour laisser place à des couvertures en tuiles plates puis ardoises (Brut 2013, p. 407-408).

Au total 159 fragments ont été retrouvés, exclusivement dans la phase médiévale (Fig. 43). Il a été possible de reconstituer un profil complet (Fig. 44). Il mesure 14 cm de large pour 5,5 cm de haut. Le reste des fragments donne à voir des épaisseurs comprises entre 1,5 et 2,5 cm. 93 % des individus sont cependant épais de 1,7 à 2 cm (Fig. 45).

Type	imbrex
Phase et US	Somme de NR
Phase 1 - XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup>	159
1019	66
1021	15
1022	14
1025	17
1026	14
1027	22
1028	11
Total général	159

93% entre 1,7 et 2

Fig. 43 : Répartition des *imbrices* par phase et US (% de NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.



Fig. 44 : *Imbrex*. Cliché : L. Sabardine, DHHAP.

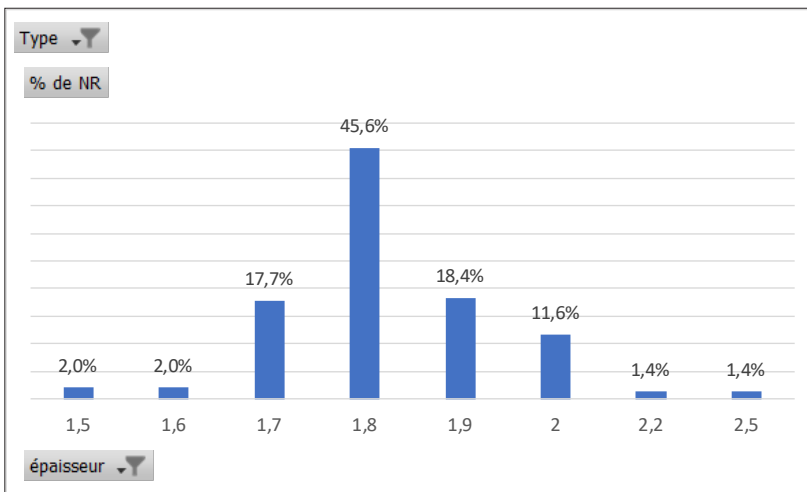


Fig. 45 : Épaisseur des *imbrices*. Tableau : L. Sabardine, DHHAP.

## 7.2.2. Les tuiles plates

Ces tuiles de forme rectangulaire sont largement présentes en Île-de-France à partir de la période médiévale, leur apparition étant généralement datée du XIII<sup>e</sup> siècle (Brut 2009, p. 407-408). Plus petites et plus fines que les tegulae, elles comportent des systèmes de fixation comme des crochets et des perforations pour accueillir des clous.

La fouille a livré seulement 4 fragments situés dans l'US 1010, un sol en plâtre. D'une épaisseur de 1,5 cm, ils ne conservent aucun signe distinctif particulier.

## 7.2.3. Les briques

Les briques sont moins courantes que les matériaux de couverture. Soulignons aussi que ces dernières sont difficilement caractérisables quand elles sont très fragmentées et souvent confondues avec des fragments de tegulae. Pour autant, il a été possible d'identifier 10 restes, provenant essentiellement des couches médiévales (Fig. 46).

Type	(Plusieurs éléments)
Phase et US	Somme de NR
Phase 1 - XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup>	9
1019	3
1025	4
1026	2
Phase 3 - XX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup>	1
1003	1
<b>Total général</b>	<b>10</b>

Fig. 46 : Répartition des briques par phase et US (% de NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.

### o Les briques simples

L'épaisseur est le seul argument permettant de caractériser huit des dix briques. Elles présentent en effet une épaisseur moyenne de 3,4 cm. Trois d'entre elles conservent des traces de mortier (Fig. 47, 1019-1).

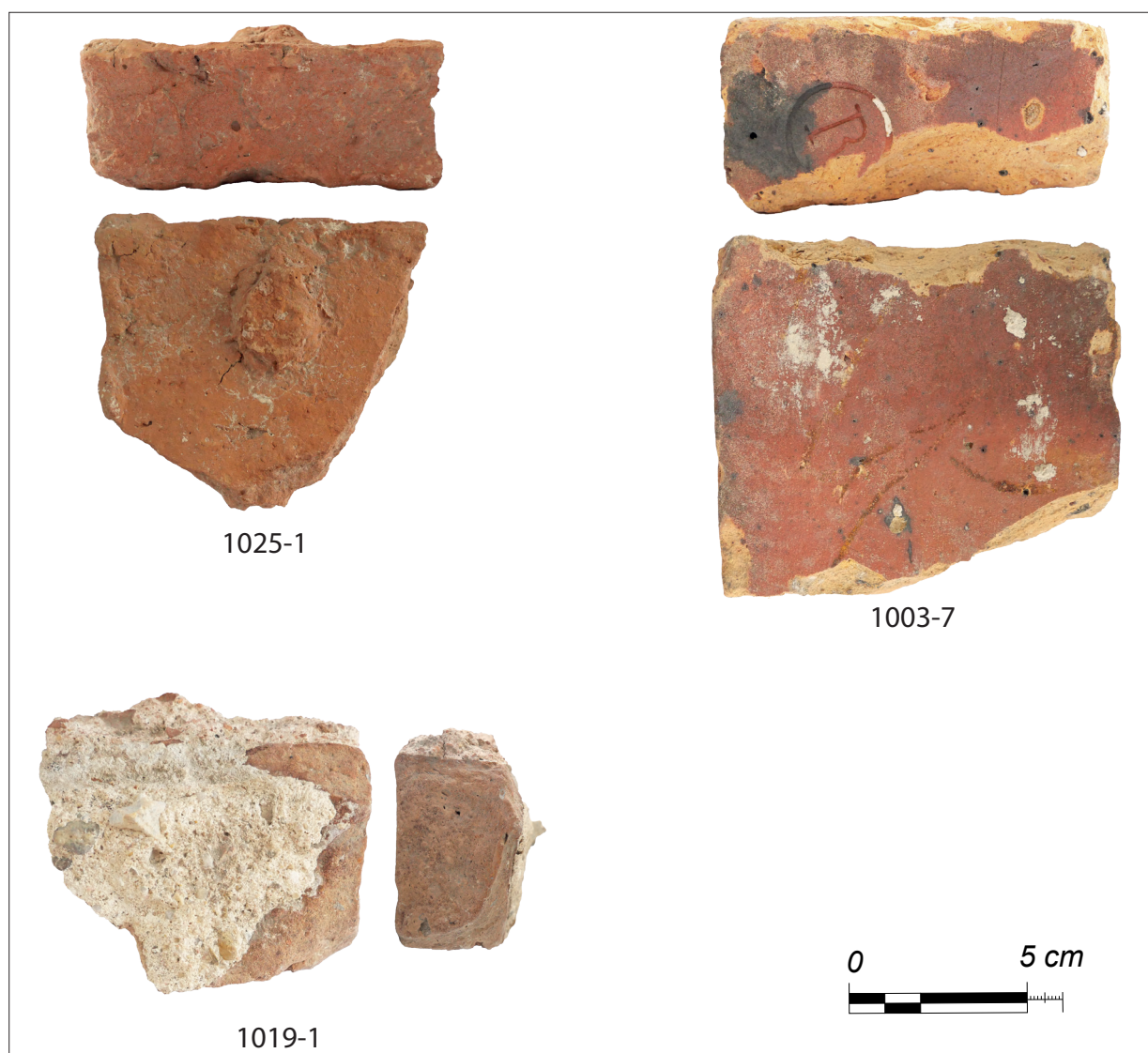


Fig. 47 : Les briques. Cliché : L. Sabardine, DHHAP.

#### o Une *tegula mammatae*

Un fragment de *tegula mammatae* a pu être identifié grâce à la présence du mamelon caractéristique (Fig. 47, 1025-1). Il provient de l'US 1025 et mesure 4 cm d'épaisseur. Ce type de brique permettait de créer d'emprisonner de l'air en formant une seconde paroi, espacée de la paroi principale grâce aux mamelons, améliorant ainsi l'isolation d'un espace.

#### o Une brique contemporaine

Une brique a été retrouvée dans l'US 1003 (phase 3), et qui pourrait dater du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle mesure 5,4 cm d'épaisseur pour 10,3 cm de large. Un côté conserve une estampille sous la forme d'un R ceint d'un cercle. L'atelier de production n'a pas été identifié (Fig. 47, 1003-7).

### 7.2.4. Les carreaux

L'US 1003 a livré un ensemble de 7 carreaux et éléments de pavement. Comparativement aux restes d'éléments de couvertures et briques, ils sont en relativement bon état de conservation.

Le site a ainsi livré deux carreaux complets. Le premier est de grand format, mesurant 15,9 cm de côté pour 1,7 cm d'épaisseur. La surface est très altérée (Fig. 48, 1003-6). Le second, de plus petit format (L : 11 cm, l : 10,5 cm, H : 0,9 cm), présente un décor de faïence sous la forme de petits carreaux bleus

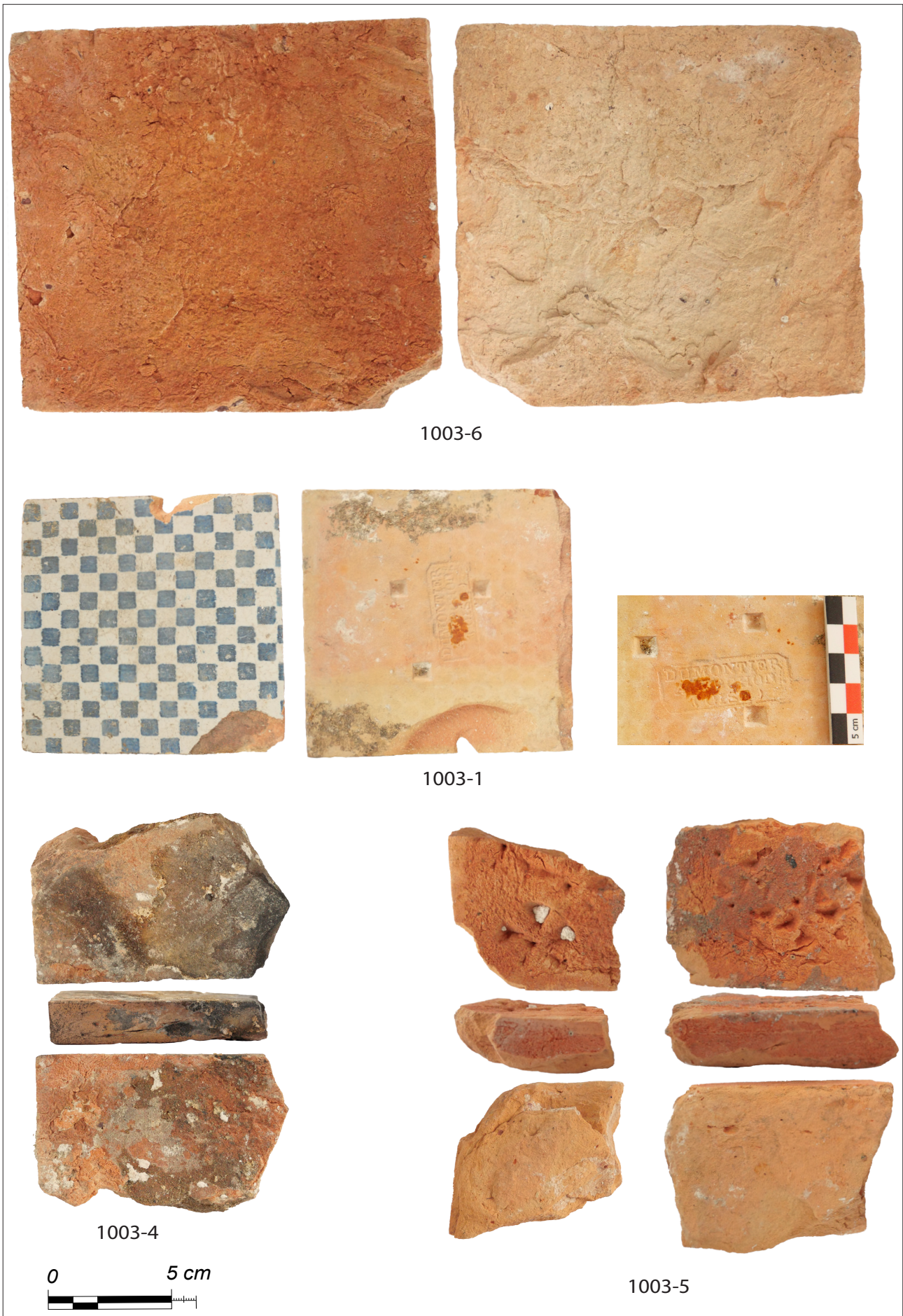


Fig. 48 : Les carreaux. Cliché : L. Sabardine, DHHAP.

sur fond blanc (**Fig. 48**, 1003-1). Il conserve au dos une marque de fabrique indiquant l'atelier de production : « DUMONTIER / A PONCHON / (OISE) » qui renvoie à la production de Pierre François Dumontier, installé à Pochon entre 1824 et 1861 (**Renel 2023**, p. 102).

Deux fragments relativement épais (2,6 cm), dont les surfaces sont très altérées, présentent sur une face interne des fleurs estampées (**Fig. 48**, 1003-5). Il s'agirait d'une technique employée pour faciliter l'accroche, principalement observée sur des carreaux du XVII<sup>e</sup> siècle (**Du Bouetiez, Dufour, 2015**, p. 135-137).

Enfin, un ensemble de trois fragments d'une épaisseur moyenne de 1,9 cm présente des bords chanfreinés ainsi que des traces de mortier sur la face de pose (**Fig. 48**, 1003-4).

### 7.2.5 Les tomettes

Enfin, 18 fragments de tomettes ont été retrouvés, issus à nouveau de la couche 1003, à l'exception d'un fragment retrouvé dans le sol **1010** (**Fig. 49**). Elles mesurent en moyenne 1,3 cm d'épaisseur. Ces fragments correspondent à deux modules différents, dont on conserve deux individus complets (**Fig. 50**). Le premier mesure 10,5 cm (6 cm de côté), le second mesure 16,3 cm de diamètre (9,2 cm de côté). L'ensemble des fragments conserve des traces du mortier de pose sur une face.

Type	(Plusieurs éléments)
Phase et US	Somme de NR
Phase 2 - XVII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup>	1
1010	1
Phase 3 - XX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup>	17
1003	17
Total général	18

**Fig. 49** : Répartition des tomettes par phase et US (% de NR).  
Tableau : L. Sabardine, DHHAP.

## 7.3. Conclusion

La terre cuite architecturale constitue le lot le plus important en termes de quantité de mobilier livré par la fouille rue Malebranche. Pour autant, il ne révèle pas une grande diversité de formes et de production. La nature résiduelle de la terre cuite architecturale et sa très forte fragmentation, dans un contexte parisien pour lequel on dénombre encore trop peu d'études exhaustives de ce matériau, sont autant d'éléments limitant les possibilités d'analyse.

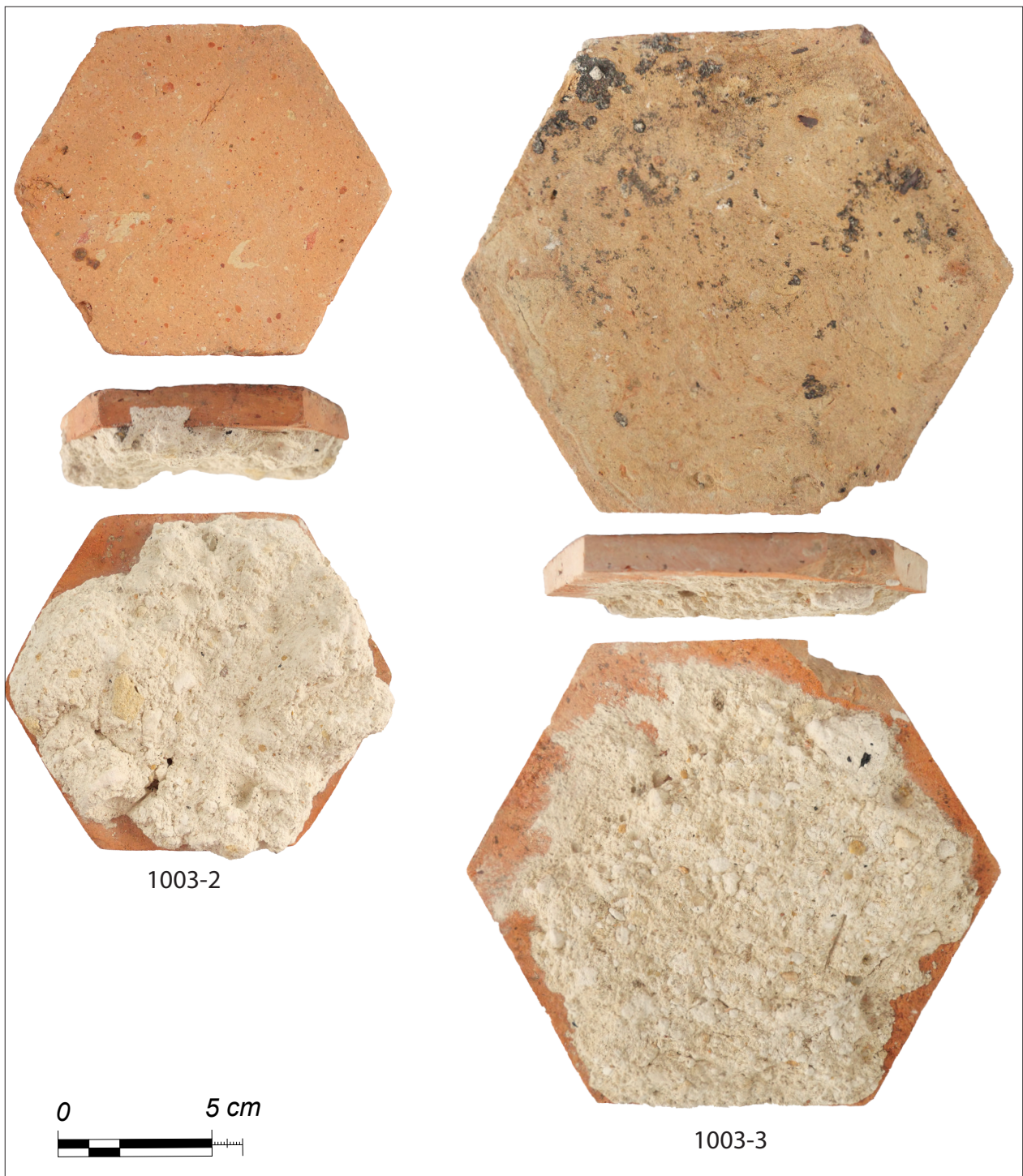


Fig. 50 : Les tomettes. Cliché : L. Sabardine, DHHAP.

## 8 Une parcelle du faubourg Saint-Jacques : du clos des Jacobins à la rue Malebranche (XIII<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècle)(Émilie Cavanna, DHAAP)

L'ancien hôtel de Senlis – aujourd'hui l'hôtel Madeleine de Senlis – situé au 7-9 rue Malebranche (5<sup>e</sup> arr. ; Fig. 51), correspond aux anciens n° 28 de la rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel (pour le n° 7) et n°1 de la rue Saint-Thomas d'Enfer (pour le n° 9). Implanté à l'extérieur de l'enceinte de Philippe Auguste, l'immeuble occupe une parcelle issue de l'ancien clos des Jacobins, dont le lotissement n'intervient qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. L'histoire de ce lieu, investigué d'abord par un diagnostic archéologique dans la cour (Couturier 2021) puis par la fouille de 2023 au sous-sol, s'inscrit dans le processus d'urbanisation du faubourg Saint-Jacques.



Fig. 51 : La parcelle du 7-9 rue Malebranche dans le tissu urbain de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. DAO : E. Cavanna, DHAAP Plan parcellaire municipal, 1871-1896, Archives de Paris / Paris Time Machine.

Avant sa rénovation de fond en comble pour sa montée en gamme, l'immeuble a fait l'objet d'un audit patrimonial réalisé par le GRAHAL (Borjon *et al.* 2020), qui retrace les grandes étapes de son évolution architecturale, depuis sa construction au début du XVII<sup>e</sup> siècle. À l'échelle du quartier, la bibliographie repose en grande partie sur les travaux des érudits du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment Alfred Bonnardot pour l'enceinte de Philippe Auguste (Bonnardot 1852-1853) et Adolphe Berty pour le couvent des Jacobins (Berty *et al.* 1866-1897). Des études historiques plus récentes (Willesme 1997 ; Noizet & Lallau 2013 ; Hayot 2018), complétées par l'exploration de sources écrites inédites et par la superposition de plans anciens, actualisent et enrichissent le dossier.

## 8.1 Une fenêtre d'étude sur le faubourg Saint-Jacques (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)

Avec sa situation « hors les murs », la parcelle étudiée se présente comme une fenêtre d'observation privilégiée sur l'histoire du faubourg Saint-Jacques, marqué par la présence de l'enceinte de Philippe Auguste et par le domaine foncier des Jacobins, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. L'acquisition en 1600 d'une pièce de 500 toises par un certain François Godefroy de la Tour, marque la morphologie de l'îlot sur plusieurs siècles et documente la parcelle sous un autre angle.

### 8.1.1 Au pied de l'enceinte de Philippe Auguste (1211) et de son fossé (1356-1358)

L'enceinte de Philippe Auguste est reconnue comme la première fortification de Paris construite en pierre et sur les deux rives de la Seine. La connaissance actuelle de cette muraille médiévale repose sur les travaux d'historiens-topographes précurseurs – tels qu'Alfred Bonnardot avec ses *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris* et Adolphe Berty avec le volume de la *Topographie historique du Vieux Paris* consacré à la région centrale de l'Université – ainsi que sur les découvertes archéologiques depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (la plus récente étant celle de P. Celly en 2015 : **Celly 2017**). La spatialisations des données sur SIG a largement contribué à améliorer la restitution du tracé, en confrontant les plans anciens aux observations matérielles accumulées (**Besson 2010 ; Noizet & Lallau 2013 ; Avinain et al. 2023 ; Fig. 52**).

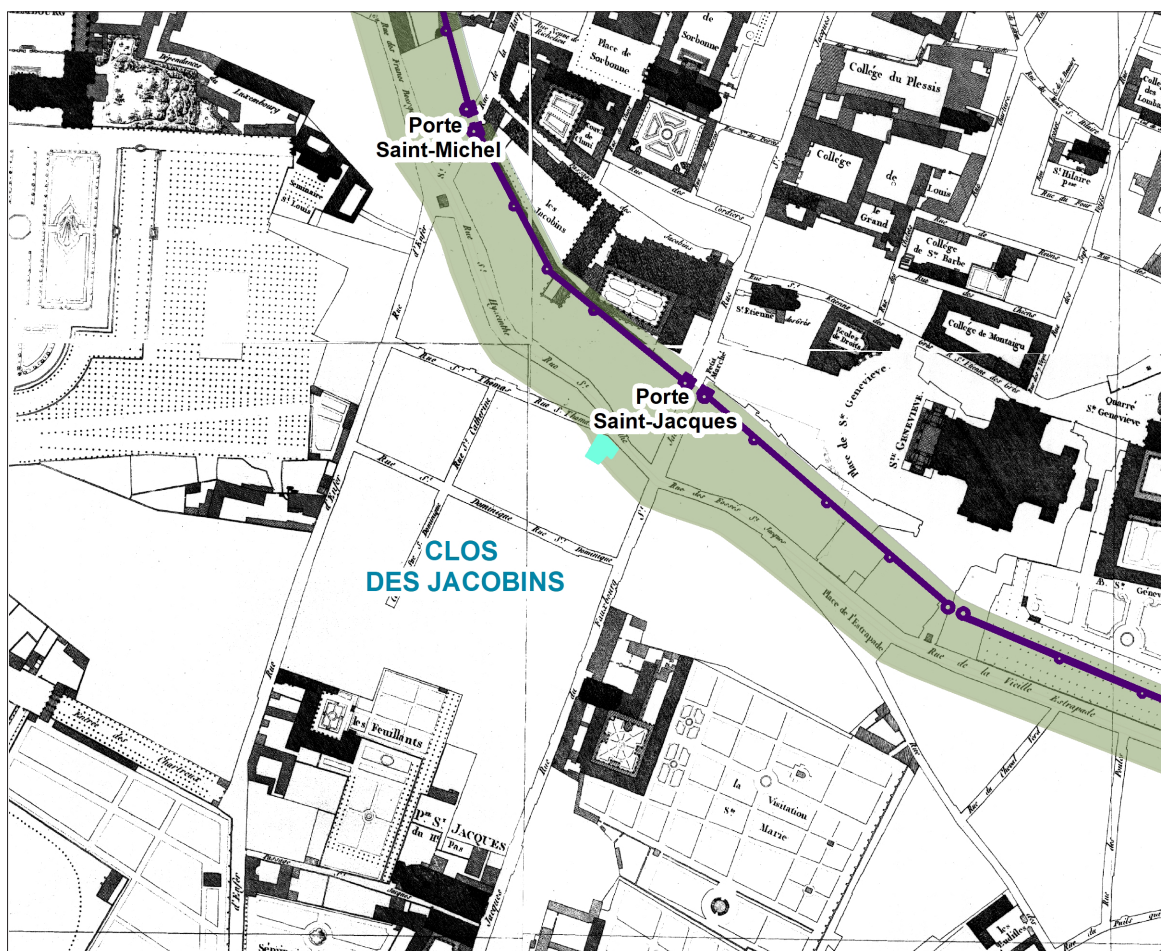


Fig. 52 : Restitution de l'enceinte de Philippe Auguste et des fossés de Charles V d'après les connaissances actuelles (Alpage / R&CAP / Paris Time Machine) sur l'Atlas du plan général de la ville de Paris d'Edmé Verniquet, 1791. DAO : E. Cavanna, DHAAP. Plan : Bnf, GR FOL-LK7-6043.



La consolidation du système défensif a nécessité de réquisitionner les terrains attenants à la muraille et d'abattre les constructions existantes alentours<sup>2</sup> (probablement au-delà des 40 m), notamment dans le clos des Jacobins qui s'étendait au sud de l'enceinte (cf. 8.1.2). Seul le Parlouër aux Bourgeois – édifice accueillant les assemblées de la municipalité, collé à l'enceinte coté campagne, à l'arrière du réfectoire des Jacobins – est épargné et reste en saillie dans le fossé.

D'après A. Bonnardot, cela expliquerait « la forme ondulée de la rue actuelle Saint-Hyacinthe, jadis chemin de contrescarpe » (id., p. 52-53). Selon lui, cette anomalie « vient sans doute [...] de ce qu'on élargit le fossé sur ce point, afin qu'il ne fût point rétréci par cet avant-corps » (id., p. 55) (Fig. 54 ; Fig. 55). D'autres sources affirment que « les déblais s'accumulent du côté de la future rue Saint-Hyacinthe » (Willesme 1997, p. 60), comme on le perçoit sur le plan de Gomboust (Fig. 53). La toponymie a également conservé la mémoire de cet élément défensif, avec les rues des Fossés Saint-Hyacinthe (et/ou Saint-Michel, une portion correspond à l'actuelle rue Malebranche, cf. 8.1.2), des *Fossés Saint-Jacques*, des *Fossés Saint-Bernard*.

Le secteur étudié se situe dans la partie sud du tracé de l'enceinte de Philippe Auguste, entre la porte Gibard (dite aussi *porte d'Enfer* ou *Saint-Michel*, sous l'actuel place Edmond Rostand) et la *porte Saint-Jacques* implantée sur la voie éponyme qui innerve Paris selon un axe nord-sud, depuis le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère (*cardo*). Cette dernière reste, jusqu'à sa démolition en 1684, un repère topographique de premier ordre dans les actes de la pratique, puisqu'il s'agit de l'une des six tours-maîtresses de Paris, celle par laquelle passe les pèlerinages et les processions officielles.

<sup>2</sup> Dans un compte de 1356 relatif aux salaires des ouvriers chargés de déblayer les terrains pour le creusement du fossé, on trouve la mention de la découverte de substructures antiques, dans le Clos des Jacobins : « Lors furent trouvez une grande partie des forts murs anciennement faicts par les Sarrazins, qui donnèrent grand-peine à rompre et dépiécer » (BERTY 1866-1867, p. 258-259). Les vestiges dont il est question sont ceux du forum, inséré entre les deux voies cardinales (rue d'Enfer à l'ouest, rue Saint-Jacques à l'est).

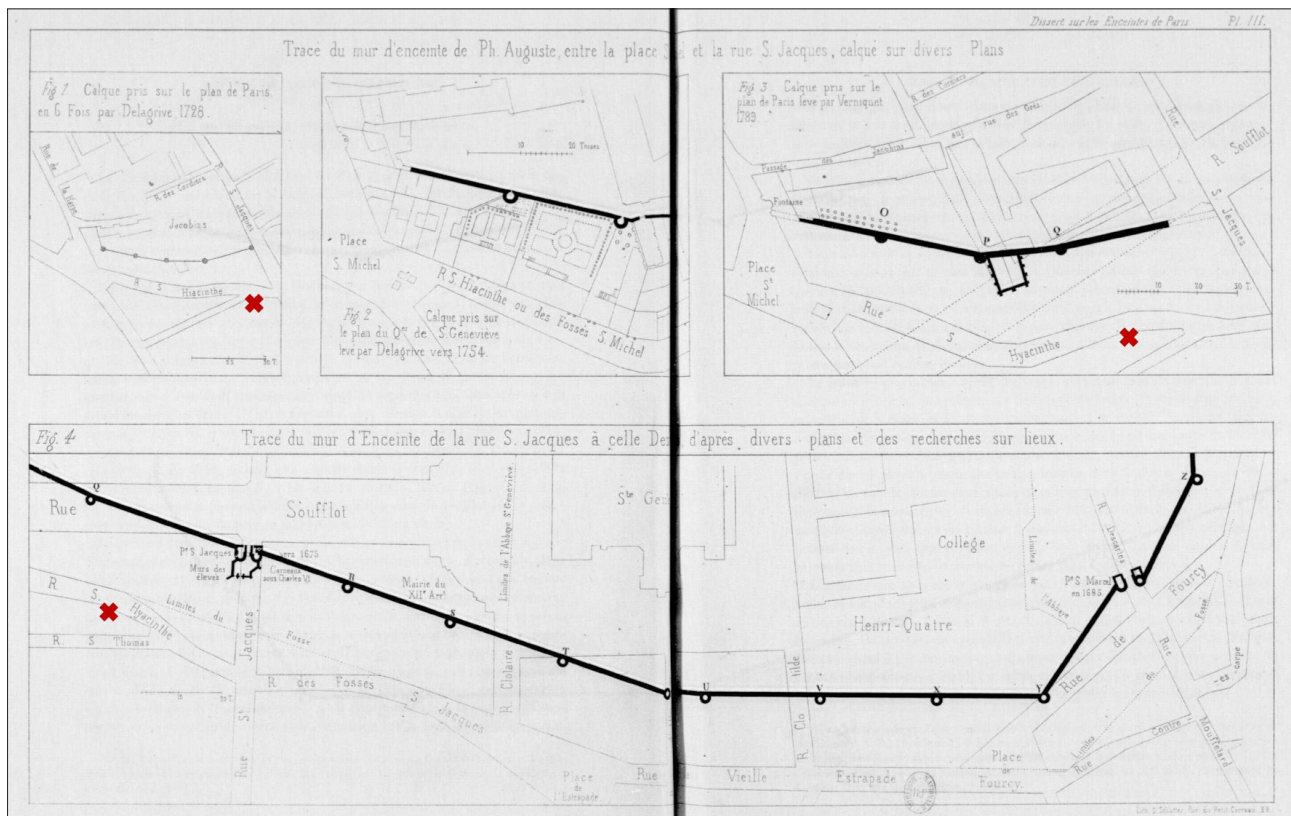


Fig. 54 : Restitution du tracé de la portion sud de l'enceinte de Philippe Auguste par A. Bonnardot d'après les plans du XVIII<sup>e</sup> siècle ; la croix rouge indique l'emplacement approximatif du 7-9 rue Malebranche. DAO : E. Cavanna, DHAAP. Plan : BONNARDOT 1852-1853, pl. III.

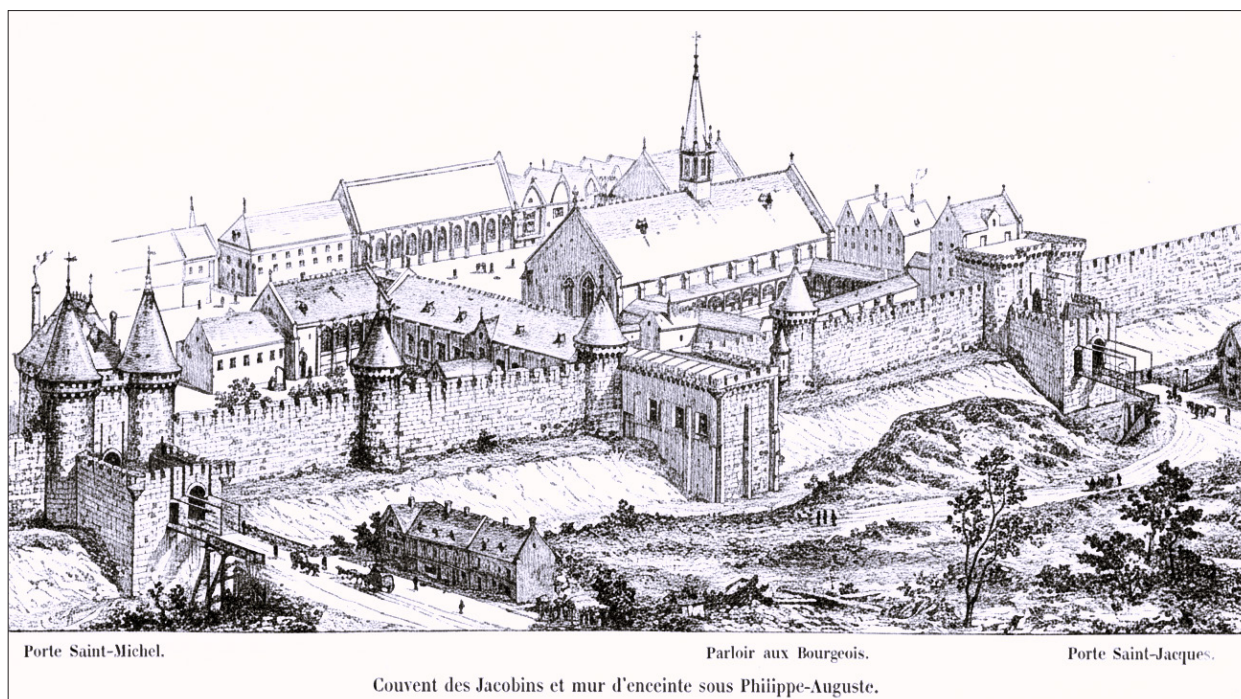


Fig. 55 : Restitution de l'enceinte de Philippe Auguste entre la Porte Saint-Michel et la Porte Saint-Jacques, avec en arrière-plan le couvent des Jacobins, après 1358. Plan : B© Bnf, Estampes, Collection Topographie de la France © VOLTI 2003, Fig. 44.

### 8.1.2 Dans l'emprise du clos et fief des Jacobins en voie de lotissement (1586-1587)

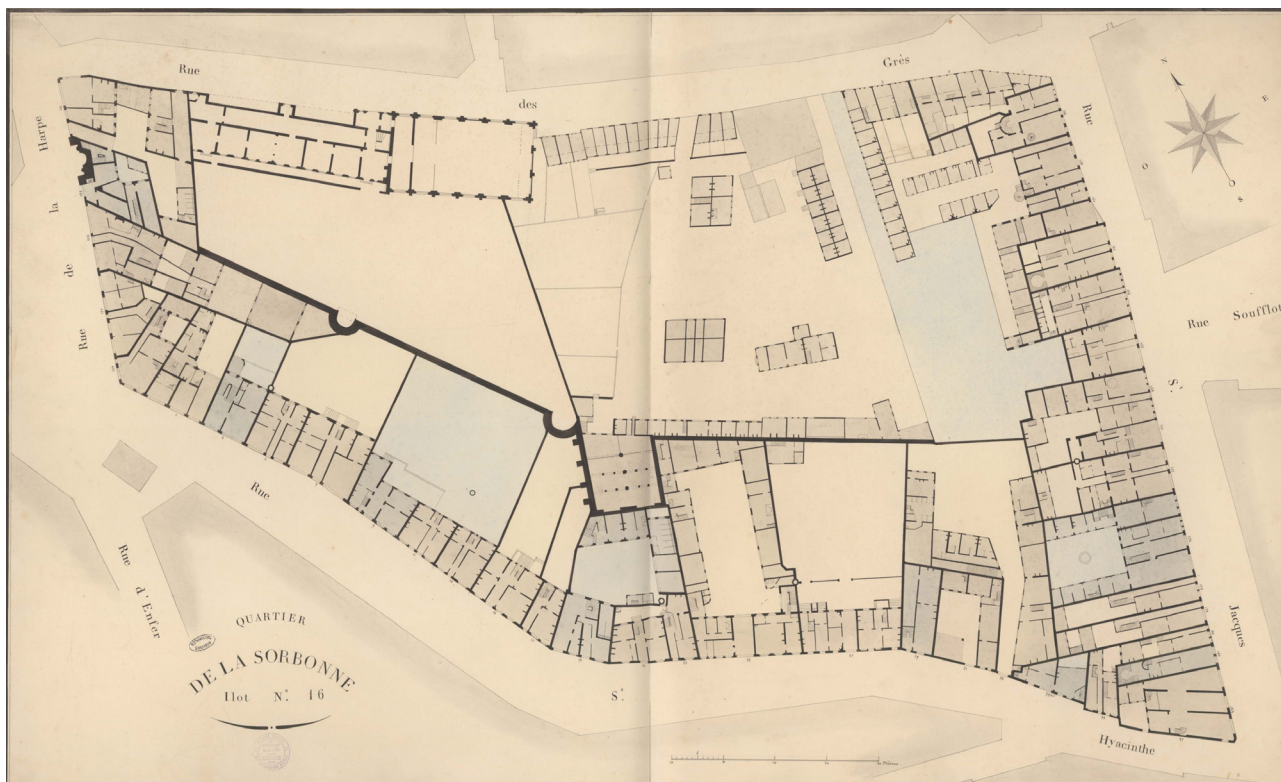
La parcelle du n° 7-9 rue Malebranche s'inscrit également dans un territoire spécifique, celui du clos et fief des Jacobins (Fig. 56), lui-même inséré dans la paroisse Saint-Benoît. L'ordre des Dominicains est en effet implanté à Paris, depuis 1217 : une communauté de Frères prêcheurs s'établit dans la capitale et investit l'année suivante, une maison d'accueil (hospice) et une chapelle dédiée aux pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, le long de la rue Saint Jacques (d'où ils tirent leur surnom de Jacobins). Ici, ils fondent avec le soutien du roi saint Louis, le « grand couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques » de part et d'autre de l'enceinte de Philippe Auguste. Une partie de leurs bâtiments primitifs (cloître, dortoir, réfectoire, infirmerie) et leur cimetière ont d'ailleurs été arrasés en 1358, au moment du creusement du fossé de défense et de la construction d'un chemin de ronde intérieur (Bonnardot 1852-1853, p. 212-213). Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des édifices du couvent dominicain subsistaient ainsi que les murs d'enceinte et les tours contre lesquels il s'était développé (Fig. 57).

Grâce aux travaux de J.-P. Willesme, l'histoire du clos des Jacobins est bien renseignée (Willesme 1997). Leur domaine foncier consiste en parcelles de vignes progressivement remplacées par des jardins et des vergers, puis des maisons. Dans un premier temps, la protection de saint Louis entraîne un accroissement du pourpris initial, entre le début du XIII<sup>e</sup> et siècle et le début du suivant. Outre les donations de maisons, granges et vignes, les frères prêcheurs obtiennent la permission royale de percer la muraille pour relier leur clos, situé au sud de l'enceinte. D'une superficie d'environ 8 arpents au XVI<sup>e</sup> siècle (environ 3 ha), leurs terres se déploient d'ouest en est, entre les portes Saint-Michel et Saint-Jacques et, du nord au sud, depuis l'enceinte de Philippe Auguste jusqu'au bout de l'actuelle impasse Royer-Collard. Malgré de nombreux procès, les Jacobins se sont toujours considérés comme les propriétaires de l'espace occupé par les fossés de la Ville (*id.*, p. 60-61).

Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle (1491-1496), les Jacobins commencent à conclure des baux de 99 ans pour des « places à bâtir » dans le faubourg Saint-Jacques, « le long du chemin menant à Notre-Dame des Champs » (sud de la rue

<sup>3</sup> J.-P. Willesme a répertorié les donations « hors les murs », dont l'importance et la localisation restent floues : « ce sont des acquisitions du chapitre de Saint-Lazare (janvier 1225- avril 1228) ; du chapitre de Saint-Benoît (mars 1231) ; d'un certain Gautier de Gournay et sa femme (juin 1259) ; la donation d'Hugues, évêque de Bethleem, aux Rameaux 1292 (maisons, granges, vignes et jardins) ; l'échange avec Simon d'Orléans, chanoine de Saint-Benoît, en août 1296 ; en juin 1299, Jean Arrode, qualifié de pannetier du Roy, leur donne la porte d'Enfer avec toutes ses « appartenances » (les diverses constructions qui y étaient accolées, sans plus de précisions topographiques), donation confirmée par Philippe Le Long en 1317 en novembre 1304, c'est la donation de Pierre du Tilieul, prêtre anglais, de terrains proches de Saint-Etienne des Grés ; puis vient la donation pieuse du clerc Adam d'Andely (novembre 1305), cette dernière localisable à l'angle de la Grande rue du Faubourg Saint-Jacques au sud-est, entre le Fief des Tombes (appartenant à Notre-Dame) et le Clos du Roy ; il faut y ajouter le don de la maison et seigneurie, c'est-à-dire de la propriété, de Jean de Meung, l'auteur du Roman de la Rose, maison voisine de la porte Saint-Jacques » (WILLESME 1997, p. 60).





**Fig. 57** : L'ilot des fossés de l'enceinte de Philippe Auguste, au pied du couvent des Jacobins, dans les années 1820. Cadastre de Paris par ilot (Atlas Vasserot), 43<sup>e</sup> quartier - Sorbonne, ilot n<sup>o</sup> 16. Plan : Archives de Paris, F/31.

Saint-Jacques), au détriment de leur clos de vigne. Ces baux exigeaient la construction d'une maison habitable (*manable*) et prévoyaient le retour de l'emplacement aux Jacobins à leur terme – à cette date, il ne s'agit pas encore d'aliénation (rente) (*id.*, p. 62).

C'est finalement dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, après de longues négociations, que les Jacobins obtiennent le droit de lotir et donner à rente leur clos afin de compenser leurs pertes de 1358 et d'augmenter leurs revenus – la vigne n'étant plus rentable. Ce droit est accordé par François I<sup>er</sup> en 1546 ; le clos devient alors le fief des Jacobins et leurs droits de censive sont désormais à déclarer dans le terrier du Roi. Ce changement a permis de transformer une terre de subsistance en une source stable de revenus via des baux fonciers permanents (cens et rente), agissant comme un investissement immobilier essentiel pour la communauté religieuse.

En 1550, les religieux vendent des clos de vigne aux abords du fossé de l'enceinte, à condition que les rues créées portent les noms de saints dominicains : les rues Saint-Thomas-d'Enfer (pour saint Thomas d'Aquin) et Saint-Hyacinthe sont ouvertes vers 1585. La seconde, « ouverte sur la déclivité produite par l'amoncellement des terres, résultant du creusement des fossés » (**Berty et al. 1866-1897**, p. 6), se nomme d'abord rue « Sur le rempart », « des Fossés », « des Fossés Saint-Michel » et finalement prend, plus tard, le nom d'un autre saint de l'ordre Dominicain. Au sud de l'ancien clos, sont également percés la rue Saint-Dominique et le cul-de-sac Saint-Dominique qui devient ensuite celui de Sainte-Catherine (**Hillairet 1960**, p. 92).

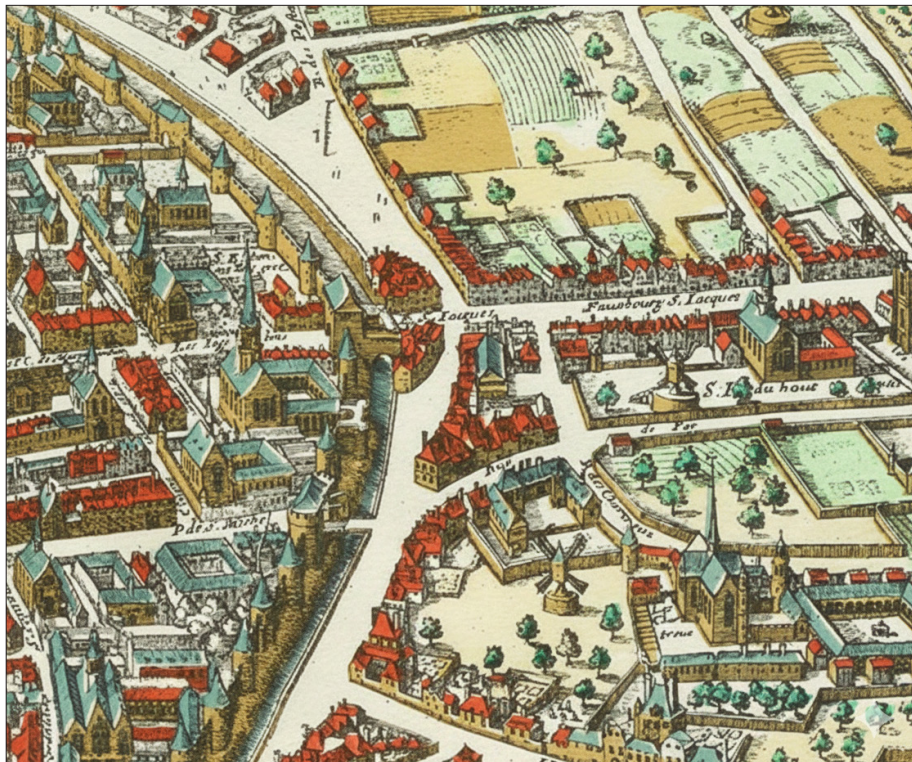
Le lotissement ne commence réellement qu'en 1586-1587, « près » et même « sur » les anciens fossés de la Ville. Les vignes et jardins sont baillés à titre de cens et rente, créant des propriétaires qui peuvent louer ou vendre leurs biens. Les preneurs s'engagent à y faire construire des maisons et à paver la rue à leurs frais. Le premier modèle d'adjudication – c'est-à-dire la vente au plus offrant et au dernier enchérisseur – prévoyait 73 places à bâtir et exigeait que les constructions soient faites « de bonne pierre et moellon » (**Willesme 1997**, p. 64).

Ainsi, sur le plan dit de Bâle qui représente Paris vers 1550 (**Fig. 58**), les abords de la porte Saint-Jacques sont figurés en cours de lotissement. On distingue des petites maisons avec pignon rue, des jardins, des cours (ou espaces non bâtis) et des murets qui séparent les parcelles. La rue Saint-Hyacinthe est ouverte au bord du fossé de l'enceinte médiévale – ce qui amène à considérer qu'il s'agit d'un état du quartier Saint-Jacques datant plutôt de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Le plan dit de Mérian dressé vers 1615 (**Fig. 59**) offre plus de détails sur l'îlot du 5-7 rue Malebranche, notamment avec la présence en cœur de parcelle du jeu de paume de la Tour, dont on distingue les volumes et qui se distingue par sa toiture (cf. 8.1.3).

Quelques décennies plus tard, en 1646, le roi Louis XIII fait don à la Ville des murs et fossés de la fortification devenue obsolète, au grand dam des Jacobins qui en revendiquent la propriété depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. La municipalité fait alors combler les fossés afin de les lotir de maisons et de jardins, acquis puis remplacés plus tard par de vastes hôtels particuliers du XVIII<sup>e</sup> siècle, adressés du côté impair de la rue Saint-Hyacinthe et reconnaissables à leur morphologie (**Fig. 57**)



**Fig. 58** : Extrait de La Ville, Cité et Université de Paris, Truschet & Hoyau (dit Plan de Bâle), vers 1550. Plan : Université de Bâle, Kartenslg, AA 124.

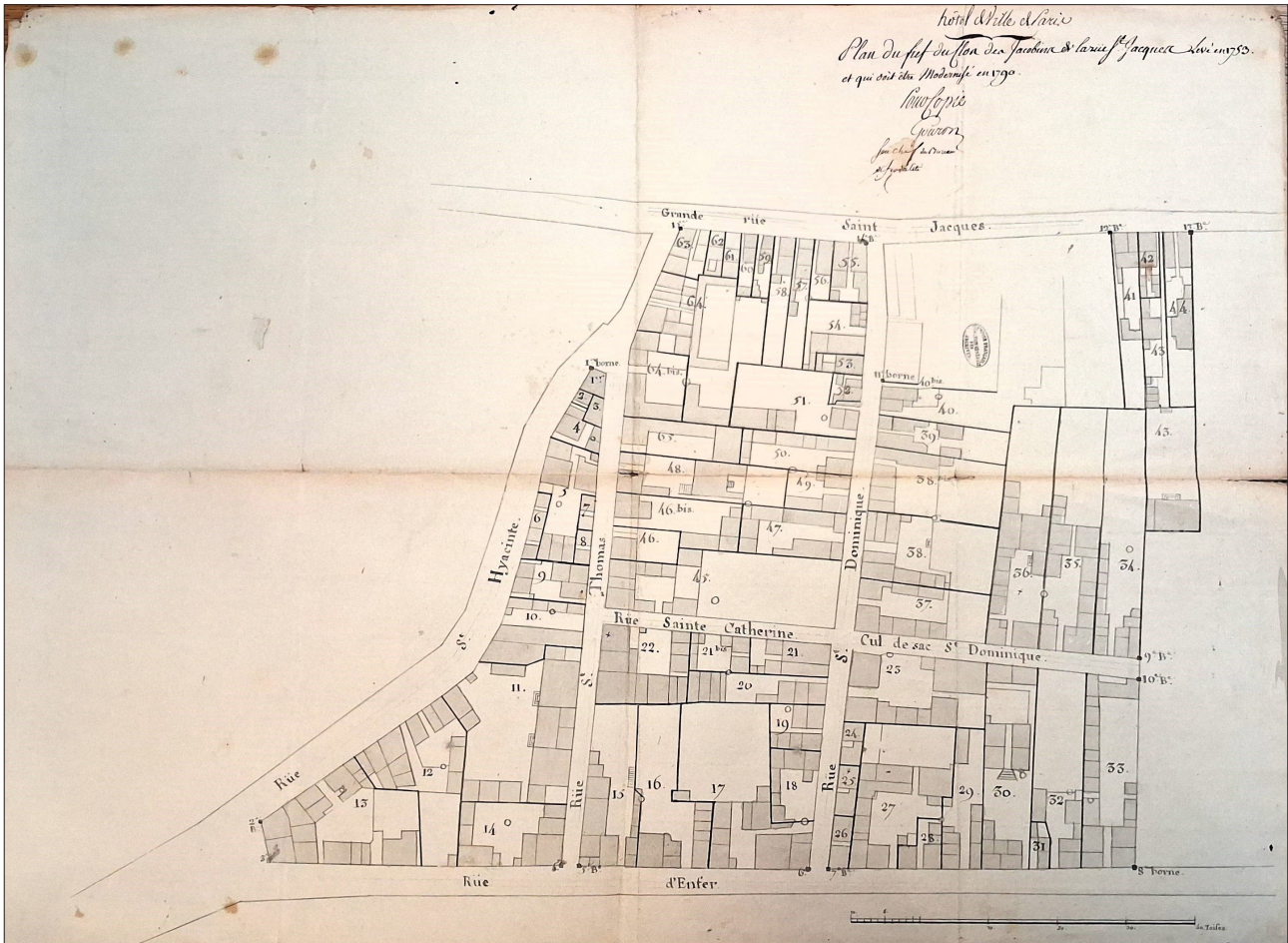


**Fig. 59** : Extrait du Plan de la Ville, Cité, Université et faubourgs de Paris avec la description de son antiquité et singularités, Mathias Mérian, 1615. Plan : Bnf, Cartes et plans, GE D-5744.

<sup>4</sup> Archives nationales, S 4236-2.

<sup>5</sup> Le géoréférencement de ce plan sur le cadastre par ilot du début du XIXe siècle (Atlas Vasserot) montre des distorsions assez importantes.

Un bornage du fief des Jacobins est finalement réalisé en 1672<sup>4</sup> pour fixer l'emprise de leur domaine foncier (**Willesme 1997**, p. 63). Le seul plan-terrier connu date de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : le Plan du fief du Clos des Jacobins de la rue Saint-Jacques levé en 1753 et qui doit être modifié en 1790 (**Fig. 60**). Il s'agit manifestement de la copie d'un plan de 1753, réalisée peu avant ou en 1790, peut-être au moment de la nationalisation des biens de l'Eglise. Dressé à peu près géométriquement<sup>5</sup>, il situe les 15 bornes du fief aux coins des rues et délimite clairement les parcelles auxquelles sont attribués des numéros (68 dont trois numéro bis) correspondant aux propriétaires qui payent le cens chaque année. Le bâti est représenté en aplat gris, ainsi que les puits au milieu des cours ou les puits mitoyens (cercles).

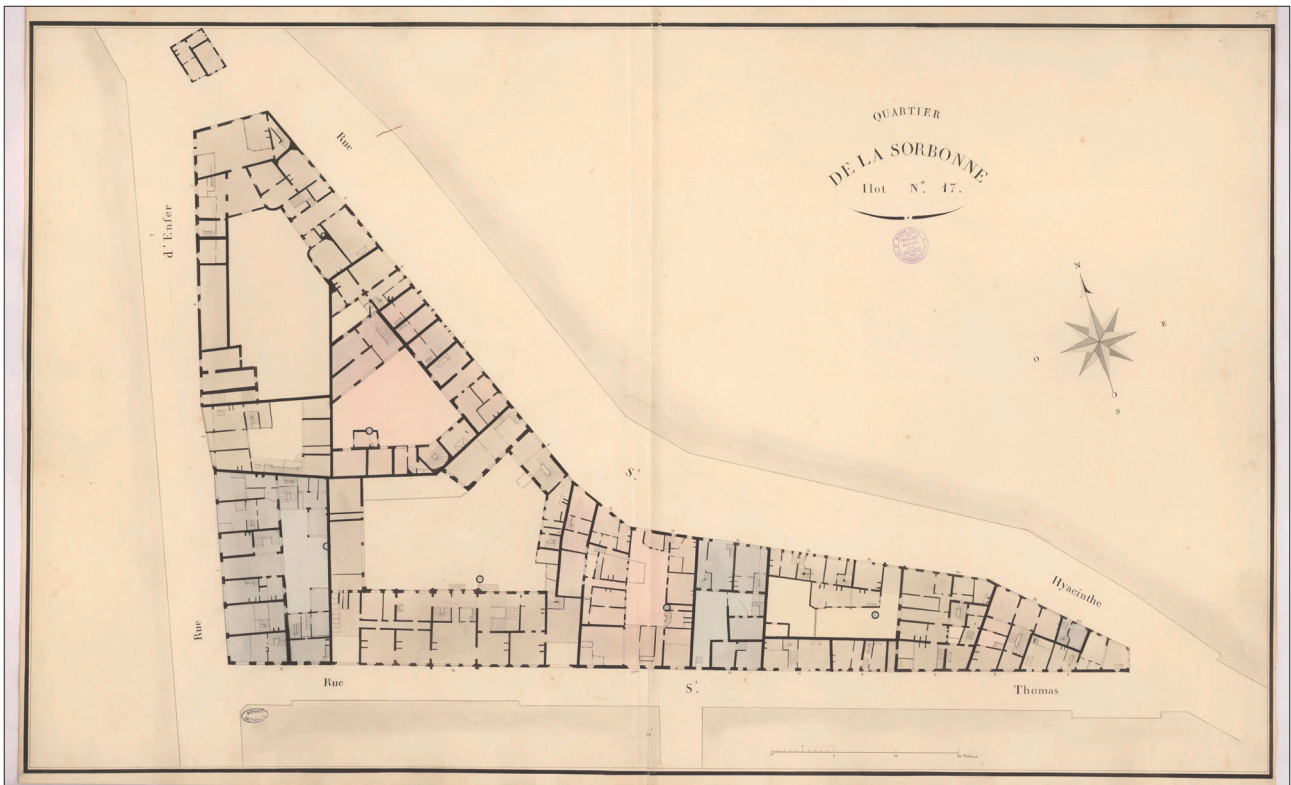


**Fig. 60** : Plan du fief du Clos des Jacobins de la rue Saint-Jacques levé en 1753 et qui doit être modifié en 1790. Plan : Archives nationales, S 4228/A (photographie E. Cavanna).

La physionomie du quartier est restée stable jusqu'à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (**Fig. 57**, **Fig. 61**, **Fig. 62**). Des projets d'urbanisme ultérieurs, comme la création de la rue Soufflot dans le prolongement du Panthéon à partir de 1846 et le percement du futur boulevard Saint-Michel (ancienne rue d'Enfer) dès 1860, ont fait disparaître une partie significative de l'enceinte de Philippe-Auguste (**Fig. 63** ; **Fig. 64**) et ont donné naissance aux rues modernes qui succèdent aux anciennes rues du clos des Jacobins (**Fig. 65**).

Ainsi, la rue Malebranche naît de la réunion de deux rues (1867-1877) : de la partie subsistante de la rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel à l'est (coté porte Saint-Jacques, renommée rue Paillet) et du reste de l'ancienne rue Saint-Thomas-d'Enfer à l'ouest (coté porte Saint-Michel) (**Hillairet 1960**, p. 92).

Cette rue en pente douce a la particularité d'avoir deux niveaux de chaussée, accessibles par un escalier (**Fig. 66**). La partie haute correspond à l'ancienne rue Saint-Thomas-d'Enfer – où se trouve le 7-9 de la rue Malebranche. Les immeubles de la rue basses sont, quant à eux, postérieurs à 1846 : ils ont été construits en même temps que ceux de la rue Soufflot et la rue Le Goff (**Darin 2012**, p. 120).



**Fig. 61 :** L'îlot Saint-Hyacinthe / Saint-Thomas dans les années 1820. Cadastre de Paris par îlot (Atlas Vasserot), 43e quartier - Sorbonne, îlot n° 17. Plan : Archives de Paris, F/31..



**Fig. 62 :** L'îlot Saint-Thomas / Saint-Dominique dans les années 1820. Cadastre de Paris par îlot (Atlas Vasserot), 43e quartier - Sorbonne, îlot n° 19. Plan : Archives de Paris, F/31..



Anciens murs de Paris découverts par les démolitions de la place Saint-Michel.

**Fig. 63 :** Anciens murs de Paris découverts par les démolitions de la place Saint-Michel, gravure de presse de J. Gaildrau dans les années 1860. Plan : Brown University Library.



**Fig. 64 :** La rue Saint-Hyacinthe en cours de démolition, à droite, vers 1876-1877. Photographie de Charles Marville, Musée Carnavalet - Histoire de Paris, PH83635.

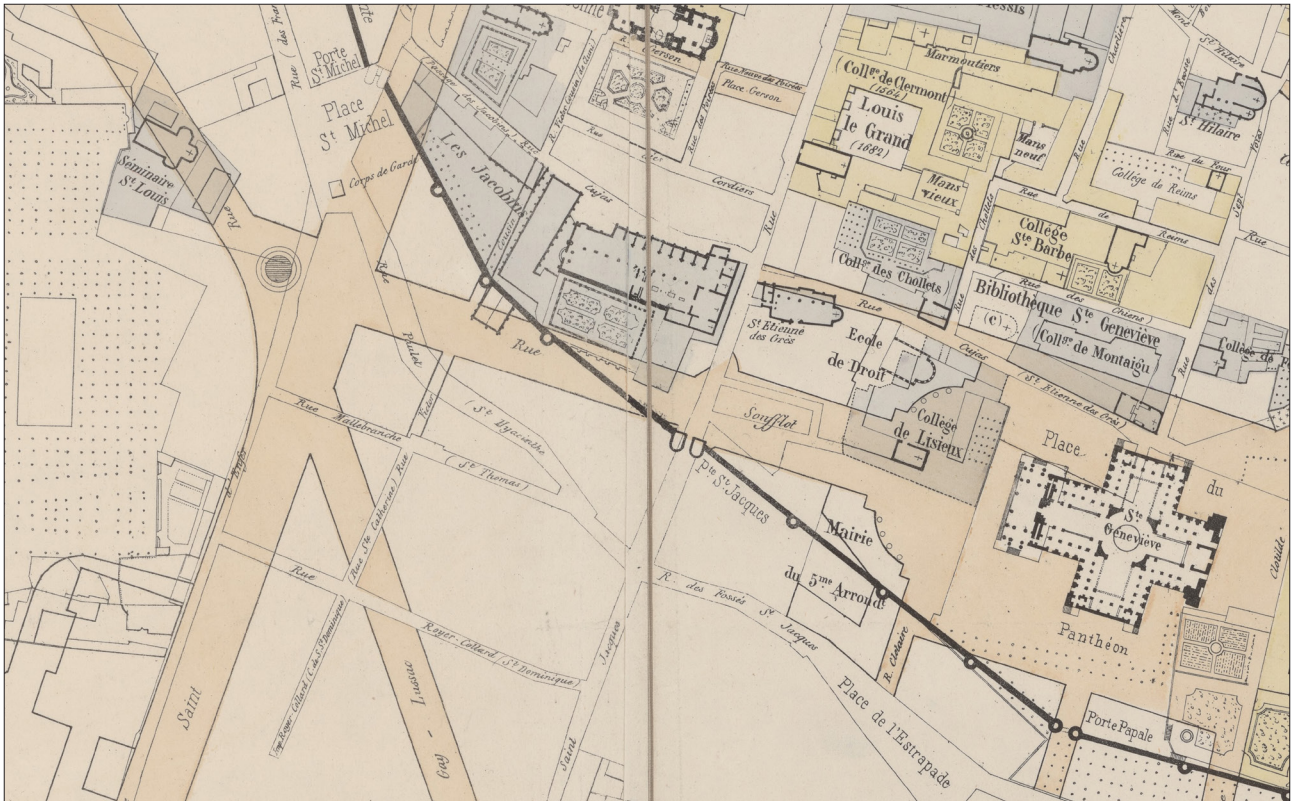


Fig. 65 : Extrait du Vieux Paris. Plan topographique de la montagne Ste-Genève à Paris du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, dressé par le père Lauras, en 1874, d'après les travaux de Verniquet, Gomboust, Delagrive, Jaillot et Bonnardot. Plan : Bnf, Cartes et plans, GE C-3654.

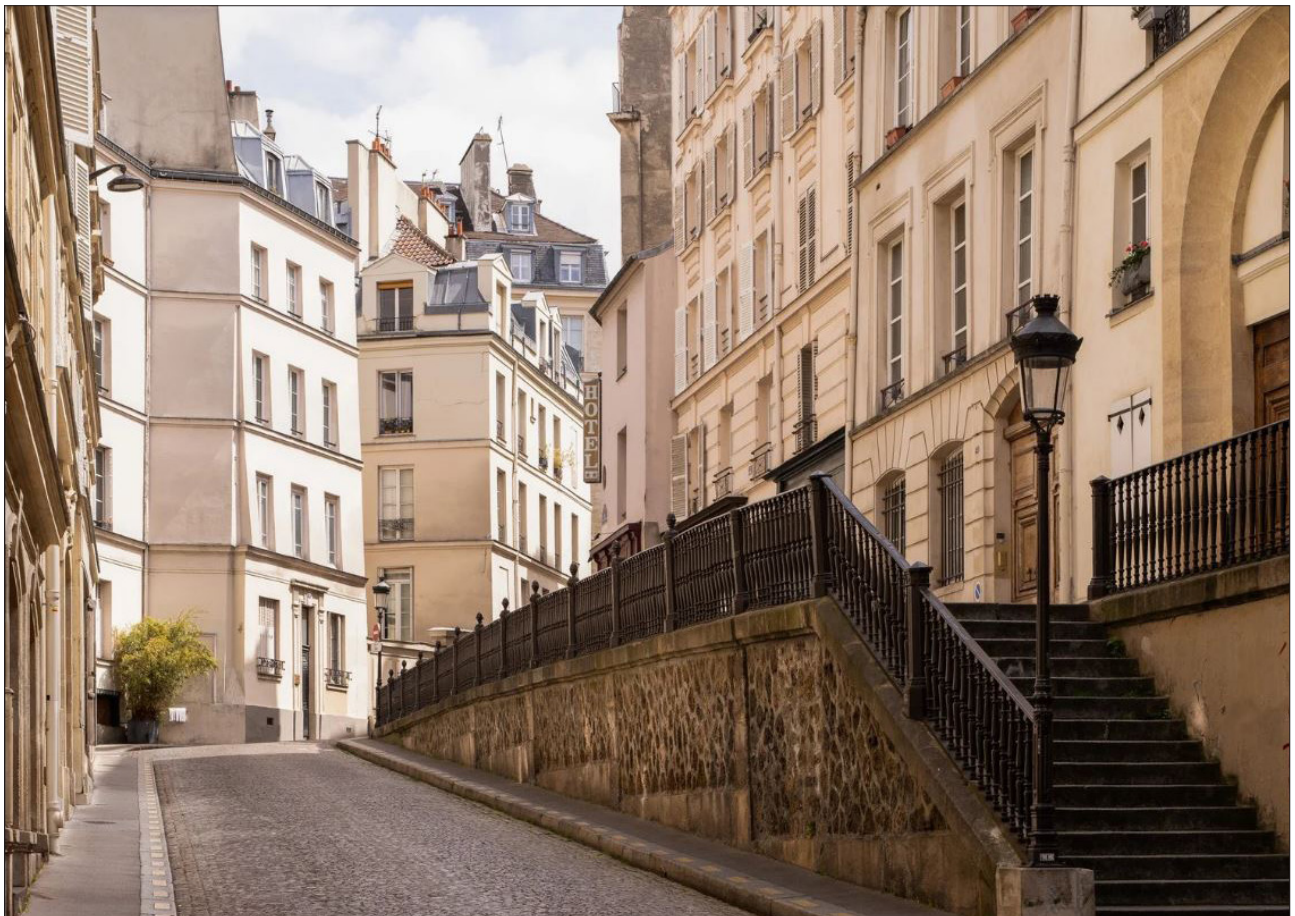


Fig. 66 : La rue Malebranche photographiée depuis la rue Le Goff, avec à droite, l'escalier pour accéder à la chaussée haute où est adressé l'hôtel de Senlis (7-9 rue Malebranche). Photo : Thibaut Poirier, [www.thibaudpoirier.com](http://www.thibaudpoirier.com).

### 8.1.3 « Deux places à bâtir » : l'acquisition de François Godefroy de la Tour (1600)

Les prémices du lotissement du clos des Jacobins remonte, on l'a vu, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Suite à l'autorisation royale de 1546, les opérations foncières se multiplient à partir de la décennie 1580, sous la forme de baux à rente – c'est-à-dire la vente de lots à bâtir.

Les religieux et prieurs du couvent des Jacobins de Paris concèdent ainsi, les 4 février et 21 mars 1600<sup>6</sup>, « deux places attenantes l'une l'autre contenant en fonds et superficie cinq cent toises » (**Borjon et al. 2020**, p. 23) – l'une sur la Grande rue du faubourg Saint-Jacques, l'autre « à l'entrée du faubourg sur la contrescarpe du fossé de la Ville » (*id.*). L'acquéreur est un certain « François Godefroy, sieur Delatour », demeurant rue des Rats (actuelle rue de l'Hôtel-Colbert, 5<sup>e</sup> arr.), paroisse Saint-Etienne-du-Mont.

Dans d'autres actes – notamment son inventaire après décès du 20 janvier 1614<sup>7</sup> – ce François Godefroy est dit « sieur de la Tour », demeurant rue des Mathurins (actuels 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arr.) et propriétaire aussi de « sa maison de la Tour en laquelle il est décédé », le 5 mai 1613<sup>8</sup>. Cette propriété est décrite, dans l'acte de leg en faveur des frères mineurs capucins (11 septembre 1613<sup>9</sup>), comme une « maison et dépendances au bout du faubourg Saint-Jacques avec plusieurs bâtiments, édifices, jardins, appelée la Maison de la Tour, tenant d'un côté aux Cordelières du faubourg Saint-Marcel, qui a été délaissée aux Capucins par les héritiers de François Godefroy, sieur de la Tour ». Les Capucins y érigeront leur second couvent, à l'angle de l'actuel boulevard Port-Royal et de la rue du Faubourg-Saint-Jacques.

Cet important leg témoigne en filigrane de l'aisance du personnage, liée à sa filiation. Il fait en effet partie de la grande famille des drapiers et teinturiers Gobelin, installés dans le faubourg Saint-Marcel depuis les années 1440.

François Godefroy est le fils de Nicolas Godefroy, « marchand et bourgeois de Paris<sup>10</sup> », marié à Claude Gobelin, vers 1540. Sa mère Claude est la fille de Jehan Gobelin, « honorable homme et seigneur de la Tour, conseiller et secrétaire du roi » et donc l'arrière-petite-fille du fondateur de la dynastie (**Guiffrey 1904**, p. 3-4). En 1544, son mari Nicolas Godefroy est dit « valet de chambre de Monseigneur le Dauphin », le futur roi Henri II. Cette même année, Claude Gobelin est choisie pour être la nourrice du premier fils du Dauphin Henri et de Catherine de Médicis, le futur roi François II (1544-1560). En 1547, l'année de son avènement, le roi Henri II remercie Claude par un don de 500 écus d'or soleil, « en faveur des bons et agréables services qu'elle a cy-devant fait à nostredict filz et fait encore chascun jour » – une somme considérable « qui montre le degré de faveur dont jouissait la nourrice du jeune Dauphin ». Pour J. Guiffrey, « cette particularité intime explique le rapide avènement de plusieurs descendants de nos teinturiers aux postes les plus élevés de la magistrature et des finances. Sans contester aucunement leur mérite ou leurs aptitudes, il fallait une circonstance exceptionnelle, un incident heureux pour les tirer de leur obscurité, les faire sortir de leur condition bourgeoise. Nul doute que le crédit de leur parente n'ait contribué dans une large mesure à leur avènement. C'est ainsi que la nourrice de François II put devenir la toute-puissante protectrice des teinturiers de la Bièvre et préparer, par son influence à la Cour, les hautes destinées de ses proches » (*id.*, p. 45-46).

Frère de lait de François II, François Godefroy de la Tour a donc bénéficié d'un capital financier et social important qui explique ses nombreux biens<sup>11</sup> et investissements, notamment son achat de 1600, dans le faubourg Saint-Jacques, en plein expansion.

Sur ce terrain de 500 toises (environ 1900 m<sup>2</sup> théoriques)<sup>12</sup>, situé à l'angle de la rue Saint-Jacques et des rues Saint-Thomas et Saint-Hyacinthe, récemment

<sup>6</sup> Archives nationales,, S 4238, fol. 166 et 170 (**WILLESME 1997**, p. 65). L'étude du GRAHAL utilise la date des 4 et 20 mars 1602, citée dans des actes notariés postérieurs (**BORJON et al. 2020**, p. 23), alors que les archives des Jacobins citent bien l'année 1600 (4 février et 21 mars).

<sup>7</sup> Archives nationales, MC/XVII-159 (**BORJON et al. 2020**, p. 25-26).

<sup>8</sup> Archives nationales, MC/XVII-159 (**BORJON et al. 2020**, p. 25).

<sup>9</sup> Archives nationales, MC/LXXIII-285, fol. 13.

<sup>10</sup> Archives nationales, MC/XIX-154.

<sup>11</sup> Dans son inventaire après décès, on compte 10 maisons sises le long de la rue Saint-Jacques, entre la porte éponyme et la lisière du faubourg Saint-Marcel : au sud, trois « grandes maisons » attenantes (une maison avec cour, grange et étable voisine du premier couvent des Capucins, une hôtellerie à « l'enseigne de la Ville d'Orléans » et une maison « à la Corne de Cerf ») et trois petites maisons attenantes aux précédentes ; au nord, un « tripot » (le jeu de paume) avec une maison et six maisons neuves attenantes – sans compter son hôtel de la Tour (léguée aux Capucins), celle de la rue des Mathurins et ses autres terres et possessions. Archives nationales, Archives nationales, MC/XVII-159 (**BORJON et al. 2020**, p. 25-26).

<sup>12</sup> La surface restituée sur la carte compilée est de 1946 m<sup>2</sup> (**Fig. 67**).

ouvertes (1585), François Godefroy engage un projet de construction ambitieux – poursuivi par ses neveux et héritiers, entre 1613 et 1623 – que les documents permettent de localiser sur le *Plan du fief du clos des Jacobins* de 1753, en croisant les sources disponibles<sup>13</sup> (Fig. 67).

<sup>13</sup> Malgré les distorsions géométriques et surfaciques, ce plan reste un document de référence pour les relations topologiques et la morphologie des parcelles.



Fig. 67 : Carte compilée des informations issues des sources écrites et planimétriques sur le Plan du fief du Clos des Jacobins de 1753. Plan : Archives nationales, S 4228/A.

Il s'agit d'abord d'un jeu de paume couvert avec la maison du maître-paumier (n° 64 sur le plan), encore existant dans les années 1830-1850 (Fig. 68). La construction d'un tel édifice dans le quartier Saint-Jacques coïncide avec l'engouement pour ce sport, à son paroxysme au XVI<sup>e</sup> siècle, à Paris. Selon certaines estimations, il pourrait en avoir eu plus de 500, dont au moins cinq côte à côte au débouché de la porte Saint-Michel en 1610 (Weiss 2012, p. 36 ; Dufour 2024, p. 10), à quelques centaines de mètres de celui de la Tour – qu'on appelle aussi le « tripot de la porte Saint-Jacques<sup>14</sup> » – et de celui de la Fontaine, implanté rue Saint-Dominique (n° 50 sur le plan-terrier de 1753)<sup>15</sup>, mentionné sur le plan de Berty (cf. Fig. 56) et qui sera transformé en « jeu de boule » vers 1637<sup>16</sup>.

La taille du « jeu de paume de la Tour » (environ 27 x 11 m) est cohérente avec les salles de jeu de courte paume contemporaines – à titre d'exemple, celle de Versailles, construite vers 1630, mesurait environ 34,40 m de long sur 14 m de large (id., p. 152). Le plan type d'un jeu de paume couvert à cette époque est celui d'une longue salle rectangulaire, dont sol de l'aire de jeu était souvent recouvert de matériaux durs, comme des carreaux en terre cuite. Les murs sont spécifiquement aménagés pour renvoyer la balle et des galeries hautes et basses enserrant l'aire de jeu, autant pour protéger l'assistance que pour donner un effet spécifique au rebond de la balle. La restitution volumétrique de la salle du Pélican de Rennes permet de se représenter l'édifice tel qu'il a également pu se présenter (Fig. 69) (id., p. 169-183) – l'architecture des salles des années 1600 étant le résultat d'une codification qui s'impose à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>14</sup> Archives nationales, MC/LXXXIII-172, fol. 986 (Borjon et al. 2020, p. 24).

<sup>15</sup> Il s'agit probablement d'un terrain pour le jeu de longue paume qui se joue en extérieur, d'après les indices planimétriques et l'aire visible sur le plan de Mérian (Fig. 59).

<sup>16</sup> Archives nationales, S 4235 (Borjon et al. 2020, p. 30).

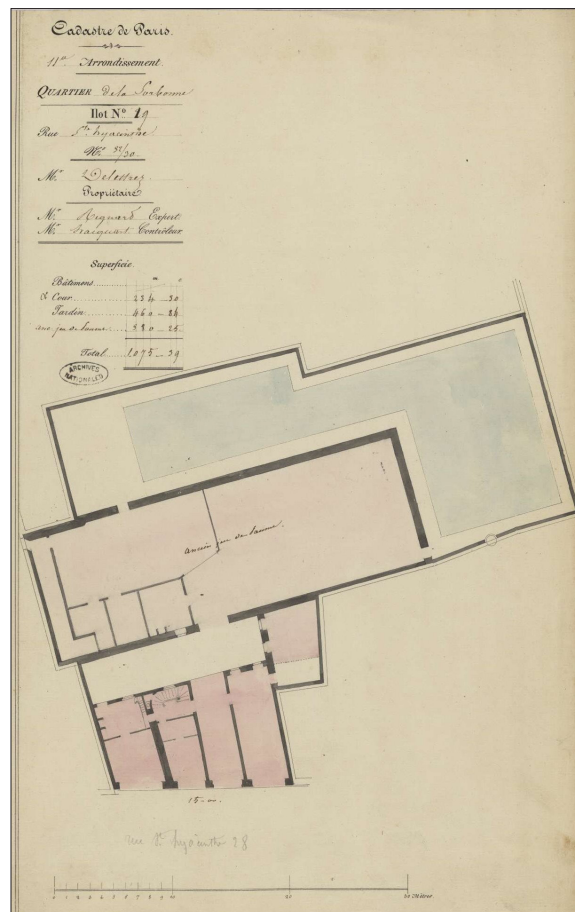


Fig. 68 : Cadastre par maison, n° 30 et 32 rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel. Plan : Archives de Paris, CP/F/31/26, pièce n° 93.



Fig. 69 : Restitution volumétrique de la salle de jeu de paume du Pélican, construite vers 1605, à Rennes. Dessin : E. Cadiou (Inrap) (DUFOUR 2024, p.175).

Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, des descriptions permettent de préciser la composition de cette parcelle (salle de jeu couverte et maison du paumier) de grande valeur (3000 £ en 1614, 24000 £ en 1660) (**Fig. 70**), occupant la moitié du lot acquis par François Godefroy (250 toises, soit environ 950 m<sup>2</sup>)<sup>17</sup> et dont l'accès se situe rue Saint-Thomas et Saint-Hyacinthe.

<sup>17</sup> La surface restituée sur la carte compilée est de 1080 m<sup>2</sup> (Fig. q). Lors de la vente de 1763 (voir ci-après, **Fig. 72**), la superficie de la parcelle est évaluée à 265,5 toises soit théoriquement 1008 m<sup>2</sup>.

Dates	Descriptions de la parcelle n° 64 joignante à la « maison et chantier »
1614 [inventaire après décès]	« Item, une maison et tripot couvert [jeu de paume] sis hors et près la porte Saint-Jacques avec un jardin derrière et grande cour à côté, le tout loué à M. Nicolas Bollanger, moyennant la somme de mille livres tournois à la réserve toutefois de ladite grande cour ».
1623 [partage entre les héritiers]	« Item, une autre maison, jeu de paume couvert et une petite cour, jardin, puits mitoyen à la maison ci-après déclaré, sise en ladite rue Saint-Thomas en laquelle est demeurant Nicolas Testu, tenant d'un coin en partie à la maison devant déclarée, aboutissant à une maison à MM. les Jacobins et autres, sise sur ladite rue Saint-Thomas, contenant tous lesdits lieux deux cent cinquante toises de superficie [...] ».
1627 [adjudication]	« Item, le fonds et propriété d'une autre petite maison et un grand jeu de paume lambrissé couvert de tuile, situé en ladite rue Saint-Thomas, joignant la maison ci-dessus déclarée, consistant en une petite cave voûtée, une petite salle, cuisine attenant, chambre, garde-robe et grenier au-dessus, une petite cour, un puits mitoyen entre ladite maison et celle ci-dessus, un jardin derrière ledit jeu, contenant un quartier de terre ou environ, tenant la totalité desdits lieux d'un côté au pavé de ladite rue Saint-Thomas et d'autre à plusieurs, d'un côté à une autre petite maison et chantier ci-après déclarés, et d'autre à monsieur Chenaille, conseiller au Parlement ».
1660 [cession]	« Item, le jeu de la paume de la Tour avec une petite maison en dépendant, consistant en caves, sallette, petite boutique, deux petites chambres à côté l'une de l'autre et chambres en galetas, ledit jeu de paume couvert de tuiles et un petit jardin, le tout tenant d'une part audit chantier ; d'autre à la maison ci-après déclarée, pardevant sur la rue et carrefour, par-dérrière audit jeu de boule, ledit jeu de paume et petite maison prisés et estimés vingt-quatre mille livres [...] ».
1686 [dot]	« Plus le jeu de paume de la Tour sise à Paris, hors et proche la porte Saint-Jacques tirant du côté de la rue Saint-Dominique [Thomas] occupé par Antoine Moreau, M <sup>e</sup> paulmier à Paris, et sa femme moyennant quatorze cent livres de loyer par chacun an [...] ».

**Fig. 70** : Les descriptions de la parcelle du jeu de paume de la Tour (n° 64, **Fig. 67**) dans les actes notariés du XVII<sup>e</sup> siècle. Tableau : d'après BORJON et al. 2020, p. 25-33, p.175).

Entre 1600 et 1613, François Godefroy a donc fait ériger la salle du jeu de paume et la maison du maître paumier (n° 64, **Fig. 67**) mais il n'avait vraisemblablement pas encore commencé à lotir les 250 toises restantes de son lot. En effet, suite à son décès, le 5 mai 1613, ses héritiers et neveux, tous officiers de cour ou magistrats – Pierre et Balthazar de Valles, Jacques Payer et Isaac Provencher<sup>18</sup> – entreprennent de poursuivre le projet de lotissement de leur oncle. Ils s'y attèlent dès les mois qui suivent et avant même l'inventaire après décès (20 janvier 1614)<sup>19</sup> et le partage des biens qui n'intervient que dix ans plus tard (20 novembre 1623)<sup>20</sup>.

Ils passent ainsi de nombreux marchés de construction (cf. 2.1, **Borjon et al. 2020, p. 25-29**) qui permettent de localiser les parcelles dont il est question mais aussi de comprendre la temporalité du projet. Ainsi, on trouve par exemple la mention de « lieux tant proches et attenant à la maison et jeu de paume » (12 décembre 1613), de « logis que lesdits sieurs mentionnés entendent faire bâtir au faubourg Saint-Jacques et iceux jà commencés » (4 janvier 1614). Dans l'inventaire après décès de leur oncle (20 janvier 1614),

<sup>18</sup> Pierre de Valles, sieur du Mesnil, conseiller du roi et correcteur en sa chambre des Comptes ; Balthazar de Valles, sieur de Montjay, son frère, conseiller du roi et auditeur à la chambre des Comptes ; Jacques Payer, avocat au Parlement ; Isaac Provencher (transcrit parfois Pronencher), secrétaire de la Chambre du roi.

<sup>19</sup> Archives nationales, MC/XVII-159 (**Borjon et al. 2020**, p. 25-26).

<sup>20</sup> Archives nationales, MC/LXXIII-173, fol. 407 (**Borjon et al. 2020**, p. 29-30).

le projet apparaît plus en détails, puisqu'il s'agit de « *six maisons neuves près ladite porte Saint-Jacques aboutissant et sises sur la grande rue du faubourg et par derrière audit tripot [jeu de paume de la Tour] ; [...] lesquelles maisons lesdits sieurs héritiers par bénéficiaires ont fait nouvellement bâtir et édifier de leurs propres deniers* ». On apprend ensuite dans un contrat de maçonnerie (3 juin 1614) qu'il est prévu de « *de continuer d'élever cinq maisons en une place sise au faubourg Saint Jacques lès Paris appartenant depuis la maison du Bœuf couronné jusqu'au coin là où passe l'égout vis-à-vis la porte [Saint-Jacques]* ». Ce confront avec la *maison du Bœuf couronné* (n° 58 sur le plan-terrier, **Fig. 67**) a permis de confirmer la localisation des cinq petites maisons en construction et de connaître leurs enseignes (**Berty 1850-1897**) – seule celle des *Quatre Vents* au carrefour des deux voies (n° 63) était par ailleurs citée dans le compte-rendu de bornage de 1672, grâce à la 15<sup>e</sup> borne du fief (cf. 1.2). Quelques mois plus tard, dans un contrat il est de nouveau question de « *six petites maisons bâties de neuf hors et près la porte Saint-Jacques* » (7 octobre 1614).

Par déduction et croisement des sources notariées, la sixième maison correspond à celle étudiée et s'étend sur les numéros actuels des 7, 9 et 11 de la rue Malebranche, anciennement les n° 1 de la rue Saint-Thomas et n° 28 de la rue Saint-Hyacinthe – soit le n° 64 bis du plan-terrier des Jacobins (**Fig. 67**). Dépourvue d'enseigne, elle est pourtant identifiable dans les actes car elle a la particularité de contenir un « chantier » – c'est-à-dire un atelier en extérieur, un espace de stockage – qui ne sera détaché de la parcelle d'origine que deux siècles plus tard (le futur n° 11 de la rue Malebranche, cf. 2.1). Jusqu'en 1763 au moins, ce chantier est successivement occupé par des menuisiers, dits aussi « marchand de bois » ou « de planches » (**Fig. 71**).

La parcelle n° 64 bis fait par ailleurs partie du lot dévolu à Isaac Provencher, « secrétaire en la chambre du roi », lors du partage du 20 novembre 1623, entre les héritiers de François Godefroy. Ce dernier reçoit un lot de 3 parcelles joignantes, toutes sises sur la rue Saint-Thomas, représentant 384,8 toises (environ 1461 m<sup>2</sup>) à savoir la « maison et chantier » (n° 64 bis, Tab. 2) attenante à la « maison et jeu de paume » (n° 64, Tab. 1) et une autre petite maison de seulement 15 toises (soit environ 58 m<sup>2</sup>, probablement une partie du n° 63 devenue la maison des Quatre Vents) attenante aussi au jeu de paume et à la maison du paumier.

La parcelle investiguée est estimée à 119,5 toises en 1623 contre un « quartier » (125 toises) dans l'adjudication de 1627<sup>21</sup> et finalement mesurée 125,5 toises lors de la vente de 1763, pour laquelle un plan toisé est réalisé et joint à l'acte (**Fig. 72**). Ce plan, par ailleurs, appuie l'idée que ces deux parcelles joignantes (n° 64 et 64 bis) qui partagent un puits, des murs et une cour (comprenant une cuisine et une fosse d'aisance, cf. 2.1) ont vraisemblablement été divisées au moment du partage de 1623. Peut-être que François Godefroy avait imaginé une autre vocation pour la parcelle de la « maison et chantier », en lien avec le jeu de paume. Ce qui pourrait expliquer le numéro bis attribué dans la liste des censitaires des Jacobins. Sur le plan morphologique, le bloc formé par le « maison et jeu de paume » (n° 64) et la « maison et chantier » (n° 64 bis) est par ailleurs cohérent et se distingue des petites parcelles en lanières orientées sur la rue Saint-Jacques, avec leur corps de logis en front de rue et leur cour en fond de parcelle, caractéristique du parcellaire parisien pré-industriel le long des voies de grand passage (**Robert et al. 2013**).

Enfin, sur le plan géométrique, il faut évacuer l'idée d'un lotissement parcellaire strictement orthonormé comme il en a existé ailleurs dans Paris (le Temple, l'île Saint-Louis, le fossé nord-ouest de l'enceinte de Charles V), exécuté dans un temps défini, selon un plan précis et des modules réguliers (*id.*, p. 213-215). D'après les travaux de J.-P. Willesme, le premier modèle d'adjudication mis en place par les Jacobins à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (vers 1585) prévoyait 73 places à bâtir, d'une surface définie (4 toises de large sur 20 de profondeur, soit environ 7,8 m sur 39 m, soit environ 303 m<sup>2</sup>)<sup>22</sup> mais il n'aurait pas été suivi

<sup>21</sup> Archives nationales, Y-3021 A (**Borjon et al. 2020**, p. 30).

<sup>22</sup> Les parcelles qui se rapprochent de ce module sont la maison du Bœuf couronné (n° 58) et celle de l'Image Saint-Christophe (n° 57) (environ 6,5 m de largeur sur 39 m de profondeur).

Dates	Descriptions de parcelle n° 64 bis joignante au jeu de paume (n° 64)
1614 [inventaire après décès]	« Item, une autre desdites maisons est à présent louée à un menuisier pour la somme de deux cent livres par an [...]. »
1623 [partage entre les héritiers]	« Une maison et chantier sise hors et près la porte Saint Jacques en la rue Saint-Thomas en laquelle est demeurant Gabriel Piegner, marchand de bois, tenant d'un côté à la maison, jeu de paume et jardin ci-après déclaré et sise sur ladite rue, contenant tous lesdits lieux cent dix-neuf toises et demi et neuf pieds de superficie ».
1627 [adjudication]	« Et une autre petite maison et un chantier contenant environ un quartier sis en ladite rue Saint-Thomas, attenant ladite maison et jeu de paume, consistant icelle maison en une petite cave voûtée et une salle basse, deux chambres, grenier au-dessus sans montée, couverte de tuile, auquel chantier y a une petite chambre couverte de tuile, tenant le tout d'un côté au pavé de ladite rue Saint-Thomas, d'autre par derrière audit jeu de paume, d'un côté audit sieur Chenaille et d'autre audit jeu de paume ».
1763 [vente]	« Une maison située en cette ville susdite rue Saint-Thomas, au bout de la rue Hyacinthe, consistante en une boutique, passage de porte cochère, petite cour ensuite, dans laquelle cour à gauche et adossé au mur d'une petite cour et de la cuisine de la maison de ladite veuve Gosseaume [veuve du maître paumier], est une petite salle et au fond de ladite cour sont pratiqués en bois trois cabinets au-dessous de la galerie du jeu de paume de la maison de ladite dame veuve Gosseaume. Ensuite de la boutique est un escalier pour monter à deux étages carrés de chambres et cabinet au-dessus desdites boutiques et passage de porte cochère, greniers au-dessus et caves au-dessous. Desdits lieux font partie une chambre au second étage au-dessus de la boutique et une petite cave au-dessous de ladite boutique qui faisaient partie des lieux loués à ladite dame veuve Gosseaume. Et en un terrain sur la droite des lieux ci-devant désignées actuellement sous loué par ledit sieur Queau à un marchand de planches, où sont construits différents petits bâtiments et échoppes et dans le mur du fond mitoyen avec la maison de ladite dame veuve Gosseaume, un puits qui est aussi mitoyen. Le tout contenant cent vingt-cinq toises et demi, quinze pieds ou environ de superficie, et faisant partie de cinq cents toises de terrain aussi en superficie, aliénés par les Jacobins [...], tenant d'un côté et par derrière à la maison vendue par ledit sieur Charpentier de Voyenne et dame de Vilzier à ladite dame Gosseaume [...], d'autre côté à l'hôpital des Incurables, et par-devant sur ladite rue Saint-Thomas [...] ».

Fig. 71 : Les descriptions de la parcelle de la « maison et chantier » (n° 64 bis, Fig. 67) dans les actes notariés des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Tableau : d'après BORJON et al. 2020, p. 25-38.

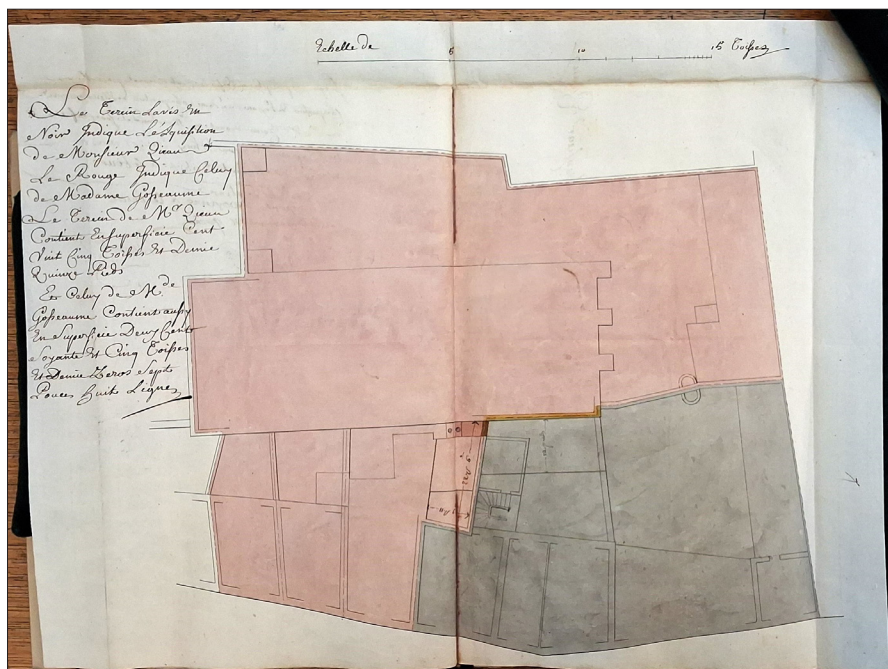


Fig. 72 : Plan de la partie vendue à M. Queau (en gris) joint à la vente du 13 août 1763. Plan : Archives nationales, MC/ET/CXIX/369 (photographie E. Cavanna).

au-delà de la première attribution (**Willesme 1997**, p. 64). L'étude des sources disponible sur l'îlot du 7-9 rue Malebranche montre effectivement que différents projets se sont succédés, avec des modifications au fil du temps. Il s'agit davantage d'une planification de la trame viaire à l'intérieur du clos des Jacobins, lui-même étant inséré dans l'orientation dominante à 60-74° EL, héritée du dispositif de traversée de la Seine mis en place dès l'Antiquité (**Robert et al. 2013**, p. 201-204).

À l'échelle du bâti et non plus de la parcelle, l'évolution architecturale de l'ancien n° 28 de la rue Saint-Hyacinthe (7 rue Malebranche) et du n°1 de la rue Saint-Thomas (9 rue Malebranche) apporte d'autres éléments de compréhension sur l'histoire du faubourg de la porte Saint-Jacques, entre le XVII<sup>e</sup> et le XXI<sup>e</sup> siècle.

## 8.2 De la maison bourgeoise de faubourg à l'hôtel de tourisme (XVII<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècle)

L'audit patrimonial réalisé par le GRAHAL sur l'ancien hôtel de Senlis, en amont de la restructuration de l'immeuble, documente son évolution architecturale et fonctionnelle continue sur quatre siècles. Trois phases de transformation majeures ont été mises en évidence, notamment par la compilation des archives notariales anciennes (**Borjon et al. 2020**, p. 13-65).

Construit au début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'édifice prend la forme d'une maison d'habitation bourgeoise typique des faubourgs parisiens. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est progressivement converti en auberge, subissant des modifications significatives pour s'adapter à sa nouvelle vocation commerciale. La deuxième phase, autour de 1825, voit sa métamorphose en immeuble de rapport. Des travaux d'envergure, notamment une surélévation d'une partie du bâtiment, visent à maximiser le revenu locatif en créant de nombreux petits logements destinés à une population d'artisans et d'ouvriers. La troisième et dernière phase, débutant vers 1855, consacre sa fonction hôtelière. D'abord exploité en tant qu'hôtel garni sous le nom d'hôtel de Senlis, il devient ensuite un hôtel de voyageurs. Cette période est ponctuée par des ajouts et des modernisations successives, culminant avec une restructuration profonde en 1992 qui a unifié les espaces du rez-de-chaussée et modernisé les installations pour répondre aux standards contemporains.

### 8.2.1. De la maison bourgeoise à l'auberge (1613 - 1825)

Les actes notariés compilés par le GRAHAL permettent de suivre l'évolution de l'opération foncière initiée par François Godefroy de la Tour, avant sa mort (cf. 8.1.3). Ses neveux et héritiers passent une dizaine de contrats entre octobre 1613 et octobre 1614 pour des marchés de pierre à plâtre, de pierre de moellon, de pierre de taille, de verre et de plomb, de tuiles, de maçonnerie, de menuiserie, de couverture et de puits (id., p. 25-29). Ces contrats passés avec des artisans parisiens concernent la construction des « six petites maisons » toutes composées d'une cave et d'un rez-de-chaussée en pierre de taille, surmontés d'un ou deux étages en moellon, plâtre et pan de bois, conformément à l'architecture bourgeoise parisienne.

Après le partage des biens de François Godefroy en 1623, une série de successions et de cessions a lieu au sein de la même famille appartenant à la petite noblesse de robe – les héritiers de Balthazar de Vallès (**Fig. 73**). Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les descriptions restent sommaires et ne s'attachent qu'à la localisation – seule l'adjudication de 1627 est plus détaillée, la parcelle étudiée est décrite comme étant constituée d'une maison contenant « une petite cave voutée et une salle basse, deux chambres, grenier au-dessus sans montée, couverte de tuile... ».

<i>Dates d'acquisition</i>	<i>Propriétaire(s)</i>
<b>1623</b> [partage entre les héritiers]	<b>Isaac Provencher</b> (secrétaire de la chambre du roi), cousin de Pierre et Balthazar de Valles et de Jacques Payer
<b>1627</b> [adjudication]	<b>Colombe Lepicart</b> , veuve de Balthazar de Valles (conseiller du roi, auditeur en sa chambre des comptes)
<b>1660</b> [cession]	<b>Antoine de Valles</b> (seigneur de Griney et autres lieux), fils de Balthazar de Valles et de Colombe Lepicart
<b>1686</b> [dot]	<b>Colombe Marguerite de Valles</b> , fille d'Antoine de Valles et de Marie de Longueil, épouse de Louis Charpentier (conseiller du roi au Parlement de Metz)
<b>1744</b> [donation]	<b>Pierre Charpentier de Voyenne</b> (conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes) et autres héritiers, enfants de Colombe Marguerite de Valles et de Louis Charpentier
<b>1763</b> [vente]	<b>Nicolas Quéau</b> (marchand de vin)
<b>1792</b> [adjudication]	<b>Charles François Benjamin Vacquez</b> (?)
<b>1817</b> [adjudication]	<b>Joseph Mettemberg</b> (ancien chirurgien major)

Fig. 73 : Transactions immobilières entre le début du XVI<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle – en bleu la famille de Valles Tableau : d'après BORJON et al. 2020, p. 13-65.

En 1763, l'immeuble est acquis par Nicolas Queau, un marchand de vin qui est déjà locataire du lieu (id., p. 37-38) ; la description détaillée – assortie d'un plan toisé (Fig. 72) – devient nécessaire pour les deux parties, notamment à cause de la mitoyenneté avec les parcelles acquises par la veuve Gosseame (en rose sur le plan), propriétaire de la maison et du jeu de paume de la Tour. La vente aux époux Queau (en gris sur le plan) concerne « une maison située en cette ville susdite rue Saint-Thomas, au bout de la rue Hyacinthe, consistante en une boutique, passage de porte cochère, petite cour ensuite, dans laquelle cour à gauche et adossé au mur d'une petite cour et de la cuisine de la maison de ladite veuve Gosseame, est une petite salle et au fond de ladite cour sont pratiqués en bois trois cabinets au-dessous de la galerie du jeu de paume de la maison de ladite dame veuve Gosseame. Ensuite de la boutique est un escalier pour monter à deux étages carrés de chambres et cabinet au-dessus desdites boutiques et passage de porte cochère, greniers au-dessus et caves au-dessous. Desdits lieux font partie une chambre au second étage au-dessus de la boutique et une petite cave au-dessous de ladite boutique qui faisaient partie des lieux loués à ladite dame veuve Gosseame. Et en un terrain sur la droite des lieux ci-devant désignées [futur n° 11 de la rue Malebranche, cf. 1.3], actuellement sous loué par ledit sieur Queau à un marchand de planches, où sont construits différents petits bâtiments et échoppes, et dans le mur du fond mitoyen avec la maison de ladite dame veuve Gosseame, un puits qui est aussi mitoyen. Le tout contenant 125 toises et demie 15 pieds ou environ ». Plus loin dans l'acte, il est précisé que « la petite cour, la cuisine et le cabinet d'aisances le tout dépendant de la maison occupée par la dame Gosseame [cf. les parties côtés] sont enclavés dans la cour de la maison présentement vendue » au pied du mur mitoyen avec le jeu de paume (en orange sur le plan), mais restent bien la propriété de la veuve du maître paumier. Toutefois, les acquéreurs et les locataires auront aussi

l'usage du cabinet et de la fosse d'aisance (en rouge sur le plan). Le prix de vente de la « *maison et terrain* » est fixé à 16 000 £.

La maison se composait donc d'un corps de logis sur rue, semi-double en profondeur, de cinq travées. Ce bâtiment s'élevait sur des caves voûtées d'arêtes en pierre de taille, d'un rez-de-chaussée, de deux étages carrés et d'un troisième étage aménagé dans les combles. L'accès à la cour intérieure était assuré par un passage cocher central en rez-de-chaussée. La desserte verticale (escalier montant de fond en comble) était implantée en aile à gauche de la cour, en retour d'équerre du corps de logis sur rue, probablement construit en bois. Au rez-de-chaussée, l'immeuble comportait une boutique sur rue, tandis que les étages abritaient chambres et cabinets, et le comble, des greniers. À gauche de la cour se trouvait un petit bâtiment d'un seul niveau. Au fond de la cour, trois cabinets en bois étaient adossés sous la galerie du jeu de paume de la Tour. Un terrain complétait la parcelle, composés de dépendances probablement légères, à vocation artisanale (menuiserie, cf. 1.3).

<sup>23</sup> « Bail de la petite maison rue Saint-Hyacinthe au derrière du jeu de paume » à Antoine Mouillet, aubergiste, et sa femme (BORJON et al. 2020, p. 34).

L'immeuble, déjà loué à des aubergistes depuis au moins 1728<sup>23</sup>, est ainsi entièrement converti en auberge, entre 1763 et 1817 (id., p. 38-39). Le bien est par deux fois acquis par adjudication : la première, en 1792, par un certain Charles Vacquez et la seconde par le chirurgien major Joseph Mettemberg, en 1817. Des améliorations notables ont été entreprises à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou au début du suivant, car en 1823, dans le bail conclu entre le nouveau propriétaire et le limonadier Thomas Graziano, l'édifice est présenté comme un établissement commercial complet (id., p. 39-41).

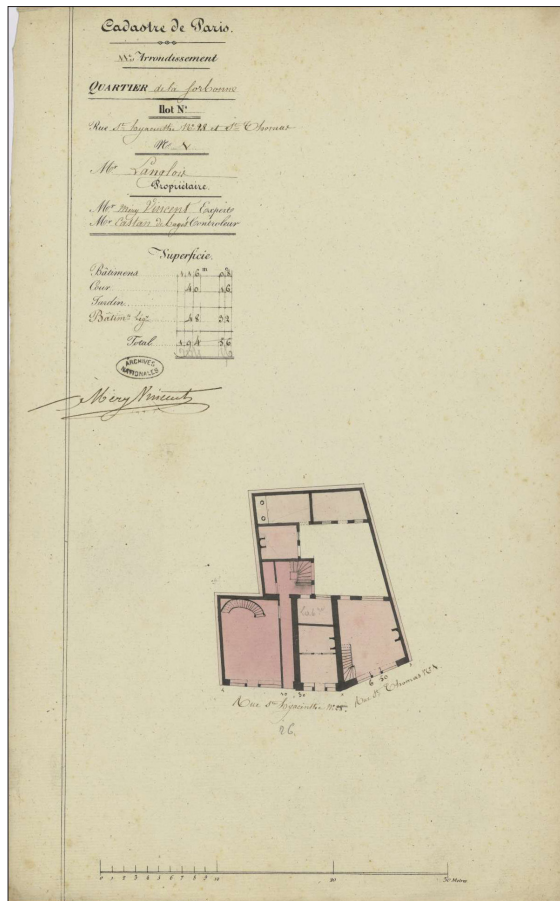
À cette date, l'immeuble se composait, en sous-sol, d'un « grand caveau souterrain pour salle de café-restaurant ou estaminet », d'un corridor faisant office de glacière, de trois caves (l'une servant de « laboratoire *du café* »). En rez-de-chaussée, trois boutiques sont citées : l'une servant de salle de café coté n° 7, une autre de salle de restaurant à l'emplacement de l'ancien passage cocher et la dernière est une échoppe louée à un cordonnier. Dans chaque boutique du rez-de-chaussée, un escalier particulier dessert les caves et, pour l'un d'eux (boutique de gauche), le premier étage. Le passage cocher central ayant été supprimé, un passage d'allée est créé depuis la rue pour accéder à l'escalier en aile dans la cour.

Le premier étage abrite une salle de billard et trois chambres dont l'une à usage de salon particulier ; le second, trois grandes chambres et le comble (3<sup>ème</sup> étage) est constitué de deux cabinets et de greniers. Dans la cour, on trouve une cuisine communicant avec la salle du restaurant, mais aussi « un charbonnier, un hangar avec pierre à évier pouvant servir de lavoir, bûcher et garde-manger », « deux gros tilleuls que les locataires seront tenus de conserver » et des « lieux d'aisance ». La reprise et le remaniement de la toiture, datent également de cette période, confèrent à l'immeuble un profil mansardé pour l'aménagement de pièces plus spacieuses dans les combles.

Le bail de 1823 précise que « la grande cour » ne fait pas partie de location, puisque le terrain – portant désormais le n° 1 bis de la rue Saint-Thomas-d'Enfer (actuel 11 rue Malebranche) est séparé de la parcelle d'origine, quelques jours après, suite à sa vente au menuisier Jean Louis Monnier. A cette date, il est composé d'un « grand hangar sur la rue avec grenier à fourrages, d'une écurie s'étendant sur toute la longueur du terrain [...] ouvrant par une petite porte sur la rue, avec grenier et chambre au-dessus, un autre hangar au fond [...] le tout couvert en tuiles ». En fond de parcelle, le puits mitoyen avec le jardin du jeu de paume, est toujours existant – comme représenté sur la feuille du cadastre par maison de l'ancienne maison du jeu de paume (**Fig. 68**).

## 8.2.2 L'immeuble de rapport (1825 - 1855)

La période 1825-1855 est marquée par une ambitieuse opération immobilière visant à maximiser le revenu locatif de l'immeuble, désormais adressé au 28 de la rue Saint-Hyacinthe Saint-Michel et au n°1 de la rue Saint-Thomas d'Enfer (*id.*, p. 42-47). Acquis par le médecin Denis Brousse (1824) puis par le sellier-carrossier Jean-Baptiste Borde en 1825, celui-ci entreprend des travaux d'envergure avant de céder la propriété, en 1829, à Simon Alexandre Langlois, professeur de rhétorique au collège Henri IV et membre de l'Institut. La planche du cadastre par maison (**Fig. 74**) a été réalisée durant la propriété des Langlois (1829-1855) et témoigne donc de son état après les travaux engagés dans les années 1820.



**Fig. 74** : Cadastre par maison, n° 28 rue Saint-Hyacinthe et n°1 rue Saint-Thomas. Plan : Archives de Paris, CP/F/31/26, pièce n° 94.

Ces mutations structurelles concernent principalement la surélévation, sur une longueur de trois travées, du corps de logis gauche (futur 7 rue Malebranche) – les maçonneries anciennes en pierre de taille des fondations et des murs de façade ont probablement été conservées ou réutilisées jusqu'au premier étage, les nouveaux étages construits en moellon, plâtre et pan de bois. Dans cette partie de l'immeuble, la surélévation a impliqué des modifications fondamentales dans l'organisation interne, à savoir : la reconstruction de l'escalier principal, avec la pose d'un nouvel escalier en bois « à la française » destiné à desservir les nouveaux étages ; la création d'un troisième corps de bâtiment en fond de cour, s'appuyant contre l'ancien mur du jeu de paume, composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage en matériaux légers ; et la restructuration du comble du corps de logis droit (9 rue Malebranche) pour le convertir en étage carré. Les anciennes caves voutées en arête ont été restructurées en deux caveaux en berceaux parallèles.

L'immeuble se scinde alors distinctement : le corps de logis gauche (7 rue Malebranche) atteint six étages carrés (dont le cinquième en attique avec un

balcon filant), tandis que le corps de logis droit (9 rue Malebranche) a conservé l'élévation et les structures de la maison d'origine du XVII<sup>e</sup> siècle (deux étages carrés et un étage de comble) – cette division ayant perduré jusqu'à nos jours (Fig. 75 ; Fig. 76).

Cette propriété a été exploitée comme un immeuble de rapport, offrant majoritairement des locations d'une ou deux pièces, destinées à une population d'ouvriers, manœuvres et artisans de la capitale. La boutique de l'aile surélevée a été louée à un fruitier, alors que les deux boutiques restées dans leur état du début du XIX<sup>e</sup> siècle, ont été occupées par un crémier et un marchand de bois.



**Fig. 75 :** Dessin de Léon Leymonnerye de l'ancienne rue rue Saint-Thomas d'Enfer depuis la rue Soufflot, durant les travaux réalisés en mai 1877. On distingue à gauche, les n° 7 et 9 de la rue Malebranche avec leurs deux corps de logis présentant des niveaux différents. Dessin : Musée Carnavalet, Histoire de Paris, D8021 (479).



**Fig. 76 :** Photographie de l'actuel hôtel Madeleine de Senlis (7-9 rue Malebranche). Crédit : [www.hotelmadeleinedesenlis.com](http://www.hotelmadeleinedesenlis.com).

### 8.2.3. De l'hôtel garni à l'hôtel de voyageurs (1855 - 1992)

En 1855, la veuve Langlois se sépare de l'immeuble au profit de Mathieu Chantaz (*id.*, p. 44-47) – à cette date, suite aux opérations d'alignement des rues Saint-Thomas (1831) et Saint-Hyacinthe (1846), le n° 28 devient le n° 24-26 de la rue Saint-Hyacinthe, le n°1 de la rue Saint-Thomas ne change pas.

Six mois auparavant, la propriété avait été louée au sculpteur Jean-Baptiste Bossi, qui avait obtenu la permission d'effectuer des réaménagements. Ces travaux avaient pour objectif principal de faciliter l'exploitation de l'édifice en tant qu'hôtel garni, avec la surélévation du corps de bâtiment en aile à gauche de la cour (qui formait retour d'équerre avec la cage d'escalier et le corps de logis en fond de cour), portant désormais l'aile sur deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée de cette aile accueillait une cuisine, et les étages des logements de deux pièces.

La rue prend le nom de Malebranche à partir de 1867, alors que l'établissement prend celui d'hôtel de Senlis dans les années 1880 (*id.*, p. 48-49) – il est à cette époque exploité par Charles Cusset, maître d'hôtel et marchand de vin. Sa conversion ultérieure en hôtel de voyageurs entraîne certainement des modifications internes, peu documentées. La réception est installée dans l'ancienne boutique du 7 rue Malebranche, et un café-bar prend place au 9 rue Malebranche.

La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle voit l'ajout d'une adjonction en béton dans la cour (côté 9 rue Malebranche), couverte en terrasse et destinée à abriter de nouvelles pièces de service et sanitaires (*id.*, p. 50-53). En 1963, la devanture et l'intérieur du café-bar Le Malebranche (n° 9) sont rénovés. Une campagne de modernisation majeure est menée en 1992, pour unifier et rationaliser les espaces en rez-de-chaussée (suppression des murs de refend, création d'une grande réception) et en sous-sol (suppression des cloisonnements, aménagement d'une grande salle de petit-déjeuner).

Le projet de modernisation et de montée en gamme (création d'un bassin dans les caves voutées) du futur hôtel Madeleine de Senlis s'inscrit dans l'évolution globale du Quartier latin déjà observée rue Cujas, au tournant des années 1820 (Restauration) à nos jours (**Cavanna 2025**).

## 8.3 Conclusion

L'immeuble du n° 7-9 rue de la Malebranche illustre parfaitement les dynamiques immobilières et les changements socio-économiques de l'urbanisme de la rive gauche, depuis la période moderne. Du bâti bourgeois du XVII<sup>e</sup> siècle à l'établissement haut de gamme du XXI<sup>e</sup> siècle, l'édifice a constamment adapté ses structures (surélévation, reconstruction des circulations, remaniements de toiture) pour répondre aux exigences successives du marché locatif puis touristique. Ces mutations – particulièrement marquées à partir des années 1820, sous l'impulsion d'investisseurs – témoignent de la pression croissante pour densifier et rentabiliser l'espace du faubourg Saint-Jacques, après le démantèlement de l'enceinte médiévale.

Sur le plan archéologique, cette parcelle offre un cas d'étude singulier : située au pied de l'enceinte de Philippe Auguste, au contact des fossés de Charles V et à proximité immédiate de l'une des plus importantes portes de Paris – la porte Saint-Jacques – elle documente un secteur stratégique longtemps structuré par les dispositifs de défense et les circulations périphériques.

Malgré d'importants travaux au début du XVII<sup>e</sup> siècle, au moment de l'édification des corps de logis sur caves en front de rue, le cœur de la parcelle a livré des indices d'occupation des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles (**Couturier 2021**). Au-dessus des niveaux antiques et alto-médiévaux, une phase de terres noires du XIV<sup>e</sup> siècle a été identifiée. Renvoient-elles aux terres agricoles du clos des Jaco-

bins, mises en valeur depuis le XIII<sup>e</sup> siècle (vigne, jardins, vergers) ? Ou bien aux remblais et déblais issus du creusement des fossés de l'enceinte dans les années 1356-1358 ? La question reste ouverte.

De même, la découverte d'un sol du XV<sup>e</sup> siècle associé à du matériel céramique caractéristique d'un lieu dédié à la boisson (auberge ?), témoigne de l'existence, au bord du fossé, d'une activité commerciale jusque-là inconnue, antérieures aux adjudications de « places à bâtir » des années 1580. Elle paraît liée au flux capté par le chemin de contrescarpe – repris par le tracé sinueux de l'ancienne rue Saint-Hyacinthe (**Fig. 52**) – reliant la porte Saint-Michel à la porte Saint-Jacques. Cette vocation, qui fait écho à celle de la maison bourgeoise à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, reste encore méconnue pour le XV<sup>e</sup> siècle. Avant son acquisition par François Godefroy en 1600 et l'édification d'une salle de jeu de paume toute proche, cette parcelle possédait-elle déjà une valeur commerciale particulière ? Ce dernier l'a-t-il acquis parce qu'elle était déjà un point d'intérêt connu du faubourg Saint-Jacques ? L'hypothèse mériterait d'être explorée.

Ainsi, l'ensemble des données consultées montre que cette parcelle, en apparence modeste, constitue une fenêtre d'observation privilégiée des continuités, ruptures et recompositions d'un secteur en mutation depuis au moins le XIII<sup>e</sup> siècle. Des investigations complémentaires en archives, permettraient d'affiner ces premiers résultats et de mieux situer ce fragment du faubourg Saint-Jacques dans les dynamiques plus larges de la fabrique urbaine parisienne.

# Bibliographie

## Avinain et al. 2023

AVINAIN (J.), BUSSON (D.), CADOR (H.), CAVANNA (É.), CELLY (P.), CHAOUI-DE-RIEUX (D.), CIVALLERI (H.), COLONNA (C.), COSTA (L.), DEBOUIGE (P.), DES-FORGES (G.), DESSAINT (M.), FERREIRA (F.), GORET (J.-F.), HERMENAULT (L.), PAROT (S.), SENG (C.). — *Corpus des découvertes archéologiques de Paris*. 2023.

## Berty et al. 1866-1897

BERTY, (A.) et al. — « Le clos des Jacobins » ; « Enceinte de Philippe Auguste sur la rive gauche » ; « Les Jacobins, couvent, église et écoles », *Topographie historique du vieux Paris*, tome 6 : Région centrale de l'Université, Imprimerie nationale, Paris, 1866-1897, p. 5-6 ; p. 15-36 ; p. 249-258.

## Berty et Tisserand 1887

BERTY (A.) et TISSERAND (L.-M.). — *Topographie historique du vieux Paris*, Région occidentale de l'Université. Ouvrage commencé par feu A. Berty, continué et complété par L.- M. Tisserand. Histoire générale de Paris. Paris : Imprimerie nationale, 1887, 659 p.

## Besson 2010

BESSION (C.). — «Les fortifications urbaines : une archéologie spécifique ? L'exemple de Paris», *In Situ*. [En ligne], 16 | 2011.

## Bonnardot 1852-1853

BONNARDOT (A.). — *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris*. Paris : J.-B. Dumoulin, 1852-1853. 371 p.

## Bontrond 2013

BONTROND (R.). — Étude typo-chronologique des terres cuites architecturales antiques de Châteaubleau (Seine-et-Marne) et de ses environs, *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 52, 2013, p. 263-331.

## Borjon et al. 2020

BORJON (M.). — Immeuble 7-9 rue Malebranche (Paris V<sup>e</sup>), audit patrimonial, Groupe de Recherche Art Histoire Architecture et Littérature.

## Brut 2009

BRUT (C.). — « Les tuiles médiévales parisiennes », in CHAPELOT (J.), CHAPELOT (O.), RIETH (B.), *Terres cuites architecturales et modernes en Île-de-France et dans les régions voisines*, CRAHM, Caen, 2009, p. 408-416.

## Busson 1998

BUSSON (D.). — *Paris. Carte archéologique de la Gaule*. Paris, France : Académie des inscriptions et belles-lettres : Ministère de la culture : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : diff. Fondation Maison des sciences de l'homme.

## Cavanna 2025

CAVANNA (E.). — « L'ancien collège de Cluny (XIII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles), un collège régulier de l'Université de Paris », dans D. Couturier, Paris (75), *5e arr., 20 rue Cujas*, vol. 3 : études spécialisées, rapport de fouille archéologique, DHAAP, Paris, 2025, p. 188-247.

## Celly 2017

CELLY (P.). — Paris 6e, Institut de France - 23 quai de Conti : Parcelle de l'An IV - fouille de l'auditorium : rapport de fouille : Pantin : Inrap CIF, 2017. 502 p.

#### **Celly 2018**

CELLY (P.). — « Mise au jour d'une tour et d'un tronçon de l'enceinte de Philippe Auguste à l'Institut de France », *Bulletin Monumental*, tome 176, n°3, 2018, p. 250-254.

#### **Clément 2013**

CLÉMENT (B.). — Les couvertures de tuiles en terre cuite en Gaule du Centre-Est (IIe s. av. - IIIe s. ap. J.-C.), Montagnac : Mergoïl, 2013, 350 p. (Instrumentum 46).

#### **Couturier 2021**

COUTURIER (D.). — Paris 5e, 7 rue Malebranche : rapport de diagnostic. Paris : DHAAP, 2021. 93 p.

#### **Darin 2012**

DARIN (M.). — *Petites leçons d'urbanisme ordinaire*, Parigramme, Paris, 2012.

#### **Delencre 2016**

DELENCRE (F.). — Les matériaux de construction de la romanisation, Rapport annuel 2016 du programme quadriennal de recherche 2013-2016 sur le Mont Beuvray, [http:// hal. archives –ouvertes.fr :hal-01683724](http://hal.archives-ouvertes.fr:hal-01683724), p. 297-312.

#### **Du Bouëtiez, Dufour 2015**

DU BOUETIEZ (E.), DUFOUR (J.-Y.). — « Les carreaux de pavement en terre cuite du XVIIe siècle du jeu de paume du roi à Versailles (Yvelines). Premiers jalons pour la constitution d'un corpus francilien ». *Revue Archéologique Médiévale*, n°45, 2015, p. 131-152.

#### **Dufour 2024**

DUFOUR (J.-Y.). — *Archéologie et histoire des jeux de paume en France. De Versailles à la Marseillaise (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Recherches Archéologiques, Inrap /CNRS éd., Paris, 2024.

#### **Faucherre, Bethé 2013**

FAUCHERRE (N.), BETHE (A.-L.). — Cartographier l'enceinte de Charles V. In : NOIZET (H.), BOVE (B.), COSTA (L.) dir. — *Paris de parcelles en pixels : analyse géomatique de l'espace parisien médiéval et moderne*. Paris : Comité d'Histoire de la ville de Paris ; Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 2013, p. 121-138.

#### **Ferrière 2012**

FERDIÈRE (A.). — « La production de terres cuites architecturales en Gaule et dans l'occident romain, à la lumière des exemples de la Lyonnaise et des cités du nord-est de l'Aquitaine : un artisanat rural de caractère domanial ? ». *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 51, 2012, p.17-187.t

#### **Guiffrey 1904**

Guiffrey (J.). — « Les Gobelins, teinturiers en écarlate au faubourg Saint-Marcel », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, tome XXXI, 1904, p. 1-92.

#### **Hayot 2018**

Hayot (D.) — *Paris en 1200 : histoire et archéologie d'une capitale fortifiée par Philippe Auguste*, CNRS Éditions, Paris, 2018.

**Hillairet 1985**

Hillairet (J.). — *Dictionnaire historique des rues de Paris*, neuvième édition, 2 vol. Paris : Les Éditions de Minuit, 1985

**Hillairet 1960**

Hillairet, (J.). — *Dictionnaire historique des rues de Paris*, t. 2, éd. de Minuit, Paris, 1960.

**Hurard et al. 2011**

HURARD (S.), CLAUDE (C.), RAVOIRE (F.). — Le pignon sud du grand logis du collège des Bernardins. Remblais urbains, chantier de construction et production céramique sur la rive gauche de Paris au XIII<sup>e</sup> s. *Revue archéologique d'Île-de-France*, 4, 2011, p. 289-316.

**Lefèvre, Claude en cours**

LEFÈVRE (A.), CLAUDE (C.). — La céramique médiévale en Île-de-France du VI<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Caractérisation, évolution et diffusion. Publications du CRAHAM, en cours.

**Nicourt 1986**

NICOURT (J.). — *Céramiques médiévales parisiennes : classification et typologie* : thèse de doctorat. Ermont (Val-d'Oise), France, 1986. 366 p.

**Noizet & Lallau 2013**

Noizet (H.), Lallau (E.). — « L'enceinte de Philippe Auguste : croiser la pierre et le papier grâce au SIG », in Noizet, H., Bove, B. & Costa, L. (dir.), Paris, de parcelles en pixels : Analyse géomatique de l'espace parisien médiéval et moderne, Presses universitaires de Vincennes / Comité d'Histoire de la Ville de Paris, Paris, 2013, p. 109-117.

**Renel 2023**

RENEL (F.). — Le mobilier céramique moderne, dans ROBIN (B.) (dir.), Paris VI<sup>e</sup>, 117 boulevard Saint-Germain, rapport de diagnostic, INRAP Centre-Île-de-France, 2023, p. 94-107.

**Robert et al. 2013**

Robert (S.), Noizet (H.), Grosso (E.), Chareille (P.). — « Analyses morphologiques du parcellaire ancien de Paris », in Noizet, H., Bove, B. & Costa, L. (dir.), Paris, de parcelles en pixels : Analyse géomatique de l'espace parisien médiéval et moderne, Presses universitaires de Vincennes / Comité d'Histoire de la Ville de Paris, Paris, 2013, p. 197-221.

**Volti 2003**

Volti, P. — *Les couvents des ordres mendiants et leur environnement à la fin du Moyen Âge*, CNRS Éditions, Paris, 2003.

**Weiss 2012**

WEISS V. (dir.) — *La demeure médiévale à Paris. Répertoire sélectif des principaux hôtels*, Archives nationales, Paris, 2012.

**Willesme 1997**

Willesme, J.-P. — « Le couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques à Paris de l'implantation à la limite de l'enceinte de Philippe Auguste au lotissement du clos des Jacobins, XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles », *Histoire médiévale et archéologie*, t. 7, « Les moines dans la ville », 1997, p. 59-86.

# Table des illustrations

<b>Fig. 1 :</b> Localisation du diagnostic et de la fouille du 7 rue Malebranche. Plan : D. Couturier, DHAAP.	56
<b>Fig. 2 :</b> L'emprise après démolition de la dalle de béton. Photo : D. Couturier, DHAAP.	57
<b>Fig. 3 :</b> Stockage des déblais de fouille à l'arrière de l'emprise. Photo : D. Couturier, DHAAP.	57
<b>Fig. 4 :</b> Test à la tarière manuelle. Photo : L. Sabardine, DHAAP.	58
<b>Fig. 5 :</b> Vue prise de l'est en fin d'opération. Photo : L. Sabardine, DHAAP.	58
<b>Fig. 6 :</b> La documentation de l'intervention. Tableau : D. Couturier, DHAAP.	58
<b>Fig. 7 :</b> Extrait de l'Atlas des Anciennes Carrières et Géologique. Plan : IGC.	60
<b>Fig. 8 :</b> Contexte archéologique antique. Plan : R&CAP.	61
<b>Fig. 9 :</b> Plan de l'enceinte de Philippe-Auguste. Plan : R&CAP.	62
<b>Fig. 10 :</b> Extrait du plan topographique du Vieux Paris dit Plan de Berty. Plan : R&CAP.	63
<b>Fig. 11 :</b> Coupes des parois de l'ouverture. Photo : D. Couturier, DHAAP.	64
<b>Fig. 12 :</b> Ortho-images des parois de l'ouverture. Photo : P. Sausserau, DHAAP ; DAO : D. Couturier, DHAAP.	65
<b>Fig. 13 :</b> Code couleurs associé aux différentes occupations. Tableau : D. Couturier, DHAAP.	64
<b>Fig. 14 :</b> Diagramme stratigraphique. DAO : D. Couturier, DHAAP.	66
<b>Fig. 15 :</b> Comparaison des données chrono-stratigraphiques du diagnostic et de la fouille. DAO : D. Couturier, DHAAP.	67
<b>Fig. 16 :</b> Emprises de la fouille (F) et du diagnostic (D) et le tracé de l'enceinte (en vert). DAO : D. Couturier, DHAAP avec tracé de l'enceinte fourni par Alpage.	68
<b>Fig. 17 :</b> Altimétries actuelles de la rue Paillet. DAO : D. Couturier, DHAAP.	69
<b>Fig. 18 :</b> Le sol 1010 et les trous de poteau. Cliché : D. Couturier, DHAAP.	70
<b>Fig. 19 :</b> Plan des trous de poteau. DAO : D. Couturier, DHAAP.	70
<b>Fig. 20 :</b> Dimensions des trous de poteaux. Tableau : D. Couturier, DHAAP.	70
<b>Fig. 21 :</b> Les comblements 1006 et 1010 des trous de poteaux 1007 et 1012. Cliché : D. Couturier, DHAAP.	71
<b>Fig. 22 :</b> Le comblement 1008 du trou de poteau 1009. Cliché : D. Couturier, DHAAP.	71
<b>Fig. 23 :</b> Le comblement 1017 du trou de poteau 1018 de même nature que la couche d'occupation du sol 1010. Cliché : D. Couturier, DHAAP.	71
<b>Fig. 24 :</b> La couche 1020 en plan. Cliché : D. Couturier, DHAAP.	72
<b>Fig. 25 :</b> Répartition et datation du mobilier céramique. Tableau : C. Claude, Inrap.	73
<b>Fig. 26 :</b> Le mobilier céramique. DAO : C. Claude, Inrap.	74
<b>Fig. 27 :</b> Tesson de pichet décoré de bande rouge sous une glaçure jaune et tesson de pichet à glaçure verte. Cliché : C. Claude, Inrap.	75
<b>Fig. 28 :</b> Répartition de la céramique par US et proposition de datation. Tableau : C. Bustos, DHAAP.	76
<b>Fig. 29 :</b> La céramique de l'US 1003 (seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle). DAO : C. Bustos, DHAAP.	77
<b>Fig. 30 :</b> La céramique de l'US 1010 (XIX <sup>e</sup> siècle). DAO : C. Bustos, DHAAP.	78
<b>Fig. 31 :</b> Répartition de la TCA par phases chronologiques et unités stratigraphiques (% du NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.	79
<b>Fig. 32 :</b> Répartition de la TCA par type de contexte (% du NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.	79
<b>Fig. 33 :</b> État de conservation de la TCA (% du NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.	80
<b>Fig. 34 :</b> Part de fragments conservant au moins un bord ou un angle (% du NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.	80
<b>Fig. 35 :</b> Répartition de la TCA par type (% de NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.	81
<b>Fig. 36 :</b> Deux fragments présentant des marques distinctives. Cliché : L. Sabardine, DHHAP.	81
<b>Fig. 37 :</b> Description et répartition des groupes de pâtes utilisées dans la fabrication des imbrices et tegulae. Tableau : L. Sabardine, DHHAP.	82
<b>Fig. 38 :</b> Répartition des <i>tegulae</i> par phase et US (% de NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.	83
<b>Fig. 39 :</b> Épaisseur des <i>tegulae</i> . Tableau : L. Sabardine, DHHAP.	83
<b>Fig. 40 :</b> Types de bords de <i>tegulae</i> . Cliché : L. Sabardine, DHHAP.	85
<b>Fig. 41 :</b> Répartition des <i>tegulae</i> par type de bord (% de NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.	84
<b>Fig. 42 :</b> Encoches de <i>tegulae</i> . L. Sabardine, DHAAP. Cliché : L. Sabardine, DHHAP.	86
<b>Fig. 43 :</b> Répartition des <i>imbrices</i> par phase et US (% de NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.	87
<b>Fig. 44 :</b> <i>Imbrex</i> . Cliché : L. Sabardine, DHHAP.	87
<b>Fig. 45 :</b> Épaisseur des <i>imbrices</i> . Tableau : L. Sabardine, DHHAP.	88
<b>Fig. 46 :</b> Répartition des briques par phase et US (% de NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.	88
<b>Fig. 47 :</b> Les briques. Cliché : L. Sabardine, DHHAP.	89
<b>Fig. 48 :</b> Les carreaux. Cliché : L. Sabardine, DHHAP.	90
<b>Fig. 49 :</b> Répartition des tomettes par phase et US (% de NR). Tableau : L. Sabardine, DHHAP.	91
<b>Fig. 50 :</b> Les tomettes. Cliché : L. Sabardine, DHHAP.	90
<b>Fig. 51 :</b> La parcelle du 7-9 rue Malebranche dans le tissu urbain de la fin du XIX <sup>e</sup> siècle.	91
<b>Fig. 52 :</b> Restitution de l'enceinte de Philippe Auguste et des fossés de Charles V d'après les connaissances actuelles	92
<b>Fig. 53 :</b> Extrait du Plan de Paris ou Lutecia par Jacques Gomboust, 1652.	93
<b>Fig. 54 :</b> Restitution du tracé de la portion sud de l'enceinte de Philippe Auguste par A. Bonnardot d'après les plans du XVIII <sup>e</sup> siècle.	94
<b>Fig. 55 :</b> Restitution de l'enceinte de Philippe Auguste entre la Porte Saint-Michel et la Porte Saint-Jacques.	95
<b>Fig. 56 :</b> Situation du Clos des Jacobins sur le Plan archéologique de Paris du XIII <sup>e</sup> au XVII <sup>e</sup> siècle.	96
<b>Fig. 57 :</b> L'îlot des fossés de l'enceinte de Philippe Auguste, au pied du couvent des Jacobins, dans les années 1820.	97

---

<b>Fig. 58</b> : Extrait de La Ville, Cité et Université de Paris, Truschet & Hoyau.	98
<b>Fig. 59</b> : Extrait du Plan de la Ville, Cité, Université et fauxbourgs de Paris	98
<b>Fig. 60</b> : Plan du fief du Clos des Jacobins de la rue Saint-Jacques levé en 1753 et qui doit être modifié en 1790.	101
<b>Fig. 61</b> : L'îlot Saint-Hyacinthe / Saint-Thomas dans les années 1820.	100
<b>Fig. 62</b> : L'îlot Saint-Thomas / Saint-Dominique dans les années 1820.	100
<b>Fig. 63</b> : Anciens murs de Paris découverts par les démolitions de la place Saint-Michel.	101
<b>Fig. 64</b> : La rue Saint-Hyacinthe en cours de démolition, à droite, vers 1876-1877.	101
<b>Fig. 65</b> : Extrait du Vieux Paris. Plan topographique de la montagne Ste-Geneviève à Paris du XVIe au XIXe siècle.	102
<b>Fig. 66</b> : La rue Malebranche photographiée depuis la rue Le Goff.	102
<b>Fig. 67</b> : Carte compilée des informations issues des sources écrites et planimétriques sur le Plan du fief du Clos des Jacobins de 1753.	104
<b>Fig. 68</b> : Cadastre par maison, n° 30 et 32 rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel.	105
<b>Fig. 69</b> : Restitution volumétrique de la salle de jeu de paume du Pélican, construite vers 1605, à Rennes.	105
<b>Fig. 70</b> : Les descriptions de la parcelle du jeu de paume de la Tour (n° 64, Fig. 67) dans les actes notariés du XVIIe siècle.	106
<b>Fig. 71</b> : Les descriptions de la parcelle de la « maison et chantier » (n° 64 bis, Fig. q) dans les actes notariés des XVIIe et XVIIIe siècles.	108
<b>Fig. 72</b> : Plan de la partie vendue à M. Queau (en gris) joint à la vente du 13 août 1763.	108
<b>Fig. 73</b> : Transactions immobilières entre le début du XVIe siècle et le début du XIXe siècle.	110
<b>Fig. 74</b> : Cadastre par maison, n° 28 rue Saint-Hyacinthe et n°1 rue Saint-Thomas. Plan : Archives de Paris, CP/F/31/26, pièce n° 94.	112
<b>Fig. 75</b> : Dessin de Léon Leymonnerye de l'ancienne rue rue Saint-Thomas d'Enfer.	113
<b>Fig. 76</b> : Photographie de l'actuel hôtel Madeleine de Senlis (7-9 rue Malebranche). Crédit : <a href="http://www.hotelmadeleinedesenlis.com">www.hotelmadeleinedesenlis.com</a> .	113

---

# **Section 3**

# **Inventaires techniques**



# 1 Inventaire des unités stratigraphiques

N° US	Nature activité US	Identification US	Description	N° fait	Nature du fait	Datation
1000	Construction	Sol	Béton ferrillé			Epoque contemporaine
1001	Construction	Préparation de sol	Sable			Epoque contemporaine
1002	Construction	Sol	Mortier blanc			Epoque contemporaine
1003	Remblaiement	Remblai	Gravats (plâtre, blocs calcaire, gravier) dans limon sableux brun noir			Epoque contemporaine
1004	Remblaiement	Remblai	Couche de gravier qui s'intercale entre 1003 et une couche équivalente dans la coupe ouest			
1005	Occupation	Couche	Fine couche carbonneuse			
1006	Comblement	Remplissage	Limons sableux brun avec plâtre	1007	Trou de poteau	Epoque contemporaine
1007	Construction	Creusement		1007	Trou de poteau	Epoque contemporaine
1008	Comblement	Remplissage	Limons argileux gris	1009	Trou de poteau	Epoque contemporaine
1009	Construction	Creusement		1009	Trou de poteau	Epoque contemporaine
1010	Construction	Sol	Plâtre mélangé			
1011	Comblement	Remplissage	Limons sableux brun	1012	Trou de poteau	Epoque contemporaine
1012	Construction	Négatif		1012	Trou de poteau	Epoque contemporaine
1013	Comblement	Remplissage		1014	Trou de poteau	Epoque contemporaine
1014	Construction	Creusement		1014	Trou de poteau	Epoque contemporaine
1015	Comblement	Remplissage		1016	Trou de poteau	Epoque contemporaine
1016	Construction	Creusement		1016	Trou de poteau	Epoque contemporaine
1017	Comblement	Remplissage	Charbon	1018	Trou de poteau	Epoque contemporaine
1018	Construction	Creusement		1018	Trou de poteau	Epoque contemporaine
1019	Indéterminée	Couche	Limons sableux brun foncé avec cailloutis, nodules de mortier antique, fragments de TCA et quelques blocs			Moyen Âge
1020	Indéterminée	Couche	Calcaire jaune pilié			
1021	Comblement	Remblai	Limons sableux grisâtre avec gravats de mortier			Moyen Âge
1022	Remblaiement	Remblai	Couche plus sombre que 1019 dans angle sud-est			Moyen Âge
1023	Construction	Creusement	Pseudo creusement			Moyen Âge
1024	Remblaiement	Remblai	Pseudo remplissage de 1023			Moyen Âge
1025	Remblaiement	Remblai	Limons jaunes et limons grisâtre mélangés			Moyen Âge
1026	Remblaiement	Remblai	Limons sableux brun foncé à noir			Moyen Âge
1027	Remblaiement	Remblai	Limons sableux gris noir avec cailloutis et blocs			Moyen Âge
1028	Remblaiement	Remblai	Limons sableux gris			Moyen Âge
1029	Remblaiement	Remblai	Limons beige brun			Moyen Âge

## 2 Inventaire du mobilier archéologique

Code identifiant	Catégorie	Identification	Description	Datation	Conservation	Traitement	NR	Poids (gr)	Type de contenant	N° de contenant	Analyses	Recollage
1012057-1003-10-OSA-L	Os animal	Ossements animaux	Faune			Néant	2	7,4	Caisse	927-11	Néant	Néant
1012057-1003-20-CER-L	Céramique	Vaisselle	Vaisselle	Epoque contemporaine	Néant	Néant	24	936,8	Caisse	927-10	Etude par C. Bustos (DHAAAP)	Néant
1012057-1003-20-TCA-L	Terre cuite architecturale	Terre cuite architecturale	Carreaux de pavements : hexagonaux / 1 carré avec décor émaillé en damier / 1 fragment de brique		Néant	Néant	22	6001,3	Caisse	927-7, 927-3	Néant	Néant
1012057-1003-30-FER-L	Fer	Objet	Objet		Néant	Néant	19	1439	Boîte hermétique	927-15	Néant	Néant
1012057-1003-40-CAL-L	Calcaire	Calcaire	Dont 3 fragments d'ardoise		Néant	Néant	6	270	Caisse	927-12	Néant	Néant
1012057-1003-40-ENP-L	Enduit peint	Enduit peint	Enduit peint		Néant	Néant	3	168	Caisse	927-1	Néant	Néant
1012057-1004-20-CER-L	Céramique	Vaisselle	2 fragments glacés		Néant	Néant	2	18,2	Caisse	927-10	Etude par C. Bustos (DHAAAP)	Néant
1012057-1004-60-VER-L	Verre	Objet	Objet		Néant	Néant	5	?	Boîte hermétique	927-17	Néant	Néant
1012057-1006-20-CER-L	Céramique	Vaisselle	Vaisselle	Epoque moderne/ contemporaine	Néant	Néant	1	85	Caisse	927-10	Datation par C. Bustos (DHAAAP)	Néant
1012057-1008-30-FER-L	Fer	Objet	Objet		Néant	Néant	1	334,7	Boîte hermétique	927-15	Néant	Néant
1012057-1010-20-CER-L	Céramique	Vaisselle	Vaisselle	Epoque contemporaine	Néant	Néant	12	87,3	Caisse	927-10	Etude par C. Bustos (DHAAAP)	Néant
1012057-1010-20-TCA-L	Terre cuite architecturale	Terre cuite architecturale	Dont fragments de tuiles plates		Néant	Néant	17	667	Caisse	927-9	Néant	Néant
1012057-1010-30-FER-L	Fer	Objet	Objet		Néant	Néant	5	115,5	Boîte hermétique	927-14, 927-15	Néant	Néant
1012057-1010-40-CAL-L	Calcaire	Calcaire	Dont 2 fragments d'ardoise / 1 silex		Néant	Néant	4	790	Caisse	927-12	Néant	Néant
1012057-1015-30-FER-L	Fer	Objet	Objet		Néant	Néant	1	18,2	Boîte hermétique	927-15	Néant	Néant
1012057-1019-10-COQ-L	Coquille	Coquillage	Coquille d'huître		Néant	Néant	1	10,9	Caisse	927-11	Néant	Néant
1012057-1019-10-OSA-L	Os animal	Ossements animaux	Faune		Néant	Néant	26	327,8	Caisse	927-11	Néant	Néant
1012057-1019-10-TAB-L	Tabletterie	Tabletterie	Tabletterie		Néant	Néant	1	25	Boîte hermétique	927-13	Néant	Néant
1012057-1019-20-CER-L	Céramique	Vaisselle	Fragments médiévaux : 33 / HMA : 14 / Fragments antiques : 88		Néant	Néant	135	906,7	Caisse	927-10	Etude par C. Claude (INRAP)	Néant
1012057-1019-20-TCA-L	Terre cuite architecturale	Terre cuite architecturale	Fragments indéterminés : 169 / Fragments imbrex : 11 / Fragments / tegula : 37 / Tubulure : 1 / Carreau : 1 / Tuile plate : 10 ? (voir caisse 927-5)		Néant	Néant	350	27036	Caisse	927-2, 927-3, 927-4, 927-5	Néant	Néant
1012057-1019-30-FER-L	Fer	Objet	Objet		Néant	Néant	2	35,2	Boîte hermétique	927-14, 927-15	Néant	Néant
1012057-1019-40-CAL-L	Calcaire	Calcaire	Dont un fragment d'ardoise		Néant	Néant	7	536,3	Caisse	927-12	Néant	Néant
1012057-1019-40-ENP-L	Enduit peint	Enduit peint	Enduit peint		Néant	Néant	49	2654	Caisse	927-18	Néant	Néant
1012057-1019-40-MOR-L	Mortier	Sol	Fragment de sol		Néant	Néant	1	1115,5	Caisse	927-12	Néant	Néant

Code identifiant	Catégorie	Identification	Description	Datation	Conservation	Traitement	NR	Poids (gr)	Type de contenant	N° de contenant	Analyses	Recollage
1012057-1019-40-TOR-L	Torchis	Torchis	Torchis brûlé + un élément de terre crue brûlée ?		Néant	Néant	2	162	Caisse	927-8	Néant	Néant
1012057-1020-20-CER-L	Céramique	Vaisselle	1 fragment médiéval (13-14e s.) / 1 HMA / 1 antiques (3-4e s.)		Néant	Néant	3	8,2	Caisse	927-10	Etude par C. Claude (INRAP)	Néant
1012057-1021-10-OSA-L	Os animal	Ossements animaux	Faune		Néant	Néant	1	36,2	Caisse	927-11	Néant	Néant
1012057-1021-20-CER-L	Céramique	Vaisselle	4 fragments antiques / 1 fragment de fond, épais (HMA)		Néant	Néant	5	191	Caisse	927-10	Etude par C. Claude (INRAP)	Néant
1012057-1021-20-TCA-L	Terre cuite architecturale	Terre cuite architecturale	Fragments indéterminés : 24 / Fragments imbrex : 19 / Fragments tegula : 4 / Tuelle plate : 1 ?		Néant	Néant	48	4065	Caisse	927-7	Néant	Néant
1012057-1021-30-FER-L	Fer	Objet	Objet		Néant	Néant	2	8,4	Boîte hermétique	927-15	Néant	Néant
1012057-1021-40-CAL-L	Calcaire	Calcaire	Objet en demi-cercle présentant un côté poli : lissage ?		Néant	Néant	1	97,7	Caisse	927-12	Néant	Néant
1012057-1021-40-ENP-L	Enduit peint	Enduit peint	Enduit peint		Néant	Néant	13	397	Caisse	927-1	Néant	Néant
1012057-1022-10-OSA-L	Os animal	Ossements animaux	Faune		Néant	Néant	1	5,1	Caisse	927-11	Néant	Néant
1012057-1022-20-CER-L	Céramique	Vaisselle	8 fragments antiques (dont 2 sigillées, 1 fragment de mortier) / 3 fragments médiévaux / 1 HMA		Néant	Néant	12	102,6	Caisse	927-10	Etude par C. Claude (INRAP)	Néant
1012057-1022-20-TCA-L	Terre cuite architecturale	Terre cuite architecturale	Fragments imbrex : 13 / Fragments tegula : 8 / Fragments indéterminés antiques : 14		Néant	Néant	35	3675	Caisse	927-9	Néant	Néant
1012057-1022-40-CAL-L	Calcaire	Calcaire	Calcaire		Néant	Néant	2	636	Caisse	927-12	Néant	Néant
1012057-1024-20-CER-L	Céramique	Vaisselle	Vaisselle	Epoque moderne	Néant	Néant	2	6,5	Caisse	927-10	Etude par C. Busos (DHAAP)	Néant
1012057-1024-40-ENP-L	Enduit peint	Enduit peint	Enduit peint		Néant	Néant	1	14	Caisse	927-1	Néant	Néant
1012057-1025-10-OSA-L	Os animal	Ossements animaux	Faune		Néant	Néant	4	10,6	Caisse	927-11	Néant	Néant
1012057-1025-20-CER-L	Céramique	Vaisselle	7 fragments antiques / 1 fragment médiéval		Néant	Néant	8	44	Caisse	927-10	Etude par C. Claude (INRAP)	Néant
1012057-1025-20-TCA-L	Terre cuite architecturale	Terre cuite architecturale	Fragments indéterminés : 29 / Fragments tegula : 13 / Fragments imbrex : 16 / tegula mammata : 1		Néant	Néant	59	9404	Caisse	927-3, 927-5, 927-6	Néant	Néant
1012057-1025-30-FER-L	Fer	Objet	Objet		Néant	Néant	2	54,5	Boîte hermétique	927-15	Néant	Néant
1012057-1025-40-CAL-L	Calcaire	Calcaire	Dont un élément de faible épaisseur (dalle, placage ?)		Néant	Néant	4	1264,2	Caisse	927-12	Néant	Néant
1012057-1025-40-ENP-L	Enduit peint	Enduit peint	Enduit peint		Néant	Néant	24	1223	Caisse	927-1	Néant	Néant
1012057-1025-40-MOR-L	Mortier	Sol	Fragment de sol		Néant	Néant	2	1722	Caisse	927-12	Néant	Néant
1012057-1025-40-TOR-L	Torchis	Terre crue	Terre crue brûlée ?		Néant	Néant	1	436,5	Caisse	927-8	Néant	Néant
1012057-1026-10-OSA-L	Os animal	Ossements animaux	Faune		Néant	Néant	48	453,2	Caisse	927-11	Néant	Néant
1012057-1026-20-CER-L	Céramique	Vaisselle	39 fragments antiques / 2 fragments médiévaux / 5 HMA		Néant	Néant	46	439,7	Caisse	927-10	Etude par C. Claude (INRAP)	Néant

Code identifiant	Catégorie	Identification	Description	Datation	Conservation	Traitement	NR	Poids (gr)	Type de contenant	N° de contenant	Analyses	Recollage
1012057-1026-20-TCA-L	Terre cuite architecturale	Terre cuite architecturale	Fragments imbrex : 18 / Fragments tegula : 7 / Fragments indéterminés antiques : 36 / Carreau : 1 / Tuile plate : 2 ?		Néant	Néant	64	5241	Caisse	927-9	Néant	Néant
1012057-1026-40-CAL-L	Calcaire	Calcaire	Calcaire		Néant	Néant	2	409,6	Caisse	927-12	Néant	Néant
1012057-1026-40-ENP-L	Enduit peint	Enduit peint	Enduit peint		Néant	Néant	12	993	Caisse	927-1	Néant	Néant
1012057-1026-40-MAT-L	Mortier, enduit, stuc, plâtre (hors sculptures ou blocs architecturaux)	Plâtre	Plâtre		Néant	Néant	1	91,3	Caisse	927-8	Néant	Néant
1012057-1026-40-TOR-L	Torchis	Torchis	Torchis brûlé		Néant	Néant	1	107	Caisse	927-8	Néant	Néant
1012057-1027-10-COQ-L	Coquille	Coquillage	Coquille d'huître		Néant	Néant	1	26,1	Caisse	927-11	Néant	Néant
1012057-1027-10-OSA-L	Os animal	Ossements animaux	Faune		Néant	Néant	13	156,8	Caisse	927-11	Néant	Néant
1012057-1027-20-CER-L	Céramique	Vaisselle	33 fragments antiques / 3 fragments de sigillée / 3 fragments médiévaux / 3 fragments indéterminés (certains brûlés)		Néant	Néant	51	593,9	Caisse	927-10	Etude par C. Claude (IRAP)	Néant
1012057-1027-20-TCA-L	Terre cuite architecturale	terre cuite architecturale	Fragments indéterminés : 46 / Fragments tegula : 22 / Fragments imbrex : 24 / Tuile plate : 8 ?		Néant	Néant	100	12135	Caisse	927-2, 927-6	Néant	Néant
1012057-1027-30-FER-L	Fer	Objet	Objet		Néant	Néant	2	58,5	Boîte hermétique	927-15	Néant	Néant
1012057-1027-40-ENP-L	Enduit peint	Enduit peint	Enduit peint		Néant	Néant	27	2108	Caisse	927-1	Néant	Néant
1012057-1027-40-MAT-L	Mortier, enduit, stuc, plâtre (hors sculptures ou blocs architecturaux)	Plâtre	Plâtre		Néant	Néant	4	428	Caisse	927-8	Néant	Néant
1012057-1027-40-TOR-L	Torchis	Torchis	Éléments de torchis brûlés et de terre crue brûlée ? 1 présente empreinte clayonnage		Néant	Néant	11	1366	Caisse	927-8	Néant	Néant
1012057-1028-10-OSA-L	Os animal	Ossements animaux	Faune		Néant	Néant	2	7	Caisse	927-11	Néant	Néant
1012057-1028-20-CER-L	Céramique	Vaisselle	18 fragments antiques (TPQ : 3) / 3 fragments médiévaux		Néant	Néant	21	172,6	Caisse	927-10	Etude par C. Claude (IRAP)	Néant
1012057-1028-20-TCA-L	Terre cuite architecturale	Terre cuite architecturale	Imbrex : 13 / Tegula : 8 / Indéterminé : 22 / Tuile plate : 1		Néant	Néant	44	5394	Caisse	927-5, 927-7	Néant	Néant
1012057-1028-30-FER-L	Fer	Objet	Objet		Néant	Néant	2	51,2	Boîte hermétique	927-15	Néant	Néant
1012057-1028-40-CAL-L	Calcaire	Calcaire	2 éléments en calcaire de faible épaisseur : dalle de sol ?		Néant	Néant	2	914	Caisse	927-12	Néant	Néant
1012057-1028-40-ENP-L	Enduit peint	Enduit peint	Enduit peint		Néant	Néant	24	1590	Caisse	927-1	Néant	Néant
1012057-1028-40-TOR-L	Torchis	Torchis	Torchis brûlé + un élément de terre crue brûlée ?		Néant	Néant	4	290,6	Caisse	927-8	Néant	Néant
1012057-1028-60-VER-L	Verre	Objet	Objet		Néant	Néant	2	?	Boîte hermétique	927-17	Néant	Néant

### 3 Inventaire de la documentation archéologique

Identifiant unique	Catégorie	Type	UE	échelle	Support	Format	Auteur	Année	Légende/Titre	Ancienne référence	Identifiant unique du contenant
1012057-TERR-00001	Relevé de terrain	Minute-Plan	1007, 1009, 1010, 1012, 1016, 1018	1/20	Calque synthétique	A3	Couturier David	2023	Plan des aménagements (négatifs) dans le sol 1010.	927_minute 1.jpg	1012057-CA3-0001
1012057-TERR-00002	Relevé de terrain	Minute-Plan		1/50	Calque synthétique	A3	Couturier David	2023	Plan général de localisation des fouilles.	927_minute 2.jpg	1012057-CA3-0001
1012057-TERR-00003	Relevé de terrain	Minute-Coupe	1000, 1001, 1003, 1004, 1005, 1010, 1018, 1019, 1021, 1022, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029	1/20	Calque synthétique	A3	Couturier David	2023	Coupe des quatre côtés de la fouille.	927_minute 3.jpg	1012057-CA3-0001
1012057-TERR-00004	Relevé de terrain	Minute-Plan		1/100	Papier 80 mg/100 mg	A3	Couturier David	2023	Essai de projection de l'épaisseur des stratigraphies médiévales du diagnostic et de la fouille du 7 rue Malebranché.	927_minute 8.jpg	1012057-CA3-0001
1012057-TERR-00005	Photographie	Terrain	1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1010, 1019, 1021, 1022, 1026, 1027, 1028		Papier 80 mg/100 mg	A3	Sausserreau Pascal	2023	Orthophotographie - Coupe Est.	927-Coupe-E.tif	1012057-CA3-0001
1012057-TERR-00006	Photographie	Terrain	1000, 1001, 1003, 1004, 1010, 1019, 1021, 1025, 1028, 1029		Papier 80 mg/100 mg	A3	Sausserreau Pascal	2023	Orthophotographie - Coupe Ouest.	927-Coupe-W.tif	1012057-CA3-0001
1012057-TERR-00007	Photographie	Terrain	1000, 1001, 1002, 1003, 1005, 1010, 1019, 1021, 1026, 1027, 1028		Papier 80 mg/100 mg	A3	Sausserreau Pascal	2023	Orthophotographie - Coupe Nord.	927-Coupe-N.tif	1012057-CA3-0001

Identifiant unique	Catégorie	Type	UE	échelle	Support	Format	Auteur	Année	Légende/Titre	Ancienne référence	Identifiant unique du contenant
1012057-TERR-00008	Photographie	Terrain	1000, 1001, 1002, 1003, 1005, 1010, 1017, 1018, 1019, 1021, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029		Papier 80 mg/100 mg	A3	Saussereau Pascal	2023	Orthophotographie- Coupe Sud.	927-Coupe-S.tif	1012057-CA3-0001
1012057-TERR-00009	Carnet de terrain	Fiches UE (fait, structure, U.S...)	1000-1029		Papier 80 mg/100 mg	A4	Equipe de fouille	2023	Cahier 1		1012057-CA3-0001
1012057-TERR-00010	Photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Essai tarière	CVP 927_PHOTO_01.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00011	Photographie	Terrain	1001		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Emprise de fouille après enlèvement de la dalle de béton ferrailée	CVP 927_PHOTO_02.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00012	Photographie	Terrain	1001		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Emprise de fouille après enlèvement de la dalle de béton ferrailée	CVP 927_PHOTO_03.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00013	Photographie	Terrain	1002		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Sol en mortier	CVP 927_PHOTO_04.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00014	Photographie	Terrain	1002		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Sol en mortier	CVP 927_PHOTO_05.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00015	Photographie	Terrain	1005		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Niveau d'occupation	CVP 927_PHOTO_06.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00016	Photographie	Terrain	1005		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Niveau d'occupation	CVP 927_PHOTO_07.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00017	Photographie	Terrain	1003, 1004, 1005		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe ouest	CVP 927_PHOTO_08.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00018	Photographie	Terrain	1003, 1004, 1005		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe ouest	CVP 927_PHOTO_09.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00019	Photographie	Terrain	1003, 1005		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe nord	CVP 927_PHOTO_10.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00020	Photographie	Terrain	1003, 1005		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe nord	CVP 927_PHOTO_11.JPG	1012057-SN-0002

Identifiant unique	Catégorie	Type	UE	échelle	Support	Format	Auteur	Année	Légende/Titre	Ancienne référence	Identifiant unique du contenant
1012057-TERR-00021	Photographie	Terrain	1003, 1005		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe est	CVP 927_PHOTO_12.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00022	Photographie	Terrain	1003, 1005		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe est	CVP 927_PHOTO_13.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00023	Photographie	Terrain	1003, 1005		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe sud	CVP 927_PHOTO_14.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00024	Photographie	Terrain	1003, 1005		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe sud	CVP 927_PHOTO_15.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00025	Photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023		CVP 927_PHOTO_16.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00026	Photographie	Terrain	1005, 1006, 1007		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif	CVP 927_PHOTO_17.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00027	Photographie	Terrain	1005, 1006, 1007		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif	CVP 927_PHOTO_18.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00028	Photographie	Terrain	1005, 1006, 1007		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif	CVP 927_PHOTO_19.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00029	Photographie	Terrain	1005, 1006, 1007		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif	CVP 927_PHOTO_20.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00030	Photographie	Terrain	1005, 1006, 1007, 1011, 1012		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif	CVP 927_PHOTO_21.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00031	Photographie	Terrain	1005, 1007		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif après fouille	CVP 927_PHOTO_22.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00032	Photographie	Terrain	1005, 1007		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif après fouille	CVP 927_PHOTO_23.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00033	Photographie	Terrain	1005, 1007		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif après fouille	CVP 927_PHOTO_24.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00034	Photographie	Terrain	1005, 1007		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif après fouille	CVP 927_PHOTO_25.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00035	Photographie	Terrain	1005, 1007		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif après fouille	CVP 927_PHOTO_26.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00036	Photographie	Terrain	1005, 1007		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif après fouille	CVP 927_PHOTO_27.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00037	Photographie	Terrain	1005, 1008, 1009		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Négatif fouillé par moitié	CVP 927_PHOTO_28.JPG	1012057-SN-0002

Identifiant unique	Catégorie	Type	UE	échelle	Support	Format	Auteur	Année	Légende/Titre	Ancienne référence	Identifiant unique du contenant
1012057-TERR-00038	Photographie	Terrain	1005, 1008, 1009		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Négatif fouillé par moitié	CVP 927_PHOTO_29.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00039	Photographie	Terrain	1005, 1008, 1009		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Négatif fouillé par moitié	CVP 927_PHOTO_30.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00040	Photographie	Terrain	1005, 1008, 1009		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Négatif fouillé par moitié	CVP 927_PHOTO_31.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00041	Photographie	Terrain	1007, 1009, 1010, 1012, 1014, 1016, 1018		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Sol avec négatifs vus du sud	CVP 927_PHOTO_32.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00042	Photographie	Terrain	1007, 1009, 1010, 1012, 1014, 1016, 1018		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Sol avec négatifs vus du sud	CVP 927_PHOTO_33.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00043	Photographie	Terrain	1007, 1009, 1010, 1012, 1014, 1016, 1018		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Sol avec négatifs vus du nord	CVP 927_PHOTO_34.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00044	Photographie	Terrain	1007, 1009, 1010, 1012, 1014, 1016, 1018		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Sol avec négatifs vus du nord	CVP 927_PHOTO_35.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00045	Photographie	Terrain	1019		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Niveau médiéval en plan	CVP 927_PHOTO_36.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00046	Photographie	Terrain	1019		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Niveau médiéval en plan	CVP 927_PHOTO_37.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00047	Photographie	Terrain	1003, 1004, 1010, 1019		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Niveau médiéval en plan et coupe ouest	CVP 927_PHOTO_38.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00048	Photographie	Terrain	1003, 1004, 1010, 1019		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Niveau médiéval en plan et coupe ouest	CVP 927_PHOTO_39.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00049	Photographie	Terrain	1003, 1004, 1010, 1019		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Niveau médiéval en plan et coupe nord	CVP 927_PHOTO_40.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00050	Photographie	Terrain	1003, 1004, 1005, 1010		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Niveau médiéval en plan et coupe nord	CVP 927_PHOTO_41.JPG	1012057-SN-0002

Identifiant unique	Catégorie	Type	UE	échelle	Support	Format	Auteur	Année	Légende/Titre	Ancienne référence	Identifiant unique du contenant
1012057-TERR-00051	Photographie	Terrain	1003, 1004, 1010, 1019, 1020		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Niveau médiéval en plan et coupe est	CVP 927_PHOTO_42.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00052	Photographie	Terrain	1003, 1004, 1010, 1019, 1020		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Niveau médiéval en plan et coupe est	CVP 927_PHOTO_43.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00053	Photographie	Terrain	1003, 1004, 1010, 1019, 1020		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Niveau médiéval en plan et coupe sud	CVP 927_PHOTO_44.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00054	Photographie	Terrain	1003, 1004, 1010, 1019, 1020		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Niveau médiéval en plan et coupe sud	CVP 927_PHOTO_45.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00055	Photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Egout (ovoidé) dans pièce à l'est	CVP 927_PHOTO_46.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00056	Photographie	Terrain	1010, 1018		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif en coupe dans sol (coupe sud)	CVP 927_PHOTO_47.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00057	Photographie	Terrain	1010, 1018		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif en coupe dans sol (coupe sud)	CVP 927_PHOTO_48.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00058	Photographie	Terrain	1010, 1018, 1019		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif dans sol	CVP 927_PHOTO_49.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00059	Photographie	Terrain	1010, 1018, 1019		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif dans sol	CVP 927_PHOTO_50.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00060	Photographie	Terrain	1010, 1018, 1019		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif dans sol	CVP 927_PHOTO_51.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00061	Photographie	Terrain	1005, 1010, 1017, 1018, 1019		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif dans sol	CVP 927_PHOTO_52.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00062	Photographie	Terrain	1023		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Pseudo creusement dans angle sud-est	CVP 927_PHOTO_53.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00063	Photographie	Terrain	1023		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Pseudo creusement dans angle sud-est	CVP 927_PHOTO_54.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00064	Photographie	Terrain	1010, 1018, 1019		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif dans sol	CVP 927_PHOTO_55.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00065	Photographie	Terrain	1010, 1018, 1019		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Négatif dans sol	CVP 927_PHOTO_56.JPG	1012057-SN-0002

Identifiant unique	Catégorie	Type	UE	échelle	Support	Format	Auteur	Année	Légende/Titre	Ancienne référence	Identifiant unique du contenant
1012057-TERR-00066	Photographie	Terrain	1021		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Niveau en plan	CVP 927_PHOTO_57.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00067	Photographie	Terrain	1021		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Niveau en plan	CVP 927_PHOTO_58.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00068	Photographie	Terrain	1021		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Niveau en plan	CVP 927_PHOTO_59.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00069	Photographie	Terrain	1026		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Niveau en plan	CVP 927_PHOTO_60.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00070	Photographie	Terrain	1026		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Niveau en plan	CVP 927_PHOTO_61.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00071	Photographie	Terrain	1028		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Niveau en plan	CVP 927_PHOTO_62.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00072	Photographie	Terrain	1028		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Niveau en plan	CVP 927_PHOTO_63.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00073	Photographie	Terrain	1028		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Niveau en plan	CVP 927_PHOTO_64.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00074	Photographie	Terrain	1028		Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Niveau en plan	CVP 927_PHOTO_65.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00075	Photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe «ouest»	CVP 927_PHOTO_66.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00076	Photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe «ouest»	CVP 927_PHOTO_67.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00077	Photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe «ouest»	CVP 927_PHOTO_68.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00078	Photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe «ouest»	CVP 927_PHOTO_69.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00079	Photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe «nord»	CVP 927_PHOTO_70.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00080	Photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe «nord»	CVP 927_PHOTO_71.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00081	Photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe «nord»	CVP 927_PHOTO_72.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00082	Photographie	Terrain	1000, 1101, 1003		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe «est»	CVP 927_PHOTO_73.JPG	1012057-SN-0002

Identifiant unique	Catégorie	Type	UE	échelle	Support	Format	Auteur	Année	Légende/Titre	Ancienne référence	Identifiant unique du contenant
1012057-TERR-00083	photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe «est»	CVP 927_PHOTO_74.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00084	photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe «est»	CVP 927_PHOTO_75.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00085	photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe «sud»	CVP 927_PHOTO_76.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00086	photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe «sud»	CVP 927_PHOTO_77.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00087	photographie	Terrain	1010, 1018		Numérique-Disque dur		Sabardine Lola	2023	Coupe «sud»	CVP 927_PHOTO_78.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00088	photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Vue d'ensemble en fin d'opération (avec flash et toutes lumières)	CVP 927_PHOTO_79.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00089	photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Vue d'ensemble en fin d'opération (avec flash et toutes lumières)	CVP 927_PHOTO_80.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00090	photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Vue d'ensemble en fin d'opération (sans flash et lumière blanche)	CVP 927_PHOTO_81.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00091	photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Vue d'ensemble en fin d'opération (sans flash et lumière blanche)	CVP 927_PHOTO_82.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00092	photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Vue d'ensemble en fin d'opération (flash et lumière blanche)	CVP 927_PHOTO_83.JPG	1012057-SN-0002
1012057-TERR-00093	photographie	Terrain			Numérique-Disque dur		Couturier David	2023	Vue d'ensemble en fin d'opération (flash et lumière blanche)	CVP 927_PHOTO_84.JPG	1012057-SN-0002